
d'Agnel, Arnaud

Studies

1929

Maître d'Oraison

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_dag

Recommended Citation

Maître d'Oraison.

https://via.library.depaul.edu/vdpstd_dag/2

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in d'Agnel, Arnaud by an authorized administrator of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Abbé ARNAUD d'AGNEL

SAINT VINCENT DE PAUL

“Maître d’Oraison”

DEUXIEME EDITION

PARIS – VI°
PIERRE TEQUI, LIBRAIRE-EDITEUR
82, rue Bonaparte, 82

1929

LETTRE PRÉFACE

Paris, le 7 octobre 1928

MON CHER ABBÉ,

Ecrivant le 8 avril 1933 à M. Coste, prêtre de la Mission, éditeur des entretiens de saint Vincent, c'est à savoir : les conférences aux missionnaires et aux Filles de la Charité, les répétitions d’oraison, les conseils, avis et lignes de conduite, plans de discours, etc., je formais le souhait ou mieux cette espérance : « La lecture de ces entretiens révélera, je crois, à plusieurs un saint Vincent insoupçonné, je veux dire un maître de la vie et de la doctrine spirituelle. » Mon espérance ne fut pas déçue, car, peu après, fut publié votre intéressant travail sur *Saint Vincent, directeur des consciences*. Il dénotait chez vous une connaissance peu ordinaire de saint Vincent et de ses enseignements. Manifestement vous vous étiez familiarisé avec le saint et avec sa pensée. Le succès de votre livre ne fut point médiocre : il fut de nature à vous dédommager de vos efforts et de vos recherches.

Je ne fus certes point le dernier à applaudir à votre publication.

Vous avez pensé ensuite qu'il y a encore, non pas seulement à glaner ; mais à moissonner, dans le vaste champs des entretiens, comme aussi des lettres ce saint Vincent, et vous m’offrez, ainsi qu'au public pieux ou simplement curieux, [VI] des choses de la vie intérieure, un nouveau volume. Vous l’intitulez *Saint Vincent de Paul, maître d’oraison*. Comme son aîné et peut-être plus directement que lui, il répond au souhait et à l’espérance formulés plus haut.

Parce qu'il fut un saint, et un saint de grand envergure, vous croyez et dites avec raison, que saint Vincent fut un homme d'oraison, de profonde oraison. Vous pensez que seule une intense vie intérieure et d'intime union avec Dieu pouvait seule expliquer le nombre et les merveilles de ses œuvres extérieures et vous avez bien raison.

Mais en outre, parce que saint Vincent voulait en ses missionnaires et dans les Sœurs des ouvriers, des ouvrières infatigablement dévoués aux œuvres extérieures de la charité spirituelle et corporelle, il a aussi voulu que, eux, fussent des hommes d'oraison, elles, des filles d'oraison ; des personnes comme lui, de vie intérieure et d'intime union avec Dieu. Vous en avez conclu très logiquement que, parlant, de l'abondance de son cœur, de piété et d'oraison, le fondateur, le père a dû enseigner à ses enfants la science ou l'art de l'oraison ; en un mot, que saint Vincent a été un maître d'oraison.

A la vérité, ce maître n'a pas écrit un traité didactique d'oraison, un manuel avec ses obligatoires divisions, subdivisions et conclusion. Ce grand travailleur avait trop à faire pour [VII] trouver, l'eût-il cherché, le temps d'écrire. Enseignements et doctrine spirituelle, il les a parlés, selon l'opportunité des circonstances ; selon l'inspiration du moment ou mieux de l'Esprit-Saint ; selon les besoins présents de son auditoire. Tout y est dit et bien dit ; mais tout s'y trouve dispersé en de nombreux endroits.

Rechercher ces endroits, ces passages, ces leçons a été le but de vos études. Vos recherches ont été bénies de Dieu et vous présentez au lecteur un véritable manuel de l'oraison selon la petite méthode et selon la pratique de votre saint, de notre saint.

Qui lira les treize chapitres qui composent et partagent votre nouveau travail, aura une idée claire et pratique de l'oraison ; il en connaîtra les conditions de succès ; il en saura la méthode ; il et appréciera les heureux fruits et ces fruits, il voudra les goûter par l'exercice de l'oraison quotidienne.

Votre lecteur verra que faire oraison n'est point une chose si compliquée à laquelle seules pourraient prétendre les personnes de qui sont nombreux les loisirs mystiques ; douées de profondes connaissances théologiques et ascétiques, dégagées des conditions et des nécessaires préoccupations de la vie ordinaire et du quotidien travail.

À l'école de saint Vincent, chacun peut apprendre à faire oraison et y réussir, grands et [VIII] petits, savants de haute science et gens de petite culture. Ne faisait-il pas faire oraison et répétition d'oraison à la domesticité de la famille des Gondi, quand il y était précepteur ? Et même dans le coche ou la diligence, ne faisait-il pas agréer par ses compagnons de voyage que l'on fit oraison et qu'on en fit, pour l'édification commune, la répétition bonnement, simplement ? Les gens de la maison des Gondi, ses compagnons de rencontre aux hasards d'un voyage n'étaient pas tous des théologiens.

Et les frères laïques du vieux Saint-Lazare, les frères coadjuteurs, ainsi qu'on les nommait et qu'on les nomme, n'étaient point docteurs de Sorbonne et pourtant, au dire du saint lui-même, ils réussissaient assez bien dans l'exercice de l'oraison et la répétition des pensées, sentiments et résolutions de leur oraison consolait souvent le vénérable Supérieur de la Mission.

Je vous remercie donc et vous félicite de votre travail. Qu'il ait beaucoup de lecteurs attentifs, réfléchis, persuadés, pas seulement intéressés et que le mître d'oraison compte autant d'élèves dociles que votre livre comptera de lecteurs.

C'est dans cet espoir que je me dis en N.-S. et Marie Immaculée, cher Monsieur l'Abbé,
Votre dévoué serviteur.

F. Verdier,
*Sup. Gén. De la Congrégation de la Mission
et des Filles de la Charité.*

SAINT VINCENT DE PAUL “MAÎTRE D’ORAISON”

CHAPITRE PREMIER

CE QU'EST L'ORAISON AU POINT DE VUE PSYCHIQUE

Psychologue de premier ordre, comme son contemporain et ami François de Sales, saint Vincent de Paul ne se méprend sur la nature psychique de l'oraison mentale. Sous ses formes multiples et à ses divers degrés, cette dernière est à ses yeux un état de concentration durant lequel le regard de l'âme demeure fixé sur un même objet. Que cet objet de l'attention soit quelque chose de concret, de sensible ou une pure abstraction, peu importe, l'attitude de l'esprit reste au fond la même.

D'accord avec les maîtres de la spiritualité, le saint estime qu'en s'élevant sur la divine montagne de l'oraison, l'âme concentre de plus en plus son attention sur Dieu. L'accroissement de celle-ci en force et en durée correspond au progrès de cette ascension spirituelle. Pourtant il n'est pas d'oraison mentale, si imparfaite soit-elle, sans un commencement et une ébauche de concentration psychique, ou tout au moins une tendance vers cet état.

Pour M. Vincent, comme pour saint Thomas d'Aquin, discourir rapidement au dedans de soi-même, en passant, sans reprendre haleine, d'une vérité à une toute différente n'est pas méditer. De [2] là, son acharnement à combattre l'inquiétude et le rêve sentimental. Pas plus que saint François de Sales, il n'accepte des pensées auxquelles l'esprit s'attache sans dessein ni prétention quelconque, par manière de simple amusement, tout comme les mouches qui s'en vont voletant de fleur en fleur sans en tirer chose aucune (1).

A l'exemple de Cajetan, le saint ne se contente pas d'un simple regard de l'intelligence, mais il exige de ses disciples un regard attentif, réfléchi, profond, comme il arrive à ceux qui veulent se rendre compte du cours des astres (2). C'est bien la pensée de Vincent puisqu'il déclare avoir constaté maintes fois que les personnes négligeant de faire la méditation, ou la faisant mal, sont moins attentives à elles-mêmes, donc moins conscientes que les chrétiens qui s'adonnent régulièrement à cet exercice (3).

Le Fondateur de la Mission s'efforce par des moyens pratiques de concentrer davantage l'esprit de ses disciples sur le sujet d'oraison qu'ils ne font guère qu'effleurer.

Plein de cette pensée, Vincent de leur dire un jour (4) : « Il faudra voir si l'assistant ou le sous-assistant ne seront pas obligés de lire eux-mêmes les points de la méditation, car il me semble que l'on ne se prend pas assez bien à faire l'oraison

(1) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, livre VI, ch. II.

(2) Cardinal Cajetan, *In 2, 2, p. 53, a. 4. c.*

(3) *Edition publiée et annotée* par Pierre Coste, III, 536. Lettre aux Supérieurs des maisons de la Compagnie, 15 janvier 1650.

(4) XII, 64. *Répétition d'oraison* de novembre 165

[3]

Mentale ; on n'entre pas assez en la matière proposée chaque jour. Peut-être cela vient-il de ce que l'on ne comprend pas assez bien les points du sujet que l'on médite. Or ils pourront en user ainsi et dire : « Mes frères, la méditation tend à cela ; au premier point, nous méditerons cela ; au deuxième, cela ; et au troisième, cela... »

Non content de donner ces indications, le saint médite lui-même à voix haute sur le choix que Notre-Seigneur fit de ses apôtres, et pas une de ses réflexions qui ne se rapporte au sujet.

Quand, au cours d'une répétition d'oraison, quelqu'un sort du cadre tracé d'avance, M. Vincent de l'y ramener tout de suite en le priant de ne jamais en sortir, si ce n'est sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Son but est de fortifier l'attention en imposant à l'esprit cette

discipline. Tout progrès à cet égard est au bénéfice de la vie intérieure et par suite de l'oraison.

Si pénible que soit cette règle, appliquons-nous à fixer de nouveau notre regard sur le mystère médité, toutes les fois qu'à notre confusion nous constatons qu'il s'en écarte. Très dure au début, cette lutte perd bientôt de son âpreté. Il en est de l'attention, comme de toutes nos facultés, un exercice régulier les assouplit et les développe.

Pensons-y : l'ascension dans la voie mystique dépend en partie de notre pouvoir de concentration. A nous de l'accroître par tous les moyens ; et il n'en est pas de meilleur que ceux proposés par l'éminent psychologue qu'est M. Vincent.

Si l'oraison mentale n'était pas aux yeux du saint réflexion profonde sur un thème donné, il n'y [4] recourrait pas pour agir sur la mentalité de ses fils spirituels. Veut-il gagner ceux-ci à une idée qui lui est chère, les guérir de tel défaut, les engager dans la pratique de telle vertu, il leur propose cette idée, ce défaut, cette vertu comme sujet d'oraison. L'un des Prêtres de la Mission est-il sur le point de sortir de l'Institut, que fait son Supérieur général pour l'y retenir sinon l'exhorter de toutes manières à méditer sur sa vocation. Si le missionnaire use de ce remède, il est sauvé d'avance, tant ce médicament est efficace.

Pourquoi cet homme d'affaires hors ligne qu'est M. Vincent ne prend-il pas de décision grave – tant au point de vue temporel qu'au point de vue spirituel – sans avoir choisi pour sujet d'oraison le problème à résoudre, si ce n'est parce qu'à ces yeux il n'est pas de concentration d'esprit plus complète. Evidemment le saint a surtout en vue de se déterminer suivant les lumières de l'Esprit-Saint, mais cette intention n'exclut pas l'autre.

Si le saint prie les âmes de bonne volonté de consacrer un temps notable à l'oraison, c'est pour permettre à le vérité d'agir sur la vie affective ; ce qui ne peut se faire rapidement. Pour lui, comme pour Bossuet, l'oraison doit tendre à devenir de plus en plus attention amoureuse.

D'après Vincent, la plus simple méditation elle-même est un acte où le cœur joue son rôle tout autant que l'intelligence, sinon davantage. En réalité, l'esprit travaille plus que le cœur, mais il reçoit l'impulsion de ce dernier, et il en est soutenu dans son labeur. Mais qui bénéficie surtout des résultats de cette activité intellectuelle, si ce n'est le cœur qui s'en [5] empare pour se les approprier en les transformant en amour. Voilà pourquoi le saint fait des appels si fréquents à ce dernier dans ses lettres de direction et ses Entretiens. Toutefois, il juge inutile d'insister auprès des Filles de la Charité sur le côté affectif de l'oraison puisqu'il n'ignore pas la tendresse, l'impressionnabilité féminines. En revanche, il suit la tactique opposée avec ses missionnaires parce que leur sexe est d'ordinaire peu porté vers les choses du cœur. Hommes d'étude ou hommes d'action, quelquefois les deux ensemble, la plupart d'entre nous s'intéressent surtout aux questions intellectuelles ou aux problèmes de la vie pratique. D'où le bien-fondé d'un appel à la vie affective.

Les comparaisons, dont Vincent se sert pour exposer ce qu'est l'oraison, ses avantages et la présenter sous ses divers aspects, son pleines de fraîcheur et de poésie : elles parlent aux sens, à l'imagination, au cœur. Le saint use intentionnellement de cet artifice ; son but est d'attirer les âmes vers l'oraison, de la faire aimer et par là de préparer au sentiment une plus large place en cet exercice (5).

Le chapitre suivant en fournira la preuve, saint Vincent de Paul rend l'oraison éminemment sympathique en la présentant comme un *acte vital* dans toute l'acception du terme, parce que générateur de force surnaturelle et de bien-être moral. Pour qu'une pratique soit adoptée avec entrain et accomplie avec goût, il faut associer son idée avec celles de vie et de bonheur. Le fond de la volonté, ce qu'elle a de

(5) Comme on le verra ultérieurement, saint Vincent de Paul veut qu'on donne au sentiment une place prépondérante. [6]

nécessaire et qu'elle ne peut perdre, n'est-ce pas, comme l'explique si lumineusement saint Thomas, sa tendance innée au bonheur ? Le chrétien s'adonnera volontiers à la méditation du jour où son directeur le persuadera que vivre moralement, c'est méditer.

A l'exemple des maîtres de la spiritualité, si le saint s'occupe du double travail de l'esprit et du cœur dans l'oraison, c'est pour en venir à la faculté maîtresse de l'âme, la volonté. Quel but poursuit-il en soumettant ses dirigés à cette pratique, si ce n'est celui de leur apprendre à vouloir.

« Faut-il se contenter d'être enflammé et convaincu du sujet que l'on médite et en demeurer là ? – se demande-t-il (6) – Non-da, mais il faut passer aux résolutions et aux moyens d'acquérir la vertu ou de fuir le vice que l'on médite. »

Dans d'autres circonstances, le Fondateur des Prêtres de la Mission défend cette idée non moins chaleureusement (7) : « Il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique et d'en faire des actes. »

Vincent de revenir en ces termes sur son idée si chère (8) : « C'est une des plus importantes parties et même la plus importante de l'oraison, de faire de bonnes résolutions ; et c'est à cela particulièrement

(6) XI, 255-256, n° 193. *Répétition d'oraison* du 16 août 1655.

(7) XI, 406, n° 168. *Répétition d'oraison* du 10 août 1657 sur l'oraison.

(8) XI, 87, n° 70. *Répétition d'oraison* (sans date) sur l'oraison.

[7]

qu'il faut s'arrêter, et non pas tant au raisonnement et au discours. »

D'accord avec les grands directeurs de conscience, le saint ne se contente pas des premiers actes de volonté venus. La résolution, pour le satisfaire pleinement, doit remplir les conditions qui en assurent le mieux possible l'efficacité (9).

Dans sa lutte contre les divers ennemis de la volonté, M. Vincent a en vue, comme saint François de Sales, le succès des exercices spirituels et principalement de l'oraison. De là son opiniâtreté à combattre chez Louise de Marillac son penchant naturel au pessimisme. Regrettables en toutes circonstances, ces idées noires lui paraissent particulièrement dangereuse dans les rapports de cette âme d'élite avec Dieu. Aussi ses avertissements deviennent plus fermes afin d'y couper court tout de suite. « Le choix de M. votre fils, dites-vous, est un témoignage de la justice de Dieu sur vous, lui écrit-il (10). Certes, vous avez tort de donner lieu à ces pensées et plus encore de le dire. Je vous ai déjà prié d'autres fois de ne plus parler comme cela. » Le saint déclare à Louise qu'aucune femme, à sa connaissance, ne prend certaines choses si fort au criminel.

« Il ne faut point mettre en peine, lui répète-t-il souvent (11). Au nom de Dieu, Mademoiselle, guérissons-nous de ce mal là.

Sa Philothée de prédilection a-t-elle des scrupules,

(9) Ces conditions seront étudiées en détail dans un autre chapitre.

(10) I, 321-322, n° 221 (année 1636).

(11) V, 39, n° 1674 (sans doute).

[8]

Vincent de la calmer aussitôt par ces mots ou d'autres analogues (12) : « Soyez en repos pour votre intérieur. Il ne laisse pas d'être en l'assiette qu'il faut, or qu'il ne vous le semble pas. » Quelle énergie dans la leçon suivante : « Corrigez-vous et sachez une bonne fois pour toutes que ces pensées aigres sont du malin et que celles de Notre-Seigneur sont douces et suaves. »

Insister à propos des états d'oraison sur cette lutte du saint contre la tristesse passive ou déprimante n'est certes pas inutile. Des femmes pieuses croient méditer avec plus de profit quand pensées et sentiments sont noyés dans une atmosphère sombre, parce qu'elles ont l'impression de quelque chose de plus mystérieux et de plus profond. Illusion dangereuse puisqu'elle tend à réduire le rôle du principal facteur humain de l'oraison, la volonté.

Ne pensons pas honorer Dieu en nous mettant en peine à ce sujet. Le saint de nous dire (13) : « Ce n'est plus pour Dieu que vous vous mettez en peine si vous peinez pour le servir. »

C'est toujours dans l'intérêt de l'oraison qu'avec François de Sales, M. Vincent combat les autres ennemis de la volonté : l'inquiétude, l'agitation d'esprit qui peut aller jusqu'au vagabondage cérébral, sans compter l'impressionnabilité trop vive et les brusques

changement d'humeur. L'expérience des âmes et son sens psychologique lui montrent dans la paix intérieure le point de départ de tout progrès moral et par là même de toute ascension

(12) I, 572, n° 388. 'Année 1639).

(13) I., 307, n° 205

[9]

vers Dieu. Aussi les mots de paix, de recueillement et de calme reviennent fréquemment dans la correspondance du saint avec Mlle Le Gras. (14)

L'oraison, même sous forme de méditation exige la collaboration de toutes les forces vives de l'âme. Les facultés intellectuelles n'y suffisent pas, il leur faut comme stimulant le concours de la vie affective ; et ces énergies, groupées en faisceau, n'atteignent leur but qu'en se subordonnant à la volonté pour la mettre en œuvre.

La méditation d'ordre purement humain, telle qu'un chef d'industrie ou un homme d'état la pratique, n'aboutit à rien de sérieux sans une collaboration semblable. L'attention ne sera ni soutenue, ni profonde si le sentiment n'intervient pas. D'autre part si la volonté ne s'empare des réflexions pour les traduire en actes, tout le travail cérébral restera stérile.

Seuls réussissent dans le domaine des affaires, comme dans ceux des sciences et des arts, ceux qui, non contents d'y dépenser leurs ressources intellectuelles, y mettent leurs cœurs et leurs énergies morales.

Pour beaucoup de chrétiens, et peut-être sommes-nous du nombre, la méditation n'est qu'un jeu de l'esprit, une étude ou un délassement sentimental. Rien d'étonnant qu'elle soit sans effet sur notre conduite. Pénétrons-nous de ce principe : méditer étant un acte de vie intérieure, toutes les puissances de cette vie doivent y concourir. Sous l'empire de ce sentiment, le saint estime qu'une âme ne se livre

(14) Cf. Arnaud d'Agnel, *Saint Vincent de Paul, directeur de conscience*. Paris, Téqui, 3^e édition, 1925, 258-297.

[10]

fructueusement à cet exercice qu'à condition de s'y adonner sans réserve, c'est à dire d'y dépenser tout ce qu'elle a de lumière, d'amour et de force. Par égoïsme ou par négligence est-elle avare de son temps ou de sa peine, l'insuccès est certain.

Quand Vincent fait oraison, il voudrait concentrer là son activité intérieure de manière à ce qu'aucune pensée ne prît une direction étrangère. Bien qu'involontaires ses distractions lui seraient extrêmement pénibles, si son humilité n'en tirait partie (15).

Préoccupé du caractère vital de l'oraison et de la générosité qu'elle comporte de la part du sujet, le saint indique des moyens pratiques pour combattre la somnolence durant cet exercice. Quand la torpeur nous gagne, il faut nous tenir debout, baiser la terre et renouveler de temps à autre notre attention (16).

A considérer la méditation au point de vue purement psychique, l'on ne s'étonne plus du grand nombre d'âmes qui méditent avec peu de profit. N'incriminons pas cette pratique puisque la preuve de son efficacité n'est plus à donner, prenons-nous en à la manière défectueuse dont elle est accomplie, et chose plus grave, à l'idée qu'en ont tant de dévots et de dévotes.

Plusieurs croient méditer, alors qu'ils ne le font pas, les uns par défaut de générosité, les autres par ignorance de ce qu'est psychiquement la méditation. Le présent chapitre s'adresse aux derniers.

(15) II, 290, n° 611. Lettre à Louise de Marillac.

(16) IX, 34, n° 4. Conférence du 2 août 1640 aux Filles de la Charité.

[11]

Ce qu'est l'oraison au point de vue surnaturel
Son importance, ses effets

Saint Vincent de Paul tourne et retourne l'oraison mentale en tous sens et n'en laisse dans l'ombre aucun aspect. Grâce aux comparaisons les plus variées, il donne une idée aussi complète que possible de la diversité de ses services et de leur importance. Aucun auteur, si ce n'est saint François de Sales, n'a des couleurs plus vives et un pinceau plus alerte. Les tableaux qu'il brosse sur ce thème n'exigent pour être compris ni beaucoup de temps, ni beaucoup d'efforts. Rapprochés les uns des autres, il en résulte un exposé doctrinal d'une clarté merveilleuse.

Ces peintres forment, pour ainsi dire, un immense tryptique. Sur l'un des feuillets se trouve représenté ce qu'est l'oraison au point de vue divin, et, sur les deux autres, ce qu'elle est chez l'homme envisagé dans sa vie intérieure et dans ses rapports avec le monde extérieur. Du commencement à la fin de son œuvre, l'artiste se meut dans une atmosphère surnaturelle. Sa vaste composition s'adresse aux croyants et leur parle d'une réalité inaccessible [12] aux facultés humaines, si développées qu'on les suppose.

Interrogeons le premier feuillet du tryptique, des trois le plus important, le plus mystérieux. L'oraison y est représentée comme un instrument dont Dieu se sert pour travailler l'âme lentement mais profondément ; travail qui ne se fait d'ordinaire qu'avec une collaboration très active de notre part, et dont le but n'est autre que de nous unir de plus en plus au Créateur.

Vincent souligne en ces termes l'importance de cette fin dans les conseils qu'il donne à des Filles de la Charité (1) : « Voilà l'heure de l'oraison ; si vous entendez les pauvres qui vous appellent, mortifiez-vous et quittez Dieu pour Dieu, encore qu'il faille faire tout ce que vous pourrez pour ne point omettre votre oraison, car *c'est elle qui vous tiendra unies à Dieu ; et tant que cette union durera, vous n'aurez rien à craindre*. Or, pour conserver cette union avec Dieu, il faut vous tenir closes et renfermées dans votre intérieur, vous entretenant avec Notre-Seigneur. »

L'action divine éclaire l'intelligence par des lumières portant tantôt sur des vérités et des mystères d'ordre surnaturel, tantôt sur des points de morale et des questions pratiques. Si le Fondateur de la Mission ne décide rien d'important sans y réfléchir au cours de son oraison, c'est par mépris de son jugement propre et par estime des divines inspirations. Il ne peut comprendre qu'on agisse

(1) X. 3-4, n° 61. Entretien du 23 juillet 1654 à quatre Sœurs envoyées à Sedan.

[13]

autrement et le déclare à ses fils et filles spirituels.

Dès qu'un de ses missionnaires fait fond sur ses idées personnelles ou sur son expérience, le saint d'avertir aussitôt l'orgueilleux de son erreur pour qu'il tourne ses recherches vers le Dieu d'infailible savoir et de bon conseil.

L'opération divine atteint l'âme dans ce qu'elle a de plus personnel et de plus vivant, la vie affective et la volonté. Après la prise de l'intelligence, celle du cœur et de l'énergie morale. Méfiant de ses manières de voir, le saint ne l'est pas moins de ses façons de sentir et de vouloir. Sa pénétration psychologique et son humilité lui ont appris combien l'homme s'illusionne sur la nature et la portée de ses sentiments, combien l'amour lui-même donne lieu à toutes sortes de méprises. Des époux croient s'aimer de toute leur âme, alors qu'ils s'aiment très superficiellement. Il n'est pas rare qu'un père et une mère se jugent d'un dévouement admirable envers leurs enfants, alors qu'ils passent aux yeux de tous pour des parents égoïstes.

En face d'aberrations semblables, M. Vincent ne fait pas fond sur le cœur de chair pas plus sur le sien propre que sur celui des autres. Pour lui, l'un des effets de l'oraison est d'ouvrir notre vie affective à l'action de Dieu qui s'en empare et l'anime de sa divine charité.

La volonté n'inspire aucune confiance à ce créateur d'œuvres si souvent aux prises avec l'inconstance humaine. N'attendant d'elle rien de bon, il ne lui demande que de s'unir à la divine volonté afin d'y prendre son point d'appui et sa direction. De [14] là ses avis incessants de suivre en tout la Providence sans avance, ni retard. L'unique moyen de réaliser cet accord est l'oraison quotidienne tenue par Vincent, suivant M. Olier, pour une communion d'âme aux dispositions intimes de Notre-Seigneur.

Cet exposé le montre clairement : l'oraison est avant tout et par-dessus tout une œuvre de sanctification soustraite à notre contrôle et par laquelle l'Esprit –Saint nous dirige selon des vues qu'il ne nous appartient ni de discuter, ni même de connaître à fond. Ce n'est pas que l'âme ignore le tout de cette action divine, mais le peu qu'elle en connaît n'est rien en comparaison de ce qui lui reste caché.

Peu nous importe de ne pouvoir suivre qu'imparfaitement ce travail puisque nous sommes certains de la sollicitude à notre égard du divin artiste. Voilà pourquoi Vincent parle si souvent des tendres soins dont nous entoure à notre insu la Providence (2).

Certaines expressions qu'emploie le saint témoignent de l'importance du rôle joué par l'oraison dans nos rapports avec Dieu : il appelle cet acte *centre et pépinière de la dévotion* (3). L'on ne sera pas surpris de ce qu'à la fin d'une conférence sur l'amour dû à Notre-Seigneur, M. Vincent propose

(2) Cf. Arnaud d'Agnel, *Saint Vincent de Paul, directeur de conscience*. Paris, Téqui, 3^e édition, 1925, ch. II. Spiritualité particulière du saint dans son action sur les âmes, ch. VII. Un directeur optimiste.

(3) IX, 3, n° 1, Conférence du 31 juillet 1634, aux Filles de la Charité sur l'explication du règlement ; 29, n° 4, Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité de l'oraison. [15]

l'oraison comme premier moyen d'activer le feu de cet amour (4).

En unissant l'âme à son Créateur et Sanctificateur, l'oraison attire sur cette âme le regard divin, et c'est un regard joyeux et en quelque sorte reconnaissant. Dans une page exquise de sentiment, le saint montre le Père qui est aux Cieux regardant avec une particulière tendresse les âmes en train de se livrer à cet exercice. « Dieu prend plaisir à vous voir souvent à l'oraison, dit-il aux Filles de la Charité. Il voit comme l'une est occupée à considérer sa bonté, sa sagesse et ses autres perfections, comme elle s'élève à lui par des actes d'amour. « C'est de tout mon cœur, mon Sauveur, que je vous aime ; et parce que je ne puis vous aimer comme vous le méritez, je vous offre l'amour que votre Père a pour vous. » Il voit comme l'autre tremble à la vue de ses fautes et comme elle cherche les moyens de s'en relever. Ah ! Il regarde cela avec plaisir. Quand quelqu'une y manque par nonchalance, paresse ou autrement, oh ! voyez-vous mes Sœurs, c'est un déplaisir que vous lui donnez, qui ne se peut exprimer. Mais, hors cela, c'est une belle harmonie. Tout ce que l'on fait à l'oraison plaît tant à Dieu qu'Il vous attend là pour cet effet (5). »

Après avoir étudié l'oraison au point de vue divin, il reste à en observer les effets chez l'homme. Comment cet exercice opère-t-il dans l'âme ? Quelles sont les limites de son action bienfaisante ?

(4) XI, 45, n° 26

(5) X, 543, n° 99. Conférence du 21 juillet 1658 sur la fidélité au règlement. [16]

C'est toute notre vie morale qui subit l'influence de cet exercice.

L'oraison agit d'abord comme remède, et c'est merveille de la voir venir à bout des maladies les plus graves et les plus anciennes. Si le traitement ne réussit qu'imparfaitement, la faute en est au sujet qui ne s'y soumet qu'en partie. Cette cure exige de la part du malade une collaboration effective. Seules les âmes de bonne volonté sont guéries.

Suivons les phases du traitement. Le sujet commence par être mis au courant de son état : Peu à peu ses yeux s'ouvrent, et une lumière, chaque jour plus forte, lui montre la nature de ses maux et leur gravité. Révélation humiliante, mais souverainement utile ! D'ailleurs, la joie de se connaître à fond ne l'emporte-t-elle pas sur l'humiliation de se découvrir tel que l'on est au lieu de se voir tel qu'on croyait être.

Grâce à une comparaison empruntée aux mœurs féminines, M. Vincent permet de suivre en détail cette première phase du traitement (6). « L'oraison est comme un miroir dans lequel l'âme voit toutes les taches et toutes les laideurs. Les personnes du monde ne sortiront point de leur maison qu'elles ne se soient auparavant ajustées devant leur miroir pour voir s'il n'y a rien de défectueux en elles. Il en est même qui sont si vaines que d'en porter à leurs ceintures, pour de temps en temps regarder s'il ne leur est rien survenu qu'il faille raccommoder.

« Or, mes filles, ce que font les gens du monde pour plaire au monde, n'est-ce pas raisonnable que

(6) IX, 417, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.

ceux qui servent Dieu le fasse pour plaire à Dieu ? – dit le saint aux Filles de la Charité. – Ils ne sortiront point sans s'être regardés dans leur miroir, Dieu veut que tous les jours et souventes fois par jour, par des revues intérieures et aspirations, ils voient ce que en eux peut déplaire à Dieu, lui demandant pardon et grâce pour s'en retirer.

« Il n'y a action dans la vie qui nous fasse mieux connaître à nous-même, ni qui nous démontre plus évidemment les volonté de Dieu que l'oraison. »

L'oraison, par le recueillement où elle jette et l'humilité qu'elle suscite, met l'homme en face de son vrai *moi*. A se regarder en vue d'attirer sur soi l'attention du monde et ses sympathies, on découvre des imperfections plutôt extérieures qu'intérieures. Par contre, à se regarder en vue de plaire au Dieu qui sonde les reins et les cœurs, l'on s'efforce de mettre à nu ses plaies les plus anciennes, ses misères les plus cachées. C'est une enquête générale et sérieusement conduite avec l'intention de ne rien laisser volontairement dans l'ombre.

Et comme l'oraison attire les lumières du Ciel, cet examen est fécond en découvertes instructives. Elle est un miroir plus révélateur qu'aucun autre, où le factice tranche sur le réel, où les rides morales se devinent sous la pâte d'amour propre qui les remplit et le fard du mensonge qui les colore.

Sous la direction aimante et lumineuse de l'Esprit-Saint, l'âme voit ce qu'il importe de faire disparaître ou de rectifier en elle pour se conformer aux vues de la Providence. Loin de la rebuter, ce travail l'attire, parce qu'elle se sent soutenue autant qu'éclairée. [18]

L'intérêt de la comparaison du miroir est de se graver d'elle-même dans l'esprit puisqu'il s'agit d'un usage connu de tous et mis en pratique par un grand nombre. Ce rapprochement entre mondains et dévots semble propre à ranimer le zèle des derniers. C'est une façon originale de présenter l'oraison comme le meilleur moyen de se connaître et de se réformer.

M. Vincent ne manque pas, quand l'occasion lui en est donnée, de faire l'application de cette doctrine à des cas particuliers. Devant les doléances de Mlle Le Gras qu'attriste l'état mental des Filles de la Charité, dont elle a la direction, le saint de la consoler en ces termes (7) : « Quand à ce que vous me mandez de (vos filles), je ne doute pas qu'elles ne soient telles que vous me les décrivez : mais il faut espérer qu'elles se feront et que *l'oraison leur fera voir leurs défauts et les encouragera pour les corriger.* » Connaissance et amélioration de soi voilà bien ce qu'est excellemment l'oraison.

Après une conférence du saint sur le bon usage des avertissements, une Sœur déclare avoir découvert en elle un grand nombre de fautes passées inaperçues : fautes de paresse, d'orgueil, de colère et bien d'autres encore. A quel moment les yeux de la coupable se sont-ils enfin ouverts ? Au cours de l'oraison du matin. C'est aussi durant cet exercice que la décision d'en faire publiquement l'aveu a été prise afin d'y porter remède (8).

(7) I, 277-278, n° 182. Lettre à Louise de Marillac, vers 1634.

(8) IX, 383-384, n° 35. Conférence du 15 mars 1648.

Dans une circonstance analogue, M. Vincent dit aux Filles de la Charité qu'à la répétition d'oraison il s'est souvenu d'avoir parlé à deux ou trois personnes sur un ton de suffisance : « J'en ai demandé pardon – ajoute cet humble entre les humbles (9) – et j'ai reconnu devant

toute la Compagnie que j'étais la cause de tous les maux qui se faisaient dans la Mission. Qu'en est-il arrivé ? Il m'en est revenu une grande douceur et consolation... »

Un exemple typique de la puissance réformatrice de l'oraison, du courage qu'elle communique aux pécheurs les plus craintifs, est rapporté en termes émus par le saint : « Je ne puis passer sous silence une chose qui m'a attendri, ce matin, à la répétition de l'oraison. Un de nos frères qui avait celé une chose et ne l'avait pu découvrir à son confesseur, a eu la grâce de la pouvoir dire tout haut, et de plus dire qu'il était un pauvre et chétif garçon, qui avait été entretenu aux écoles par les aumônes de la paroisse ; ce qu'il n'avait point découvert jusqu'alors, quoiqu'il en eût souvent eu la pensée.

« Quand j'ai entendu ce garçon se déclarer avec tant de force, j'avoue que j'ai senti un surcroît d'affection pour lui et j'ai jugé de là que Dieu lui fera la grâce d'être un grand saint. Oui, mes Sœurs, parce qu'il ne faut quelquefois qu'un acte de vertu héroïque pour donner la force à une âme d'en faire un million d'autres (10).

L'oraison est le procédé infaillible pour ne pas

(9), 468-469, n° 93. Conférence du 4 mars 1658 sur la charité mutuelle et le devoir de la réconciliation.

(10) X, 74, n° 66. Conférence du 2 février 1655 sur l'esprit caché.

[20]

s'illusionner gravement sur son propre compte, et, par cette ignorance de soi, retarder sa sanctification et compromettre son salut. Vincent de Paul fait preuve d'expérience en insistant sur cette question pratique pour tout le monde puisqu'il n'est personne qui ne soit exposée sur ce terrain à toutes sortes de méprises. Soyons-lui reconnaissants de son insistance et tirons-en profit.

Si la connaissance de nos misères morales était plus claire, plus complète, si nous les voyions au dedans de l'âme, comme les montre l'oraison, en train d'épuiser ses forces et de la conduire insensiblement à sa perte, notre volonté se ressaisirait devant le péril et, sur l'heure, se mettrait à l'œuvre. La plupart du temps, le chrétien n'arrache pas de son champ les mauvaises herbes moins par lâcheté que par ignorance des ravages qui en résultent. On ne s'intéresse guère à ce que l'on connaît qu'imparfaitement.

L'oraison ne décèle pas seulement le mal, elle le combat et finit toujours par en triompher. Aussi le saint compare son action sur l'âme coupable à la vertu curative des eaux thermales. Comment admettre qu'en communication journalière avec Dieu, nous puissions demeurer attachés à ce qu'Il déteste souverainement, le péché. Si nous y tombons par surprise et fragilité, l'oraison nous en retire (11).

Vincent voit dans l'oraison un rempart contre les suggestions du monde et de l'enfer, en même temps qu'un arsenal où l'âme trouve armes et munitions pour se défendre et même « pour assaillir et mettre

(11) IX, 410, n°37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.

[21]

en déroute les ennemis de Dieu et du salut des âmes (12).

Le saint décrit les effets réparateurs de l'oraison en cette page qui pourrait être signée de saint François de Sales (13) : « Les philosophes disent qu'entre les secrets de la nature il y a une fontaine qu'ils appellent de jouvence, où les vieillards qui boivent de l'eau rajeunissent. Quoi qu'il en soit de celle-là, nous savons qu'il en est d'autres dont les eaux sont souveraines pour la santé. Mais l'oraison rajeunit l'âme bien plus que la fontaine de jouvence, au dire des philosophes, ne rajeunit les corps.

« C'est là que votre âme, ralentie par les mauvaises habitudes, devient plus vigoureuse ; c'est là qu'elle recouvre la vue quand elle était tombée dans l'aveuglement ; ses oreilles, auparavant étouffées à la voix de Dieu, sont ouvertes aux bonnes inspirations, et son cœur reçoit une nouvelle force et se sent animé d'un courage qu'il n'avait point jusqu'ici senti.

« D'où vient cette pauvre fille des champs qui vient chez vous grossière, dans l'ignorance des lettres et des mystères, est toute changée en peu de temps et devient modeste, recolligée, pleine d'amour de Dieu. Et qu'et-ce qui fait cela sinon l'oraison ? C'est une fontaine de

jouissance où elle a rajeuni ; c'est là qu'elle a puisé les grâces qui paraissent en elle et qui la font ce que vous la voyez. »

Le rôle de l'oraison dans la vie de l'âme ne consiste

(12) XI, 83, 84, n° 67. Extrait d'entretien sur l'oraison.

(13) IX, 418, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 aux Filles de la Charité.

[22]

pas seulement à la défendre contre ses ennemis, à l'aider dans la correction de ses défauts et dans la réparation de ses fautes. Ce n'est là qu'une de ses fonctions, et non la plus importante. Tenant une place considérable dans notre économie spirituelle, on la retrouve à tous les degrés de la vie ascétique et mystique qu'elle remplit toute entière de sa présence. Bienfaitrice en bas, elle l'est davantage dans les hauteurs : plus noble est son champ d'opération, plus s'accroît son activité.

Autant il est facile de constater l'influence sans limite de l'oraison sur les âmes de bonne volonté : autant il est difficile d'en avoir une idée nette et d'en surprendre les secrets. Si la vie purement humaine n'est qu'imparfaitement connue malgré les recherches savantes dont elle est l'objet, comment notre vie spirituelle ne déconcerterait-elle pas les investigations des plus habiles.

Convaincu de cette difficulté, le saint recourt aux comparaisons pour projeter quelques lueurs sur le mystère de l'oraison ; et il les multiplie à dessein montrant par là l'infinie diversité des aspects sous lesquels cet exercice mérite d'être envisagé. C'est la tactique suivie par les maîtres de la spiritualité.

Vincent veut-il inciter ses auditrices à vivre toujours sous l'influence de l'oraison, à s'y mouvoir en quelque sorte comme les oiseaux se meuvent dans l'atmosphère, il la compare à l'air qu'il faut constamment aspirer pour vivre (14). Cette pratique

(14) X, 583, n° 105. Conférence du 17 novembre 1658 aux Filles de la Charité sur le lever, l'oraison, l'examen et autres exercices. – X, 604, n° 105. Conférence du 17 novembre 1658 aux mêmes et sur les mêmes objets.

[23]

est rapprochée, pour le même motif, de l'eau où nage les poissons et dont ils ne peuvent sortir sans péril de mort (15). Se priver de cet acte religieux, c'est se condamner à l'asphyxie morale.

S'agit-il de mettre en relief la puissance nutritive de l'oraison et d'y attirer les âmes par l'appât d'une nourriture substantielle, le saint assimile cet exercice au pain servi, chaque jour, sur la table des riches et des pauvres, et il conclue de cette comparaison au besoin de prendre fréquemment cet aliment spirituel toujours à la disposition, lui aussi, des grandes et des petites âmes (16). « Une personne qui se contenterait de ne prendre ses repas que, trois ou quatre jours, l'un, défaillerait incontinent et serait en grand danger de mourir, ou, si elle vivait, serait en langueur, incapable d'une fonction utile et deviendrait enfin une carcasse sans force ni vigueur. »

« Ainsi, a-t-on dit, l'âme qui ne se nourrit point de l'oraison, ou qui ne le fait que rarement, deviendra tiède, languissante, sans courage, ni vertu, ennuyeuse aux autres et insupportable à elle-même. »

Voilà bien rendues les étapes du dépérissement moral causé par l'insuffisance de son alimentation propre.

Vincent veut-il présenter l'oraison comme le moyen de rester spirituellement toujours jeune, frais et dispos, il la compare à une eau rafraîchissante et

(15) *Ibid.*

(16) IX, 416, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison aux Filles de la Charité. Voir aussi 408-409.

[24]

fertilisante. La page qu'il écrit à ce propos est d'une poésie printanière.

Cette comparaison fut certainement du goût des Filles de la Charité qui l'entendirent au cours d'une conférence sur le bon usage des instructions. Le charme n'en sera que plus senti de nos jours (17). « Comme les jardiniers prennent leur temps, deux fois le jour, pour arroser les plantes de leur jardin qui, sans ce secours, mourraient durant les grandes chaleurs, et qui, au contraire, grâce à cette humidité, tirent leur nourriture de la terre, car une certaine humeur, née de cet arrosage, monte par la racine, s'écoule le long de la tige, donne la vie aux branches et aux feuilles, et la saveur aux fruits ; ainsi, mes chères Sœurs, nous sommes comme ces pauvres jardins dans lesquels la sécheresse fait mourir toutes les plantes, si le soin et l'industrie des jardiniers n'y pourvoient. Et pour cela, vous avez le saint usage de l'oraison, qui, comme une douce rosée, va tous les matins humectant votre âme par la grâce qu'elle attire de Dieu sur vous.

« Etes-vous fatiguées des rencontres et des peines, vous avez encore, le soir, ce salutaire rafraîchissement, qui va donnant toute vigueur à toutes vos actions.

« Oh ! que la Fille de Charité fera de fruit en peu de temps, si elle est soigneuse de se rafraîchir par cet arrosage sacré ! Vous la verrez croître, tous les jours, de vertu en vertu, comme ce jardinier qui, tous les jours, voit ses plantes grandir, et en peu de temps elle avancera comme la belle aurore qui se lève le matin et va toujours croissant

(17) IX, 402, 403, n° 36. Conférence du premier mai 1648.

[25]

jusqu'à midi. Ainsi, mes Filles, ira-t-elle jusqu'à ce qu'elle ait atteint le soleil de justice, qui est la lumière du monde, et se soit abîmée en lui, comme l'aurore se va perdre dans le soleil. »

Ce culte de la nature rappelle par sa sincérité et sa grâce naïve les hymnes que le *Proverello* d'Assise chantait en l'honneur des oiseaux, des fleurs et du soleil ; mais, chez saint Vincent de Paul, cette poésie a un caractère ou plus exactement une tendance essentiellement pratique. Pas un détail de la culture des plantes que le saint n'utilise pour expliquer aux Sœurs comment l'oraison conditionne la vie surnaturelle et pourquoi il importe de s'y livrer quotidiennement.

Il se dégage de cette description si concrète une impression très nette d'activité intérieure et de progrès continus. On croit assister au mystérieux travail de la grâce et à son ascension graduelle dans l'âme.

La fécondité de cette grâce et l'action de la vie intérieure sur la conduite pourraient-elles être mieux rendues que par la sève qui monte par la racine, s'écoule le long de la tige, donne la vie aux branches et aux feuilles, et la saveur aux fruits ?

Il n'est pas enfin jusqu'à ce jardinier penché constamment sur ces plantes pour surveiller leur pousse et la diriger qui ne soit une touchante image de la sollicitude particulière de Dieu pour les âmes adonnées à l'oraison. Et comment passer sous silence l'aurore symbole d'une lumière surnaturelle et progressive, plus douce, plus belle encore que le prélude et l'annonce de la pleine lumière du Ciel.

L'ornement de l'âme, c'est l'oraison. Si vous la [26] faites bien – se plaît à dire le saint (18) – vous aurez la belle robe de la charité, et Dieu vous regardera avec plaisir. Voilà, en effet, un bijou dont la possession conditionne toute une parure. Cet exercice est une cause d'embellissement pour l'intelligence, le cœur, la volonté par les dons du Saint-Esprit qu'il leur attire et qui font resplendir ces facultés d'un éclat divin.

La comparaison qu'aime de préférence Vincent de Paul, et qu'il emploie le plus souvent parce qu'elle synthétise toutes les autres, est celle de l'âme humaine principe d'être, de vie et d'activité de notre nature. On ne peut exprimer avec plus de force et de plénitude ce qu'est l'oraison au point de vue surnaturel qu'en la qualifiant *âme de notre âme* (19).

Qu'on étudie l'oraison mentale entre les mains de Dieu sanctificateur ou au dedans de nous, que l'on embrasse du regard l'ensemble de ses effets ou que l'on concentre son attention sur un seul, que l'on se place aux points de vue les plus différents pour la mieux comprendre et définir, l'on partage l'admiration sans borne de saint Vincent de Paul et l'on fait siennes toutes les formules louangeuses qui se pressent sur les lèvres et sous la plume.

(18) X, 586, n° 105. Conférence du 17 novembre 1658 aux Filles de la Charité.

(19) IX, 416, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison. Cette comparaison sera développée dans le chapitre III, sur la nécessité de l'oraison. [27]

CHAPITRE III

NECESSITE MORALE DE L'Oraison

Homme pratique s'il en fut, M. Vincent n'étudie pas l'oraison en théoricien absorbé par de savantes recherches et des discussions sans fin. Qu'il traite de cet exercice dans ses conférences et entretiens ou dans ses lettres de direction, son but est toujours d'y porter les âmes. Si personne n'en parle avec plus d'éloquence et de clarté, c'est parce qu'il en comprend et qu'il en sent même très profondément la nécessité. Considérations et remarques sur la nature de cet acte, la diversité de ses formes et les effets qui en résultent convergent toutes vers cette fin. A la lecture, l'on s'en rend compte dès les premières lignes.

Le chapitre précédent donne déjà un aperçu de la mentalité du saint à cet égard. Vu l'importance de la question soulevée, il est bon d'en faire une étude spéciale. Ces pages visent plutôt à développer chez les âmes le goût de l'oraison qu'à contenter des esprits curieux.

M. Vincent développe son idée chère avec une logique irrésistible dans la comparaison suivante (1) :

(1) IX, 415-417, n° 31. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison. [28]

« L'oraison est l'âme de nos âmes, c'est à dire ce que l'âme est au corps, l'oraison l'est à l'âme. Or l'âme donne la vie au corps, le fait mouvoir, aller, parler et agir en tout ce qui est nécessaire. Si le corps n'avait point d'âme ce serait une chair infecte qui ne demanderait que la terre. Or, l'âme sans oraison est presque semblable à ce corps sans âme en ce qui concerne le service de Dieu : elle est sans sentiment ni mouvement, et n'a que des désirs rampants des choses de la terre.

Le saint reprend en d'autres circonstances cette comparaison très frappante (2). Sur les feuillets d'un dyptique haut de couleur, il place côte à côte deux Religieuses, l'une qui n'omet jamais de faire oraison, chaque matin, sans motif grave : l'autre qui ne se livre qu'irrégulièrement à cet exercice et sans ardeur. La première ne marchera pas sur les voies du Seigneur, mais elle courra comme le cerf altéré après l'eau des sources. Il n'est point d'ascension qu'elle ne puisse faire dans l'amour de Dieu.

Au contraire, la seconde se traîne sur le chemin du devoir : elle porte sans doute l'habit des vierges consacrées au service de l'Agneau, mais elle n'en a pas l'esprit. La malheureuse paraît vivre largement d'une vie surnaturelle, et cette vie est sans solidité, ni profondeur. Son cœur n'a ni de sentiment pour les choses divines, ni d'attachement à sa vocation.

Dans notre marche vers la terre promise, c'est à dire vers le Ciel, quel est, d'après Vincent,

(2) X, 585, n° 105. Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever de l'oraison, etc. [29]

l'aliment le mieux approprié à nos besoins, l'oraison, cette manne journalière où se renouvellent nos forces (3).

Cet exercice est encore comparable au soleil qui contribue à la production de tous les biens d'ordre physique et à leur conservation (4). Supprimez l'oraison, les germes des vertus se dessèchent. Quant aux croyances, elles se décolorent et s'obscurcissent.

Le saint passe en revue les motifs de recourir à cette pratique. En dehors de la fonction nutritive qu'elle remplit dans la vie surnaturelle, il est d'autres raisons de l'adopter. Objet des

recommandations du Maître à ses apôtres et à ses disciples, ne serait-ce pas faire injure au Christ que de n'y attacher aucune importance ?

Se basant sur cet argument, Vincent de dire aux Filles de la Charité, par suite à toute personne dévote (5) : « Vous devez avoir grand soin de fuir tous les empêchements qui pourraient naître sur l'heure, dont quelquefois la nature est bien aise. Quand cela arrive et que vous vous en apercevez, oh ! animez-vous par la recommandation que Jésus-Christ en a faite. Vous avez, mon Dieu, recommandé que je prie, et je serais assez lâche pour m'en exempter ! Oh ! j'y vais. »

Combien ces avis sont pratiques : à chacun de nous d'y réfléchir pour son compte personnel. Ne suis-je pas du nombre de ces âmes toujours en

(3) IX, 401, n° 38. Conférence du 1^{er} mai 1648 sur le bon usage des instructions.

(4) X, 634, n° 108. Conférence du 16 mars 1650 sur divers objets.

(5) IX, 414, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.

[30]

quête de prétexte pour écouter l'oraison ou s'en dispenser ?

Un autre motif (6), auquel les caractères timides et craintifs seront sensibles, est ce mot encourageant de Notre-Seigneur : Demandez et vous serez exaucés. « Jésus-Christ a voulu donner toute assurance que l'on sera le bienvenu auprès de son Père en le priant. Il ne s'est pas contenté d'en faire une simple promesse, quoi qu'elle fût plus que suffisante, mais il a dit : *Je vous affirme en vérité que tout ce que vous demanderez en mon nom vous sera accordé.*

En cette confiance, ne devons-nous pas apporter toutes sortes de soins pour ne pas perdre les grâces que la bonté de Dieu a dessein de nous départir en l'oraison, si nous la faisons en la manière qu'il faut ? »

Devant cet encouragement donné par le Maître, nos infidélités à cet exercice sont sans excuses. C'est d'un mauvais cœur de ne pas se rendre à de telles avances ou de n'y répondre qu'à de longs intervalles et comme à regret.

Toujours dans le même ordre d'idées, le saint propose l'exemple du Verbe fait chair, *homme de grandissime oraison*. Dans le cours de sa vie laborieuse, il était exact et ponctuel à la faire. Et Vincent de le montrer tour à tour gagnant Jérusalem, se retirant au désert ou s'isolant de ses disciples durant ses courses évangéliques pour s'entretenir avec son Père dans le recueillement et la paix. Nous avons l'exemple du Christ : « Il a fait ce qu'il a [31] voulu que nous fissions – conclut le saint – et n'a jamais rien voulu qui n'ait été pour notre plus grand bien. »

On peut juger de quelle importance il faut que soit l'oraison pour avoir été recommandée, enseignée et mise en pratique par Notre-Seigneur.

Cet exercice s'impose aux âmes de bonne volonté parce qu'il n'est pas moyen plus efficace et plus rapide pour progresser dans l'amour de Dieu (7). Sans lui, en effet, pieuses lectures et sermons produisent peu de fruit. La semence qu'ils y jettent, faute d'une terre bien préparée, demeure stérile (8). Dans une de ses paraboles, l'Évangile confirme cette vérité d'expérience. Sans lui, la direction de conscience n'a qu'une action passagère et à fleur de peau. Il n'est pas jusqu'à la réception des sacrements, et principalement de l'Eucharistie, qui n'exige cet exercice pour être vraiment utile. Aussi le saint préfère-t-il de beaucoup une communion spirituelle bien faite à une sacramentelle, mais distraitement faite.

L'oraison est nécessaire à un autre titre : Elle nous instruit de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter. D'après M. Vincent (9), pas d'acte « qui nous fasse mieux connaître à nous-mêmes, ni qui nous démontre plus évidemment les volontés de

(7) XI, 45, n° 26. Canevas d'une conférence sur l'amour de Dieu. Conférence sur le bon usage des instructions.

(8) IX, 402, n° 36

(9) X, 417, n° 37

[32]

Dieu », que cet exercice. D'où l'obligation de l'adopter pour quiconque est soucieux de son salut.

Les esprits réfléchis se demandent souvent quel parti prendre, quelle conduite tenir. Il est des cas de conscience où les plus sages hésitent sur la route à suivre. Le choix d'une carrière, un changement d'état ou de résidence, des rapports de famille ou d'amitié, certaines affaires d'argent posent des points d'interrogation auxquels la conscience ne sait que répondre, et pourtant force est de se déterminer au plus tôt dans un sens ou dans un autre. N'est-ce pas un devoir, dans des cas semblables, de recourir à ce foyer de lumière qu'est l'oraison ?

Cet exercice spirituel est enfin nécessaire aux âmes de bonne volonté parce qu'il leur facilite l'accès de toutes les vertus chrétiennes. Le saint leur donne l'assurance (10) : l'oraison bien et régulièrement faite les introduit *infailliblement* dans la pratique de la mortification, du détachement de cœur des biens et plaisirs d'ici-bas. Elle les rend bonnes, généreuses, soumises aux lois divines et humaines. Par surcroît, elle leur facilite l'accomplissement des devoirs d'état. Cet exercice ne fait pas qu'éclairer la voie à suivre, il donne de plus la force d'y marcher et même d'y courir.

M. Vincent répétait souvent cette parole si vraie devenue un lieu commun sur ses lèvres (11) : « Donnez-moi un homme d'oraison, et il sera capable de

(10) VIII, 3, 2890. Lettre à Firmin Get, supérieur de la Mission de Marseille, Paris, 4 juillet 1659.

(11) XI, 33, n° 67. Extrait d'entretien sur l'oraison.

[33]

tout ; il pourra dire avec le saint apôtre : *Je puis toutes choses en Celui qui me soutient et qui me conforte* (12).

Indispensable à quiconque est désireux de mener une vie foncièrement chrétienne, l'oraison est particulièrement nécessaire au prêtre et pour son propre avancement et pour la sanctification des âmes dont il a la charge. Le Fondateur de la Mission insiste auprès de ses missionnaires sur le caractère obligatoire de cet exercice. Sa conviction à cet égard est telle qu'il place en premier lieu cette pratique dans la formation des clercs.

Vincent félicite en ces termes un Supérieur de la prospérité de son séminaire (13) : « Je loue Dieu du nombre des ecclésiastiques que l'évêque vous envoie. Vous n'en manquerez pas si vous prenez la peine de les élever dans le véritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie intérieure et en la pratique de l'oraison ; car ce n'est pas assez de leur montrer le chant, les cérémonies et un peu de morale : le principal est de les former à la solide piété et dévotion. Et pour cela, Monsieur, nous en devons être les premiers remplis, car il serait presque inutile de leur en donner l'instruction, et non pas l'exemple. Nous devons posséder cet esprit dont nous voulons qu'ils soient animés ; car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. » « Demandons le bien à Notre-Seigneur et donnons-nous

(12) Épître de saint Paul aux Philippiens, IV, 13.

(13) IV, 596, 597, n° 1623. Lettre à un Supérieur de séminaire.

[34]

à lui pour nous étudier à conformer notre conduite et nos actions aux siennes, alors votre séminaire répandra une suavité qui le fera multiplier en nombre et en bénédictions. »

Comme l'un des Supérieurs de la Mission demande à son Général quelles mesures prendre pour combattre chez plusieurs ecclésiastiques l'amour immodéré du vin, Vincent de lui donner cet unique conseil (14) : « Il faut tâcher de les rendre intérieurs et gens d'oraison pour aimer à s'entretenir avec Dieu plutôt qu'à chercher les compagnies, et pour s'acquitter de leurs fonctions plutôt qu'à demeurer oisifs. »

Signale-t-on au saint d'autres abus dans les séminaires, c'est toujours le même remède qui est prescrit, et justement puisqu'aucun n'a une efficacité si certaine et si générale. Bon contre la légèreté d'esprit, il n'est pas moins bon contre le mauvais caractère et le pessimisme. Il fait merveille aussi dans les cas d'indolence.

M. Vincent tient le rôle de l'oraison pour si important dans la formation des clercs qu'il le juge irremplaçable. Le Supérieur du Séminaire de Marseille, M. Firmin Get, a beau lui

exposer ses échecs à cet égard, échecs dont l'exubérance méridionale est la cause, son Général n'en persiste pas moins à lui écrire qu'il doit avoir pour but principal, en l'éducation des ecclésiastiques, de les dresser à la vie intérieure, à l'oraison, au recueillement et à l'union avec Dieu. C'est un devoir rendu plus rigoureux

(14) VIII, 145, 146, n° 3601. Lettre à Louis Dupont, Supérieur à Tréguier. Paris, 8 octobre 1659. [35]

par le caractère naturellement tapageur et léger des Provençaux.

En engageant le Supérieur dans cette campagne contre la dissipation, Vincent ne lui dissimule pas les difficultés qui l'attendent. « Vous y aurez de la peine ; - écrit-il (15) – mais la grâce de Dieu et vos exemples vous y aideront beaucoup. Ce n'est as l'ouvrage d'un jour, mais de plusieurs années ; ce n'est pas une entreprise qui réussisse vers toute sorte de personnes ; mais tous en pourront profiter peu ou prou, et quelques-uns se rendront spirituels et maîtres en la vertu, pour en enseigner ensuite la pratique aux lieux où ils se trouveront. »

La conclusion de cette lettre du saint est qu'en dépit des pires obstacles les prêtres voués à la formation des clercs doivent s'efforcer par tous les moyens d'en faire des hommes d'oraison.

D'après Vincent, l'inaptitude au recueillement ne peut être légitimement invoquée pour s'abstenir de méditer : elle n'en dispense pas plus qu'un défaut d'appétit ne dispense de manger. Par là se trouvent condamnés un grand nombre de chrétiens et surtout de chrétiennes qui, se jugeant incapables de fixer leur attention sur un concept ou une image intérieure, se refusent obstinément à faire oraison. On le verra par la suite, leur erreur provient de ce qu'elles n'ont qu'une idée très incomplète de cet exercice.

(15) VII, 593, n° 2868. Lettre à M. Firmin Get, 13 juin 1659. [36]

les tons à ses missionnaires qu'il n'est pas, pour le prêtre, de ministère fécond sans oraison.

Placé entre les hommes et Dieu dans un but de réconciliation, le premier devoir qui s'impose au prêtre est de s'appliquer de plaire au Seigneur. Veut-on, en effet, négocier une affaire importante – comme l'est celle du salut éternel – avec un grand de la terre, qui dépêche-t-on auprès du prince ou du roi, si ce n'est une personne qui lui soit agréable et qui n'ait dans son extérieur ni dans ses paroles rien de nature à détourner ses faveurs. Dieu n'est pas un monarque sensible aux beaux discours et aux flatteries. Ce qu'Il demande à ses prêtres et recherche en eux par-dessus tout c'est l'esprit d'oraison (16).

Les commissions, auxquelles recourt Vincent pour dépeindre la nature et les effets de l'oraison, corroborent notre thèse.

Chargé de nourrir les âmes des choses de Dieu, le prêtre a besoin de se les assimiler par la méditation ou la contemplation.

Exposé à la chaleur desséchante de l'égoïsme, de la jalousie, de la colère, en un mot de toutes les passions mauvaises, le prêtre malgré sa dignité sublime, demeure homme et à ce titre sujet aux faiblesses et misères de l'humaine nature. Ses vertus sacerdotales se flétrissent si l'oraison quotidienne ne leur apporte l'eau de la grâce. Par contre, quand cette distribution de l'eau est régulière, abondante, quelle activité merveilleuse de la sève divine ! Tous

(16) XII, 88, n° 195. Conférence du 6 décembre 1658 sur la fin de la Congrégation de la Mission. [37]

Ces miracles de fraîcheur qu'opère l'eau dans nos jardins en pleine canicule, l'oraison les opère dans l'âme des ecclésiastiques qui lui sont fidèles.

En rapport avec tant de personnes d'esprit mal fait ou d'humeur difficile, fatigués des peines journalières ; ecclésiastique et Religieux sentent le besoin d'un salutaire et divin rafraîchissement.

D'accord avec les auteurs ascétiques, Vincent de Paul déclare l'oraison l'abri le plus sur et la sauvegarde par excellence. Il compare celle-ci à un fort inexpugnable et à un dépôt d'armes et de munitions. Ne serait-ce pas une folie de la part du prêtre en butte aux attaques du monde et des puissances infernales de faire fi de ce refuge et de cet arsenal ? Aux coups que veulent lui porter ses adversaires, il opposera sa persévérance à s'abriter derrière l'oraison.

Les ecclésiastiques ne doivent-ils pas, plus encore que les fidèles, se regarder journellement dans ce miroir dont parle si bien M. Vincent. Nécessaire aux âmes soucieuses de leur vertu, cet examen de conscience s'impose surtout à ceux qui les dirigent et les reprennent de leurs fautes.

Du moment que l'oraison joue, dans l'ordre moral, le rôle de l'air dans l'ordre physiologique, on ne peut mettre en doute qu'un prêtre ne soit dans l'obligation de la faire chaque jour, et de son mieux. L'oraison est particulièrement indispensable à l'ecclésiastique pour des motifs tirés soit de la grandeur de son ministère, soit des dangers auxquels il l'expose. Comment le prêtre jouant le rôle de Jésus-Christ vis-à-vis de Dieu et des hommes pourrait-il se dispenser d'un acte par lequel il s'unit au Christ [38] d'esprit et de cœur ? ces premiers motifs sont trop connus pour les rappeler ici. Examinons tout de suite les seconds.

Soucieux de la sanctification des autres et s'en occupant journellement, le prêtre, s'il n'y prend garde, perd de vue peu à peu le devoir de sa sanctification personnelle. Une illusion facilite cet oubli. Ce distributeur des grâces divines a l'impression d'en être riche lui-même. Parlant et agissant constamment au nom du Seigneur, conscient d'être l'instrument de sa toute puissance, il n'est que trop enclin à n'avoir qu'un souvenir insuffisant de ses propres devoirs. De plus la vénération dont il est l'objet n'est évidemment pas de nature à les lui remettre en mémoire. A force d'entendre l'éloge de ses vertus et d'être un objet de vénération, qu'il est difficile de s'estimer un misérable pécheur et de se préoccuper, comme il convient, de son salut éternel !

L'oraison quotidienne remédie à ce mal inévitable en remplaçant le prêtre, chaque matin, devant son néant et un néant deux fois misérable puisque rebelle à l'action divine. Loin de tout regard d'admiration et de tout compliment, seul en face de Dieu, le voici enfin attentif aux besoins de son âme, soucieux de travailler à sa guérison et de l'affermir dans le bien. Rien alors ne le distrait de ses intérêts spirituels : c'est le temps exclusivement réservé à la grande affaire de son salut ; l'heure principale de la journée puisqu'elle prépare les autres en obtenant la grâce de les bien remplir.

Le prêtre, n'ayant d'ordinaire personne autour de lui pour le reprendre de ses maladresses et de ses [39] torts, peut s'illusionner de très bonne foi sur son état moral, se croire, par exemple, d'humeur facile alors qu'il est de caractère détestable. N'ayant dans son ambiance ni supérieur, ni prédicateur pour l'avertir de ses fautes, il est, à ce point de vue, privé des secours qu'ont les fidèles. Son devoir est de se constituer, chaque jour, son propre prédicateur, et un prédicateur impitoyable bien qu'encourageant

Cette transformation est possible, facile même ; et M. Vincent d'en indiquer ainsi le moyen (17) : « L'oraison est une prédication qu'on se fait à soi-même pour se convaincre du besoin qu'on a de recourir à Dieu et de coopérer avec sa grâce pour extirper les vices de notre âme et pour y planter les vertus. Il faut s'y appliquer particulièrement à combattre la mauvaise inclination qui nous gourmande et tendre toujours à la mortifier, parce que, lorsqu'on est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément. »

Ces arguments, qui prouvent la nécessité de l'oraison pour les prêtres, s'appliquent dans une mesure plus ou moins large à un grand nombre de laïcs. Pères et mères, professeurs chargés de la formation morale des autres ne sont que trop portés, eux aussi, à négliger la leur. Comme le clergé séculier, ils n'ont d'ordinaire personne pour les avertir de leurs défauts. Par suite même pèrissent de se croire parfaits et de vivre et mourir dans cette pernicieuse illusion. [40]

Les personnes adonnées aux bonnes œuvres, à force d'aider les prêtres dans leur ministère, se croient souvent remplies des grâces de Dieu, alors qu'elles sont encore très loin de la perfection chrétienne.

Parents, maîtres, hommes et femmes d'action religieuse ne liront pas sans profit les conseils si pratiques qu'adresse le Fondateur de la Mission à ses missionnaires. Puisse-t-ils se bien convaincre, comme ces derniers, de la nécessité de l'oraison. Les avis du saint aux Filles de la Charité leur seront utiles.

M. Vincent ne conçoit pas qu'une Religieuse, qu'elle soit cloîtrée ou non, puisse sans oraison quotidienne mener une vie conforme à son idéal et observer ses vœux. Sous l'empire de ce sentiment, il écrit ces lignes à sa collaboratrice Louise de Marillac : « Il m'est venu en pensée ce matin et hier, si me semble, qu'il est à souhaiter que vous *formiez bien à l'oraison mentale* celle que a soin des nouvelles venues afin qu'elle les dresse à ce saint exercice (18).

Quand le saint se préoccupe de ses filles d'adoption envoyées au loin, la première chose dont il s'informe est la manière dont elles s'acquittent du grand devoir de l'oraison (19). Cette dernière est-elle faite journallement et par toute. La Communauté

(18) IV, 47, n° 1240. Lettre écrite entre 1647 et 1651.

(19) V, 25, n° 1663. Lettre à M. Nicolas Guillot, Prêtre de la Mission à Varsovie, Paris, 10 octobre 1653. « A propos des Filles de la Charité, je vous prie de mander si elles observent bien leur petit règlement, surtout à l'égard de l'oraison tous les jours. » [41]

ne peut que prospérer de plus en plus ; par malheur, est-elle négligée, tout ira de mal en pis, il faut s'attendre à quelque catastrophe.

Vincent considère cette pratique comme l'unique moyen de maintenir une Religieuse en vocation, et il ne le cache pas aux intéressés (20). Voici sous sa plume une vigoureuse description de la déchéance qu'entraîne l'abandon de cet exercice (21) : « S'il en est qui ne soient pas fidèles à bien faire l'oraison de l'après-dîner, oh Seigneur ! vous êtes assurées que vous les verrez déchoir petit à petit et tomber en un pitoyable état. Si elles avaient l'humilité avant cela, on n'en verra plus ; si de l'amour pour Dieu et le prochain, elles n'en auront plus. Bref, si elles avaient quelque bonne coutume, comme de s'entretenir de quelque bonne chose, on ne verra plus rien de tout cela, parce qu'elles n'auront pas été exactes à garder cette règle. Et si vous voyez du déchet en quelques-unes parmi vous, si nous en voyons entre nous (oh ! que sais-je s'il y en a ou s'il n'y en a point du tout !) mais, s'il y en avait, c'est pour n'avoir pas été fidèles à faire cette oraison. »

Les Filles de la Charité apportent-elles tous leurs soins à l'accomplissement de cette pratique, le saint de s'en réjouir et de les féliciter. Sont-elles coupables de négligence, il le leur reproche en termes attristés.

Louant une Communauté des Ardennes de son

(20) IX, 401, n° 36. Conférence du 1^{er} mai 1648 sur le bon usage des instructions.

(21) X, 609, n° 106. Conférence du 25 novembre 1658 sur l'emploi de la journée. [42]

esprit d'oraison, Vincent d'écrire à ses membres (22) : « C'est la grâce que je vous désire et les meilleurs avis que je vous puisse donner. »

Dans la pensée du Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, l'avenir des deux Instituts dépend de la place qu'y tiendra l'oraison. Tant que cet exercice y sera en honneur, ces sociétés prospéreront ; du jour où il serait à l'abandon, elles ne lui survivraient guère.

Raisnable en tout M. Vincent recommande à ses filles spirituelles de remettre l'oraison à plus tard et même de ne pas la faire, quand le devoir l'exige. « Quitter l'oraison ou la lecture pour assister un pauvre – observe-t-il (23) – c'est servir Dieu. Aussi doit-on y aller gaiement. »

On juge par là du tact et de la prudence avec lesquels il importe de conseiller l'oraison quotidienne aux scrupuleux et aux simples. S'il faut, d'une part, mettre en évidence son caractère vital et ses avantages incomparables, l'on doit, d'autre part, à l'exemple du saint, insister sur le devoir d'y renoncer quand la charité envers le prochain l'ordonne.

Ce cas, loin d'être chimérique, se présente souvent : C'est une mère occupée tout le long du jour par les soins à donner aux enfants et par les travaux du ménage ; c'est une jeune fille

qui besogne du matin au soir pour faire vivre ses parents infirmes. A peine a-t-elle mis en ordre l'intérieur familial qu'il lui faut se rendre au bureau ou à l'atelier,

(22) IV, 161, n° 1330. Lettre aux Filles de la Charité de Saint-Etienne-A-Armes. Paris, 18 mars 1651.

(23) IX, 319, n° 30. Conférence du 30 mai 1647 sur es règlements des Filles de la Charité. [43]

et quand elle revient sous son toit, la préparation des repas absorbe le peu de temps qui lui reste. Enfin certains commerces ne permettent pas de distraire de la journée une demi-heure.

Le saint dirait à ces mère de famille : Voilà l'heure de votre oraison, si vous entendez vos enfants qui vous appellent, portez-vous immédiatement à leur secours, quittez Dieu pour Dieu (24).

Voici en quels termes paternels, Vincent rassure les consciences timorées (21) : « Ne vous mettez pas en peine si vos emplois vous empêchent d'être exactes à l'oraison, parce que la charité étant la reine des vertus, il faut tout quitter pour elle. »

Le saint revient souvent sur l'important problème de la conduite à tenir dans les conflits où il faut opter par la force des choses entre le temps à consacrer à l'oraison et l'accomplissement de ses devoirs. Dans certaines occasions – dit-il aux Filles de la Charité (26) – on ne peut suivre l'ordre d'emploi du temps. « Par exemple, on viendra à votre porte pendant l'oraison pour qu'une de vous aille voir un pauvre malade qui est pressé ; que fera-t-elle ? Elle fera bien de s'en aller, parce que Dieu lui commande cela. Car, voyez-vous, la charité est par-dessus toutes les règles, et il faut que toutes se

(24) X, 3, n° 61. Entretien du 23 juillet 1654 à quatre Sœurs envoyées à Sedan. « Voilà l'heure de l'oraison ; si vous entendez les pauvres qui vous appellent, mortifiez-vous et quittez Dieu pour Dieu, encore qu'il faille faire tout ce que vous pourrez pour ne point omettre votre oraison. »

(25) VII, 458, n° 2788. Lettre à la Sœur Haran, Supérieure à Nantes. Paris, 12 février 1659.

(26) X, 595, n° 105. Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever, l'oraison et autres exercices. [44]

rapportent à celle-là. C'est une grande dame. Il faut faire ce qu'elle commande. C'est donc, en ce cas, laisser Dieu pour Dieu. »

Vincent s'élève avec force contre certaines Sœurs d'esprit mal fait qui continuent leur oraison alors qu'on vient les quérir en toute hâte pour un malade (27). Son indignation serait plus grande encore contre les mères qui se livreraient à cet exercice au détriment de leur famille.

Autant le saint accepte les motifs sérieux d'omettre l'oraison ou de la retarder, autant il n'est pas dupe des prétextes invoqués pour l'écourter ou ne pas la faire. La paresse de certains sujets, l'humeur capricieuse de plusieurs autres lui sont connues, aussi ne s'étonne-t-il pas de cet abandon d'une pratique laborieuse et quotidienne. Sa prévoyance, qui n'est jamais en défaut, recommande aux siens de ne pas se livrer à l'oraison par inclination naturelle, mais par devoir (28). C'est le moyen d'être fidèle à cet exercice, même dans les jours de lassitude et de dégoût.

Ces caractères changeants et à la merci de leurs impressions, qui tantôt s'enthousiasment d'une chose et tantôt n'en veulent plus en entendre parler, feraient le désespoir du saint s'il ne comptait sur l'action toute puissante de la grâce. Quelle garantie de persévérance peuvent offrir ces natures faibles dont la conduite suit leur vie affective dans ses tours et dans ses détours.

(27) X, 100, n° 69. Conférence du 8 août 1655 sur la fidélité au règlement.

(28) XI, 325, n° 147. *Répétition d'oraison* du 11 mars 1656. [45]

Personne n'est maître de ses attraits et de ses répulsions, de ses ardeurs et de ses abattements (29). Malheur au chrétien qui les prend pour règle de ses rapports avec Dieu : un jour il prolongea sa méditation outre mesure, et, le lendemain, il la fera trop courte ou l'omettra tout-à-fait. Sa vie religieuse sera sans suite, et partant sans valeur.

Faisant allusion aux prêtres de cette mentalité, le saint de dire avec tristesse (30) : « Que fera-t-on à ces gens là, sinon de prier Dieu qu'il les touche et leur fasse connaître le désordre dans lequel ils sont ? Car il faut que Dieu fasse cela lui-même, puisque les avertissements n'y font rien. »

Pour progresser dans le vaste domaine de l'oraison et ne pas s'exposer à sortir, il faut s'y laisser guider par le devoir sans tenir compte de ses impressions personnelles. Ne nous le dissimulons pas, la fidélité à cet exercice est loin d'être un jeu : tout le monde peut y réussir, mais non sans peine. Les efforts, si généreux qu'on les suppose, n'aboutissent qu'à condition d'être faits dans le sens voulu. Faute de réflexion et de méthode, combien d'âmes se fatiguent, s'épuisent et pourtant ne persévèrent pas dans cette pratique.

Quelle sottise de dépenser ses forces à tort et à travers. Comme l'art et la science, la spiritualité a ces Don Quichotte qui se battent contre des moulins à vent. Ne soyons pas de ce nombre.

(29) XI, 91, n° 85. Répétition d'oraison sur l'oraison.

(30) XI, 326, n° 147.

CHAPITRE IV

COMMENT DEVENIR HOMME D'ORAISON ?

Voici, d'après saint Vincent de Paul, quelques principes pour devenir des hommes d'oraison, en dehors des vertus qui facilitent cet exercice et le rendent plus fructueux. Ces dernières seront l'objet d'un autre chapitre. La première disposition d'esprit qu'il faut avoir est de se bien convaincre du rôle de l'oraison dans la vie chrétienne et de son importance. Telle est d'ailleurs la raison d'être des pages qu'on vient de lire sur la nécessité de cet acte.

Proposer cette conviction comme point de départ est suivre le saint dans sa tactique pour gagner les âmes à l'oraison et les y attacher fortement. Il commence par attirer les désirs sur celle-ci en montrant sa grandeur, sa beauté, ses avantages. Puis, l'imagination et le cœur pris, il conquiert l'intelligence et la volonté en la leur présentant comme un bien qui leur est aussi nécessaire que l'air, la nourriture et l'âme elle-même le sont au corps.

Ne dites pas, je suis persuadé, moi aussi, de cette fonction vitale de l'oraison, je la tiens pour indispensable, et pourtant je ne la fais qu'irrégulièrement. Peut-être en êtes-vous réellement convaincu, mais il est des degrés divers dans la conviction, [47] comme la chaleur et la lumière. La vôtre, est-elle solide et profonde ? Je ne le crois pas, et je suis même certain du contraire. Sur ce clou d'or, vous n'avez frappé qu'un trop petit nombre de coups et des coups trop faibles pour l'avoir enfoncé bien avant dans votre âme. Sa pointe n'a pas pénétré au delà des premières couches de l'esprit auxquelles le *moi* ne prend qu'un faible intérêt. Tant qu'elle ne transpercera pas les couches sous-jacentes, celles où la vraie personnalité se cache et se concentre, rien de sérieux ne sera fait. Pour enfoncer une conviction jusqu'au fond de l'âme, l'imagination, la mémoire, le jugement, la raison, le cœur, la volonté doivent s'unir et ne former qu'une masse pour frapper sur cette idée fortement et à coups redoublés. Alors, mais alors seulement, la cause sera enfin gagnée.

Si M. Vincent insiste tant sur la nécessité de l'oraison dans ses entretiens et dans ses écrits, s'il déploie à ce sujet une éloquence si persuasive, s'il s'adresse au cœur ainsi qu'à l'esprit en même temps qu'il stimule l'énergie volontaire, c'est afin d'aider ses fils et filles spirituels à frapper sur le clou d'or pour l'enfoncer davantage dans leur âme.

Le saint aurait vécu plus d'un siècle qu'il serait revenu jusqu'à la fin sur le rôle et la nécessité de l'oraison dans la vie chrétienne, tant il voyait dans cette certitude la condition *sine qua non* de la fidélité à cet exercice. Cette certitude, le psychologue qu'il était, la voulait

mûrement réfléchie, pleinement acceptée, joyeusement aimée et en quelque sorte vécue. D'où son habileté à faire resplendir ce [48] chef-d'œuvre qu'est l'oraison et son insistance à vouloir faire entrer toutes les âmes en ce paradis sur terre, prélude et gage du Ciel de gloire.

Dans l'impossibilité d'entendre le saint, dont la parole aurait agi profondément sur nous, prenons la résolution de relire, tous les quinze jours, ce chapitre en méditant sur les diverses comparaisons qu'il développe avec tant de justesse et de précision.

Il est bon de se faire dans le secret du cœur l'application à soi-même de cette nécessité. Chacun se dira : pour telles et telles causes, l'oraison m'est particulièrement nécessaire. Anémié au point de vue moral par mes négligences et mes fautes, comment reprendre vigueur si ce n'est en respirant cet air des sommets et en nourrissant mon âme affamée de cette nourriture des forts.

Vu l'importance de mes devoirs d'état et l'obligation où je suis de les remplir chaque jour, alors même que je succombe sous leur poids, ne suis-je pas heureux d'avoir à ma disposition cette fontaine de Jouvence où je puis, tous les matins, me rajeunir et me renouveler ?

Appelé plus souvent que je le voudrais, à résoudre de graves problèmes pour mon compte personnel ou pour celui des autres, j'ai besoin des lumières de l'Esprit-Saint qui me seront surtout accordées au cours de ces entretiens intimes avec Dieu.

N'ai-je pas été imprudent et maladroit en plusieurs circonstances, faute de m'être donné le temps de réfléchir sur ce qu'il convenait le mieux de faire ? Si j'avais médité avant d'agir, ma conduite eût été tout autre.

[49]

Constatation plus regrettable encore : que de péchés commis soit par faiblesse de volonté, soit par légèreté d'esprit, et contre lesquels l'oraison du matin m'aurait mis à couvert.

N'ai-je pas vu et, pour ainsi dire, touché du doigt combien il est regrettable de se connaître si incomplètement et si mal. N'ai-je pas souffert d'être à la merci de mes impressions et ballotté continuellement par elles ? Et pourtant j'ai dans l'oraison une source merveilleuse de documentation sur mon caractère, mes aptitudes, mes tendances, en même temps qu'un moyen non moins bon pour parvenir à ce bien fondamental de la maîtrise de soi qui conditionne tous les autres.

N'est-ce pas dommage d'avoir en moi des ressources d'ordre moral inexploitées, alors qu'en méditant, chaque jour, j'en verrai l'emploi ?

Ne serais-je pas un sot de me désintéresser d'un procédé de sanctification qui a fait ses preuves et du moyen d'assurer mon salut éternel dans la plus large mesure possible ?

Il faut enfin se remémorer des situations difficiles devant lesquelles on s'est trouvé désemparé faute d'y avoir été préparé par la prière et la réflexion.

Chacun doit aussi se rappeler le réconfort et l'entrain causés par une oraison bien faite : et ce souvenir, dans les mauvais jours, dissipera toute tentation d'abandonner cet exercice.

Après s'être convaincu de la nécessité de l'oraison, il importe de se bien persuader qu'elle est accessible à tout le monde et qu'on aurait tort de prétexter son inaptitude pour s'en dispenser. Cette [50] persuasion n'est pas aussi commune qu'on pourrait le croire, et comme elle est indispensable, il en sera question dans un autre chapitre. Ce problème relève à la fois de la psychologie et de la théologie. C'est en l'étudiant sous ce double aspect qu'on peut le résoudre d'une façon complète.

L'on verra au cours de cette étude la solidité des arguments sur lesquels s'appuie le saint pour soutenir que l'oraison mentale est à la portée de toutes les âmes.

M. Vincent recommande aux chrétiens qui veulent rester fidèles à l'oraison quotidienne de se mettre dans les meilleures conditions possibles pour en contracter l'habitude. Il faut se livrer à cet exercice toujours à la même heure, sauf empêchement grave. L'idéal est d'en faire la première action de la journée, et par suite de fixer le moment de son réveil, et celui-ci fixé de ne pas s'en écarter si ce n'est pour des raisons très sérieuses. L'insomnie n'est pas un motif suffisant de se lever plus tard et par là même de changer l'heure de l'oraison.

Le saint prémunit ses filles contre la négligence habile à transformer le difficile en impossible, et il insiste en ces termes sur l'obligation du lever matinal (1) : « Si l'on ne se

lève à l'heure, le temps passe, l'on n'a pas de loisir, il faut vite s'habiller et ainsi on laisse là l'oraison... Après avoir fait cette faute un jour, on la fera le lendemain. Si deux Sœurs la font, il y en aura bientôt trois, surtout quand ce sont des anciennes. Si cela arrivait, bientôt toute la communauté ne ferait plus l'oraison. »

(1) X, 41-42, n° 64. Conférence du 15 novembre 1654 sur le

[51]

Rappelons-nous qu'un acte opposé à une habitude affaiblit celle-ci par le fait même qu'il tend à lui en substituer une contraire. Nos journées forment une chaîne plus ou moins lâche ou plus ou moins serrée, dont les chaînons sont nos gestes. D'où l'importance de respecter l'ordre de ces derniers le plus possible. L'essentiel est de lier fortement ensemble les premiers chaînons, puisque chacun de nos jours est en quelque sorte une nouvelle vie qu'il faut bien orienter dès le principe.

L'on comprend alors pourquoi M. Vincent estime l'habitude de l'oraison un trésor. Il n'est pas de peine qu'il ne faille prendre pour l'acquérir. C'est triste de voir tant de prêtres, de religieuses et de pieux laïcs n'en poursuivre que mollement l'acquisition, tout comme s'il s'agissait d'un bien quelconque.

Le saint regarde avec pitié ces dévots incapables de contracter l'habitude du lever matinal et de l'oraison. Pour leur faire davantage sentir leur lâcheté, il l'oppose au courage avec lequel beaucoup d'hommes suivent ponctuellement l'ordre du temps qu'ils se sont tracé. Comment reculer, pour le service de Dieu, devant des efforts que s'imposent tant de fonctionnaires pour le service de l'Etat, tant de commerçants et d'ouvriers dans l'espoir d'un plus grand gain !

Vincent s'indigne en ces termes contre une telle conduite (2) : « Pourquoi ne mettons-nous pas

(2) I, 177, n° 125. Lettre à M. Antoine Portail, Prêtre de la Mission, à Montmirail, Saint-Lazare, 28 novembre 1632.

[52]

peine à cela pour Dieu, puisque nous voyons que la plupart du monde est exact observateur de l'ordre qu'il s'est proposé ? Jamais ou fort rarement les gens de justice ne manquent de se lever et coucher, aller et revenir du palais à même heure. La plupart des artisans en font de même. Il n'y a que nous autres ecclésiastiques qui sommes si amateurs de nos aises que nous ne marchons qu'au branle de nos inclinations. Pour l'amour de Dieu, travaillons à nous dépêtrer de cette chétive sensualité qui nous rend captifs de ces volontés. »

Si nous sommes du nombre de ces volontés faibles, écoutons le saint et mettons-nous tout de suite à l'œuvre.

L'habitude du lever matinal et de l'oraison ne se forme qu'au prix d'efforts répétés, mais en revanche, cette habitude une fois contractée, les actes qui en sont l'objet deviennent d'une exécution de plus en plus facile. A chacun de se dire : si je veux persévérer dans l'oraison, comme je le dois puisque Dieu m'en donne le désir, je n'ai pas d'autre moyen à ma disposition : si pénible qu'il me paraisse, force m'est de le prendre, et je le prends sans plus tarder.

Comme les habitudes acquises dès l'enfance s'enracinent plus profondément dans l'âme, on ne saurait trop conseiller aux prêtres, parents et maître d'initier de bonne heure fillettes et garçons à la méditation. Mieux vaut pourtant ne pas pousser les éducateurs dans cette voie, s'ils sont des pédagogues médiocres.

Cette initiation doit être faite avec tact et habileté. [53] Sans quoi l'on risquerait de dégoûter à jamais l'enfant de l'oraison. S'il est fâcheux de ne rien dire de cet exercice au jeune âge, il serait plus regrettable de lui en parler comme on en parlerait à des hommes faits. L'acte en question, réduit au début à deux ou trois minutes, doit être proposé aux plus sages comme une marque d'estime et une récompense d'ordre supérieur.

Les idées et les sentiments, sur lesquels l'enfant méditera, seront très simples, bien appropriés à sa mentalité naissante et à ses besoins. Plus ils seront présentés d'une façon concrète et vivante, meilleur en sera l'effet.

Rien de mieux que de se servir de tableaux en couleur représentant les principaux mystères du Christ-Jésus et de la Vierge, à condition que le coloris en soit vif, le dessin net et les personnages peu nombreux. Il importe, en présentant ces belles images, d'être sobre, très sobre de paroles. Un mot suffit pourvu qu'il soit bien choisi.

Sur le terrain pédagogique, les longs discours ne valent rien. C'est le tort de la plupart des parents et des maîtres de multiplier explications et reproches. Mieux vaudrait se taire neuf fois sur dix et ne parler qu'après réflexion. Vrai dans tous les ordres d'idées, ce principe d'expérience l'est particulièrement au point de vue religieux.

Quel que soit notre âge, un moyen de rester fidèle à l'oraison est de lui donner pour objet les mystères qui nous attirent davantage, nos devoirs d'état, les d'ordre moral auxquels nous et [54] les nôtres sommes exposés, en un mot tout ce qui nous tient le plus à cœur.

La plupart du temps, on se désintéresse de l'oraison et l'on y renonce faute de l'adapter à ses besoins et de lui donner un caractère pratique. Pour qu'une vérité religieuse ait prise sur soi, il faut s'en faire l'application dans le secret de sa conscience. Ce n'est qu'à cette condition que, de théorique et immobile, elle devient vivante et agissante. Quand on souffre du froid, l'on ne regarde pas la flamme de loin, l'on s'en rapproche le plus près possible de manière à en sentir la chaleur et à s'en pénétrer. Ainsi en est-il des âmes toutes plus ou moins refroidies par l'égoïsme.

L'inconvénient des sujets de méditation pris dans des livres est leur note impersonnelle. Par le fait même qu'ils ont été composés et publiés pour tout le monde, ces sujets nous touchent peu. La moindre pensée sortie de notre propre fond leur est préférable.

Autant recourir à un recueil de méditation est bon dans les débuts parce qu'il apprend insensiblement la technique de cet exercice, autant s'en servir toujours pourrait nuire aux progrès spirituels. Une fois l'habitude prise de développer le contenu d'une pensée ou d'un sentiment, le mieux est de faire travailler l'âme toute seule sous le regard de Dieu. La besogne sera plus dure, mais beaucoup plus intéressante et fructueuse. Expérimentons-le, et bientôt nous ne voudrions plus sous aucun prétexte nous servir d'un livre si bien fait soit-il.

[55]

Des chrétiens adonnés à l'oraison mentale, quels sont les plus persévérants ? Sans contester ceux qui la font sans manuel d'aucune sorte. Exerçant davantage leurs facultés psychiques, ils les assouplissent et les fortifient de sorte qu'elles sont toujours prêtes à entrer en jeu. L'esprit, le cœur, la volonté sont portés, au moment voulu, le premier à fixer son attention, le second à s'émouvoir et la troisième à prendre de fortes résolutions. C'est bien de ne s'aider d'aucun livre au cours de l'oraison, mais encore faut-il enrichir son propre fond par des lectures substantielles et adaptées à ses besoins. Faites régulièrement chaque soir, ces lectures alimenteront le réservoir où l'âme puise, chaque matin, idées et sentiments.

Est-ce nécessaire d'en faire la remarque ? Les divers procédés indiqués dans ce chapitre n'ont point par eux-mêmes la vertu de nous rendre fidèles à l'oraison quotidienne. Puisque cet exercice est surnaturel, son accomplissement exige un secours du même ordre, d'où la nécessité de la grâce et des dons du Saint-Esprit, par suite l'obligation pour nous de les solliciter par la prière.

Cette assistance divine nous sera octroyée d'autant plus largement que nous en sentirons plus profondément le besoin et que nous l'implorerons avec plus de constance et de ferveur.

Sous prétexte de se défier de soi et de placer sa confiance en Dieu seul, il ne faudrait pas ne tenir aucun compte des procédés indiqués. En faire fi serait mépriser indirectement l'expérience de saint Vincent de Paul et des maîtres de la spiritualité. [56] Loin d'être signe d'humilité, cette attitude serait preuve d'orgueil ou de paresse, à tout le moins de sottise.

L'hagiographie chrétienne le montre : dans le domaine de l'oraison plus que dans tout autre, Dieu exige de notre part une collaboration très active et persévérante. Là, plus que partout ailleurs, se vérifie le mot de Saint Augustin : Dieu qui nous a créé sans nous ne veut pas nous sauver sans nous.

[57]

CHAPITRE V

L'oraison accessible à tous

Après les pages précédentes où l'oraison mentale est reconnue nécessaire pour toute âme éprise d'amour de Dieu, le présent chapitre sur la possibilité de cet exercice peut sembler inutile. Du moment qu'un acte est nécessaire aux Chrétiens soucieux de perfection, il doit être réalisable par tous, bien entendu avec le concours de la grâce.

S'il ne se rencontrait personne pour mettre en doute cette possibilité, saint Vincent ne s'en occuperait pas, alors qu'il y revient souvent dans ses lettres de direction et dans ses entretiens et conférences. De son temps comme du nôtre, plusieurs déclaraient qu'il leur était impossible de se livrer à l'oraison, et se basant sur leur inaptitude, ils s'en dispensaient eux-mêmes.

Cet état d'esprit se retrouve aujourd'hui et se présente sous des formes identiques. Les directeurs de conscience rencontrent les objections réfutées par le saint, au dix-septième siècle. Dans cet ordre d'idée, c'est un perpétuel recommencement. D'où l'utilité de reproduire ces réfutations toujours nouvelles puisqu'elles répondent à des besoins toujours nouveaux.

[58]

Quels sont les contradicteurs avec lesquels M. Vincent est aux prises ? Sans doute des laïcs peu instruits des choses de la Religion, des Chrétiens en train de faire leurs premiers pas sur la voie de l'oraison mentale.

Grande erreur ! Loin d'être tous des ignorants ou des inexpérimentés, la plupart sont, au contraire, des prêtres et des Religieuses, hommes et femmes dont l'esprit et le cœur devraient être orientés vers Dieu seul. Plusieurs même sont familiarisés avec l'exercice en question puisqu'ils s'y livrent depuis dix, quinze ou vingt ans. Les âmes en question n'étant pas les premières venues, le problème n'en offre qu'un plus grand intérêt.

Ces contradicteurs, dont le point commun est de s'estimer sincèrement inaptes à faire oraison, se répartissent en plusieurs catégories suivant la diversité des causes de leur prétendue inaptitude. Avant d'examiner la nature de ces causes, une remarque générale s'impose. Tout en supposant les sujets sincères, leur bonne foi n'est pas la même chez tous. Il s'y mêle d'ordinaire des facteurs inconscients qui l'altèrent quelque peu et en diminuent la valeur.

En affirmant l'impossibilité pour elle de se recueillir et de méditer, la personne ne ment pas puisque son affirmation est l'écho de sa pensée ; mais cette dernière est en désaccord avec ce qu'elle était lors de sa formation ou tout au moins ne répond-elle qu'imparfaitement à son point de départ. Si le sujet pouvait l'embrasser d'un regard dans son évolution complète, il ferait alors une affirmation mensongère. Derrière l'impossibilité de [59] faire oraison qu'il allègue, lui apparaîtrait un sentiment de paresse ou de lâcheté. Et du coup force lui serait de reconnaître dans son for intérieur qu'il ne fait qu'obéir à son égoïsme.

Cette remarque doit faire réfléchir sur son cas quiconque se juge inapte à méditer. Au lieu de se dire, je sens trop vivement cette inaptitude pour qu'elle soit illusoire, il faut au contraire la considérer a priori comme telle jusqu'à plus ample information. Presque toujours, le sujet découvrira, en remémorant sa conduite et en sondant son cœur, qu'il lui est seulement plus pénible qu'à d'autres de se livrer à l'oraison et qu'il y renonce par défaut de courage sous couleur d'impossibilité.

Quelles que soient nos préventions contre cet exercice, tenons-le fermement pour accessible à toutes les âmes de bonne volonté. C'est la thèse soutenue par saint Vincent de Paul et par les maîtres de la vie spirituelle.

Les contradicteurs habituelles du saint lui oppose son ignorance. Nous méditerions volontiers – disent-ils – si notre tête n’était pas vide d’idées. Malgré nos efforts, nous ne pouvons fixer notre esprit sur des vérités abstraites. Ne nous demandez plus l’impossible. Et le saint de leur dire et répéter sur tous les tons qu’ils sont dans l’erreur. C’est de sa part une vraie campagne menée contre eux avec une obstination souriante. Combien intéressantes à cet égard ses Conférences données aux Filles de la Charité.

La tactique du saint mérite d’être étudiée en détail. Son caractère de bonhomie est commandé par la bonne foi des adversaires. Ces derniers ont en [60] effet plus besoin d’encouragements que de reproches : des paroles dures leur seraient funestes. L’important est de rendre confiance à ces intimes. Vincent les rassure en affirmant que Dieu ne peut leur refuser cette grâce de l’oraison après leur en avoir octroyé tant d’autres, et de si grandes (1) : « Non, ne craignez pas que de pauvres filles de village, ignorantes comme vous pensez être, ne doivent pas prétendre à ce saint exercice. Dieu a déjà été si bon en votre endroit que de vous appeler en l’exercice de la charité ; pourquoi penseriez-vous qu’il vous déniât la grâce dont vous avez besoin pour bien faire oraison ? Que cela ne vous entre point en l’esprit. » Voilà un argument valable pour toutes les âmes de bonne volonté.

Comme des Sœurs se plaignent de ne pouvoir méditer faute de savoir lire, Vincent de leur répondre qu’il s’est rencontré avec de grands saints qui, sans aucune lettre, ont eu le don d’oraison (2). Il leur en explique le motif tiré de l’Evangile (3) : « C’est dans les cœurs qui n’ont point la science du monde et qui recherchent Dieu en lui-même, qu’il se plaît à répandre de plus excellentes lumières et de plus grandes grâces. Il découvre à ces cœurs ce que toutes les écoles n’ont point trouvé, et leur développe des mystères où les plus savants ne voient goutte. »

Le saint revient en ces termes sur cette idée qui

(1) IX, 3. Conférence du 31 juillet 1634 sur l’explication du règlement.

(2) X, 574, n° 103. Conférence du 13 octobre 1658 sur l’oraison.

(3) IX, 421, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l’oraison.

[61]

lui tient tant à cœur parce qu’elle cadre avec son humilité (4) : « De pauvres paysans qui ne savent rien ont reçu de Dieu le don d’oraison et dans un plus haut degré que beaucoup d’autres bien savants. Et c’est dans ce sens que nous devons entendre ce que Notre-Seigneur disait : « Mon Père, je vous avoue et reconnais que vous avez caché les choses que je viens d’enseigner aux savants et aux doctes et les avez révélés aux petits (5). »

Vincent se sert de la comparaison suivante pour donner une idée de ce qu’est l’intervention divine en faveur des simples (6) : « Notre-Seigneur sera votre pédagogue. Il vous enseignera comme on fait avec les enfants qui ne savent encore rien. Ne voyez-vous pas comment, dans les écoles, on montre les lettres aux enfants et petit à petit on les avance ? C’est ainsi que Notre-Seigneur fait aux filles qui ne s’estiment rien et se croient les pires de toutes. »

Non seulement l’oraison instruit les ignorants des vérités chrétiennes, mais elle les rend à même d’en parler avec éloquence. Quelle perspective merveilleuse ouverte à des hommes naturellement incapables d’éclairer leur prochain.

Le saint fait habilement miroiter cette perspective aux yeux de ses auditrices (7) : « Si vous saviez le plaisir que Dieu prend à voir qu’une pauvre fille de village s’adresse amoureusement à lui, oh ! vous iriez avec plus de confiance que je ne vous

(4), 568, n° 102. Conférence du 6 octobre 1658 sur le lever, l’oraison, l’Angelus.

(5) *Mat.*, XI, 25.

(6) X, 568-569.

(7) IX, 422-423, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l’oraison.

[62]

puis conseiller. Si vous saviez combien de science vous y puiserez, combien d’amour et de douceur vous y trouverez ! Vous y trouverez tout car c’est la fontaine de toutes les sciences.

« D'où vient que vous voyez des gens sans lettres parler de Dieu, développer les mystères avec plus d'intelligence que ne ferait un docteur ? Un docteur, qui n'a que sa doctrine, parle de Dieu voierement en la manière que sa science lui a apprise ; mais une personne d'oraison en parle d'une toute autre manière.

« La différence des deux vient de ce que l'un en parle par simple *science acquise*, et l'autre par une *science infuse* toute pleine d'amour, de sorte que le docteur, en ce rencontre, n'est pas le plus savant. Et il faut qu'il se taise là où se trouve une personne d'oraison, car elle parle de Dieu, tout autrement qu'il ne le peut faire. »

Le saint met en lumière, dans ce texte, la supériorité des illuminations et des inspirations divines sur toute l'activité naturelle de l'intelligence. Il y vise ce mode suréminent de la grâce opérante par lequel l'Esprit-Saint suscite des pensées, les dirige et les spécifie. C'est ainsi qu'en vertu du don de *sagesse*, l'âme acquiert une connaissance de Dieu très différente du savoir théologique.

Il ne s'agit pas de hautes mais froides spéculations sur des données métaphysiques ou des textes de l'Écriture. Dieu est connu pour ainsi dire expérimentalement par son action au dedans de nous et par l'apaisement et la joie qui en découlent. Comme l'écrit saint Paul, « l'Esprit, lui-même, rend témoignage [63] à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu (8) ».

Analogue à la mystérieuse manne savourée dans le désert par les Israélites, l'Être divin est senti, goûté, aimé. Il résulte de cette sorte d'expérience une certitude ineffablement douce de l'existence de Dieu et de sa présence. Les chrétiens ainsi favorisés demeurent imperturbables au milieu des agitations et des épreuves parce qu'ils voient Dieu toujours et en toutes choses : aussi en parlent-ils avec une éloquence à laquelle les plus savants ne peuvent atteindre. Vincent révèle d'un mot le secret de cette éloquence : leur science infuse est toute pleine d'amour ; et personne ne parle mal de ce qu'il aime.

L'on comprendra mieux la supériorité de cette connaissance quasi expérimentale de Dieu sur le savoir spéculatif après la lecture de ce texte paulien (9) qu'applique saint Thomas au don de sagesse (10) : « Nous prêchons la sagesse de Dieu dans le mystère, sagesse qui a été cachée et prédestinée pendant des siècles pour notre gloire... L'Esprit pénètre toutes choses, même les profondeurs de Dieu. Qui des hommes sait ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Ainsi ce qui est en Dieu, personne ne le connaît, que l'Esprit de Dieu... L'homme spirituel juge de toutes choses, et il n'est jugé de personne. Car qui a connu la pensée du Seigneur pour pouvoir

(8) *Rom.* VIII, 16.

(9) I, *Cor.* II, 7-16.

(10)

l'instruire, mais nous, nous avons la pensée du Christ. »

Nul maître de la spiritualité plus convaincu que M. Vincent de l'importance des dons du Saint-Esprit dans l'oraison. Les livres et les études ne favorisent guère cet exercice. Et le saint de citer le mot de saint Bonaventure en réponse aux félicitations d'un simple sur son savoir (11). « Oh, mon frère, pour bien faire oraison, la science n'est point nécessaire, il suffit de bien aimer Dieu. C'est pourquoi la moindre femme et le frère le plus ignorant du monde, s'ils aiment Dieu, font bien mieux l'oraison que moi. »

Quelqu'un – ajoute le saint – s'enquérant de saint Thomas dans quels livres il puisait les si belles et si hautes conceptions qu'il avait de Dieu, reçu cette réponse : « Monsieur, s'il vous plaît, je vous mènerai à ma bibliothèque. » Et saint Thomas le conduisit devant son crucifix et lui dit qu'il ne faisait point d'autre étude que celle-là. »

Le bon plaisir de Dieu est de s'entretenir avec les petits. C'est un fait d'expérience : les lumières et les tendresses spirituelles sont plus souvent communiquées aux femmes vraiment dévotes qu'aux hommes, si ce n'est aux simples et aux humbles (12).

M. Vincent a connu un laboureur des montagnes d'Auvergne qui, tout en menant la charrue et en gardant les chèvres, faisait oraison, et il parlait de

(11) IX, 32, n° 4. Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.

(12) IX, 220, n° 21. Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement.

[65]

Dieu si dignement – affirme le saint (13) – qu'il n'est prélat, théologien, ni qui que ce soit, qui en pût parler de la sorte, et je n'espère pas en entendre si bien parler.

Un fait plus significatif encore est la transformation intellectuelle de plusieurs Frères convers, dont le saint est fréquemment témoin à Saint-Lazare. « Nous faisons la répétition de l'oraison chez nous – écrit-il (14). – Or, par la grâce de Dieu, les prêtres y font bien, les clercs aussi, qui plus, qui moins ; mais pour nos pauvres Frères, oh ! en eux se vérifie la promesse que Dieu a faite de se découvrir aux petits et aux humbles, car nous sommes étonnés des lumières que Dieu leur donne ; et il paraît bien que c'est lui tout seul, car ils n'ont aucune science. Ce sera un pauvre cordonnier, ce sera un boulanger, un charcutier, et cependant ils nous remplissent d'étonnement.

« Nous en parlons quelquefois entre nous, avec confusion de n'être pas tels que nous les voyons. Nous nous disons les uns aux autres : « Voyez ce pauvre Frère ; n'avez-vous point remarqué les belles et bonnes pensées que Dieu lui a données ? Cela n'est-il pas admirable ? Car ce qu'il dit, il ne le dit pas pour l'avoir appris auparavant ; c'est depuis qu'il fait oraison qu'il le sait. »

D'après Vincent, ces faits ont providentiellement pour but de prouver que toute la science du monde n'est qu'ignorance auprès de celle octroyée par

(13) IX, 391, n° 36. Conférence du 7 mai 1648 sur le bon usage des instructions.

(14) IX, 421, n° 37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.

[66]

Dieu aux âmes sérieusement adonnées à l'oraison.

Dans son désir de frapper davantage l'imagination de ses auditrices, le saint leur donne en exemple une figure demeurée populaire parmi les Filles de la Charité, le Frère Antoine : « Avez-vous jamais vu une personne parler de Dieu comme faisait cet homme ? – dit-il (15). – Pour moi, je n'ai jamais rien vu d'approchant, car dix paroles de sa bouche faisaient plus d'impression sur les cœurs que je ne vous saurais dire quel nombre de prédications. C'était rempli d'une onction qui se communiquait si doucement aux cœurs que l'on était dans l'acquiescement. Et où avait-il appris cela ? Il l'avait appris de quelques prédications qu'il avait entendues, puis méditées ; et Dieu s'était si abondamment donné à lui que jamais il n'en fut mieux parlé ; et cela par l'oraison. »

Voilà rendue avec autant d'exactitude que de simplicité l'influence douce, mais profonde des hommes d'oraison sur les âmes. Leur éloquence ne ressemble à nulle autre ; elle n'est pas de la Terre : l'Esprit-Saint en est l'inspirateur. C'est reconnaître qu'elle ne dépend ni de l'intelligence, ni du savoir, et qu'un ignorant, ne saurait-il ni lire, ni écrire, peut l'obtenir de Dieu en n'y apportant d'autre disposition qu'une ardente charité.

L'oraison considérée au point de vue surnaturelle n'a rien d'inquiétant, ni de décourageant, même pour les têtes les plus vides et les esprits les moins ouverts. Notre tort est de l'envisager d'une manière trop humaine, d'y voir surtout un exercice

(15) IX, 423.

[67]

d'attention et de réflexion, dont beaucoup sont évidemment incapables.

Au lieu de tant s'appesantir sur ses qualités intellectuelles, tout comme s'il s'agissait des épreuves du baccalauréat ou d'une licence, il suffit de se demander si l'on aime Dieu ou plus exactement si l'on veut l'aimer de toutes ses forces et de tout son cœur. Le désirerait-on seulement, si ce désir est sincère, l'oraison ne tardera guère à le transformer en une vraie et solide volition. Une fois ce principe admis et ce point de vue surnaturel définitivement accepté, rien ne peut détourner de cet exercice, et même tout porte les ignorants à s'y livrer.

Voilà un domaine qui leur est ouvert, alors que tant d'autre leur sont fermés par suite de leur incapacité.

Quelle merveille ! Autant les sciences humaines sont pour eux inaccessibles, autant la science divine est à leur portée. Qu'ils y entrent courageusement, et ils y trouveront Dieu pour les instruire. Peut-être cette instruction se fera-t-elle à leur insu, mais qu'importe. L'essentiel est qu'elle se fasse, et infailliblement elle se fera. M. Vincent de leur en donner l'assurance basée sur l'Évangile et sur des faits aussi certains que nombreux.

Les esprits médiocres sont sûrs du succès, s'ils se placent résolument au point de vue surnaturel. Leur bonne volonté court cependant au péril, et Vincent le leur signale. C'est celui de faire de trop grands efforts pendant l'oraison. Le saint leur recommande d'agir *modérément et suavement* là comme partout ailleurs. « La trop grande application [68] de l'entendement – observe-t-il (16) – échauffe le cerveau et cause des douleurs de tête ; les actes de la volonté trop souvent réitérés, ou trop violents, épuisent le cœur et l'affaiblissent. Il faut se modérer en toutes choses, et l'excès n'est jamais louable en quoi que ce puisse être. »

Pratiques pour tout le monde y compris les plus belles intelligences, ces conseils du saint le sont encore davantage pour les simples et les ignorants. Ces derniers y trouvent la seule méthode appropriée à leur cas (17) : « Nous devons agir par esprit de foi dans l'oraison, et considérer les mystères et les vertus, que nous méditons, dans cet esprit de foi, doucement, humblement, sans faire effort sur l'imagination, et appliquer plutôt la volonté pour les affections et résolutions, que l'entendement pour les connaissances. »

Les malades et les tempéraments débiles doivent plus que tout autre éviter pendant l'oraison un travail intellectuel au-dessus de leurs forces. Sous l'empire de cette préoccupation, M. Vincent prie le Supérieur Louis Rivet de veiller particulièrement sur M. Fleury qui souffre du foie. Qu'il lui recommande de se livrer à l'oraison *sans contention et de s'y comporter doucement et sans effort* (18).

Dans ses rapports avec Dieu, l'âme peut suppléer au défaut d'activité cérébrale par un surcroît d'activité affective et volontaire. Quand l'intelligence ne

(16) XI, 407, n° 168. Répétition d'oraison du 10 août 1657 sur l'oraison.

(17) XI, 92, n° 73. Répétition d'oraison sur l'oraison.

(18) VII, 306-307, n° 2691. Lettre du saint à Louis Rivet, Supérieur de la mission à Saintes.

[69]

fonctionne qu'avec lenteur et difficulté, au lieu d'en requérir plus qu'elle ne peut donner, le mieux est de faire appel au cœur et à la volonté.

Le saint cite à ce propos le cas d'un Frère qui avouait ingénument n'avoir pas assez d'esprit pour méditer (19). Des facultés de l'âme, une seule lui servait : la volonté. Le sujet proposé, il l'employait – selon le mot de l'intéressé lui-même – à produire des affections, passant son temps à remercier Dieu, à regretter ses fautes, à implorer la grâce d'imiter telle vertu de Notre-Seigneur. Son dernier acte était de se bien résoudre.

Loin de lui reprocher sa conduite, le saint l'approuvait pleinement. « Ne vous mettez pas en peine des applications de l'entendement, - lui dit-il – qui ne se font que pour exciter la volonté, puisque la votre, sans ces considérations, se porte ainsi aux affections et aux résolutions de pratiquer la vertu. Dieu vous fasse la grâce de continuer de la sorte. »

Il est bon de le rappeler encore aux ignorants : l'oraison n'est pas et ne doit jamais être une étude ; c'est un cœur à cœur avec Dieu où l'âme tantôt parle et tantôt écoute. Plus cet entretien est tendre, ingénu, confiant, meilleurs en sont les fruits. Ne serait-ce pas traiter l'Éternel comme un homme sensible au beau langage que de s'évertuer à lui dire de belles phrases. Contentons-nous de nous tenir sous le regard divin.

Si le Seigneur parle, écoutons ses paroles sans les interrompre par des commentaires. Si la voix divine reste muette et que notre esprit ne trouve rien

(19) XI, 92, n° 74. Répétition d'oraison sur l'oraison.

[70]

à dire, résignons-nous tout simplement au silence. Les plus savants et les plus saints s'y sont résignés. Dieu n'a besoin ni de parler aux âmes, ni de les entendre pour les instruire et sanctifier.

Nous voici amenés à traiter du principal motif mis en avant pour s'abstenir de faire oraison. Faute d'accepter cet état de silence et d'inertie apparente auquel il vient d'être fait allusion, des chrétiens se dégoûtent d'un exercice qui ne leur semble n'avoir plus pour eux de raison d'être ; et bientôt ils l'abandonnent comme un vêtement devenu trop étroit. Cette désertion prompte ou tardive suivant les caractères n'est que trop générale.

Les maîtres de la spiritualité ont compris la gravité du péril et se sont appliqués de tout temps à le conjurer. M. Vincent y emploie son zèle et sa pénétration psychologique. Son esprit de prévoyance le porte à signaler aux âmes l'épreuve qui les attend. Loin de l'atténuer, il la montre dans tout ce qu'elle peut avoir de plus pénible.

Comme chacun de nous est exposé à ce genre d'épreuve, personne ne lira sans profit les conseils suivants donnés par le saint aux Filles de la Charité (20) : « Vous me demandez comment il faut faire oraison, parce qu'il vous semble que vous n'y faites rien. Avant toutes choses, j'ai à vous dire, mes Sœurs, de ne la quitter jamais parce qu'il vous semble que vous y êtes inutiles. Ne vous étonnez pas, celles qui êtes nouvelles, de vous voir un mois, deux mois trois mois, six mois sans rien faire ; oh ! non, non, pas même pour une année, ni deux, ni

(20) IX, 424-425, n°37. Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.

trois. Mais ne laissez pas de vous y rendre comme si vous y faisiez beaucoup.

« Sainte Thérèse fut vingt ans sans pouvoir faire oraison. Elle n'y comprenait rien. Allait-elle au chœur, elle disait : « Mon Dieu, je m'en vas, parce que la règle l'ordonne, car je n'y ferai rien ; mais puisque vous le voulez, je m'y rendrai. »

Et en tous ces vingt ans, quoiqu'elle n'y eût que du dégoût, elle n'y manqua pas une fois. Et au bout de vingt ans, Dieu, récompensant sa persévérance, lui départit un si éminent don d'oraison que, depuis les apôtres, jamais personne n'a atteint saint Thérèse.

« Savez-vous, mes Filles, si Dieu ne vous veut point faire des saintes Thérèse ?

« Vous pensez qu'allant à l'oraison, vous n'y ferez rien parce que vous n'y avez pas de goût ; et il faut que vous sachiez, mes Filles, que toutes les vertus se trouvent là dedans : premièrement l'obéissance, dont vous faites un acte à l'heure que la règle l'a ordonné ; l'humilité, car, pensant que vous n'y ferez rien, vous concevrez un bas sentiment de vous-même ; la foi, l'espérance, la charité. Enfin, mes Filles, dans cette action sont encloses la plupart des vertus qui vous sont nécessaires.

« Pour toutes ces raisons, qui nous montrent la bénédiction que Dieu donne à ceux qui pratiquent l'exercice de la sainte oraison, qu'ils y aient du goût, ou soient en aridité, nous devons maintenant, vous et moi, nous donner à Dieu pour n'y jamais manquer, quoi qu'il arrive. »

Nous pouvons tous, prêtres et fidèles, faire [72] l'application à nous-mêmes des conseils du saint, bien qu'ils soient adressés à des Religieuses. Les dégoûts, sécheresses, aridités se rencontrent dans le monde comme dans le cloître. Il n'est guère de vie spirituelle qui n'en souffre en un temps ou en un autre. Tantôt leur durée se prolonge pendant dix, vingt ans et davantage ; tantôt elle est extrêmement courte. Pourquoi ces différences ? C'est le secret de Dieu qu'il serait insensé de vouloir surprendre.

Acceptons les épreuves, les yeux fermés, acceptons-les dans toute leur étendue et sous la forme particulière déterminée par la Providence.

Cet acquiescement de cœur à ce genre de souffrance est plus facile quand on est convaincu de leur utilité. Plus la certitude sera forte, profonde, plus l'acceptation sera pleine et durable.

Au temps de l'épreuve, il faut se dire et se redire journallement : mon oraison si froide, si pauvre glorifie Dieu et m'est utile, malgré les apparences contraires. Serait-ce raisonnable de me fier plutôt à mes impressions personnelles qu'aux affirmations d'un saint Vincent de Paul et qu'à l'enseignement des maîtres de la spiritualité ? Puis-je d'ailleurs avoir la prétention de

suivre le travail de la grâce au dedans de moi ? S'il est des opérations qui défient tout contrôle, ce sont bien les touches de Dieu sur les âmes.

Comprenons une fois pour toutes qu'il serait puéril d'établir une proportion entre l'accroissement ou la diminution de notre vie spirituelle et les joies ou les tristesses éprouvées au cours de nos oraisons. Hier, ma ferveur sensible pouvait ne correspondre [73] à aucun progrès spirituel, alors qu'aujourd'hui mon état de dégoût et de sécheresse peut coïncider avec un acheminement vers la perfection. J'avais tort de me réjouir, hier, de quelque chose d'illusoire, et je me trompe, aujourd'hui, en me décourageant lorsqu'il faudrait être plein d'espoir.

Comme le démontre M. Vincent, le seul fait d'être fidèle à son oraison quotidienne et d'y consacrer toujours le même temps, malgré le vide d'idées et de sentiments, ne va pas sans un développement des vertus théologiques de foi, d'espérance, de charité, et des vertus d'obéissance et d'humilité. En s'appuyant sur cette vérité absolument certaine, l'on s'arme de courage pour supporter les sécheresses intérieures, si longues et si dures soient-elles.

M. Vincent expose un autre principe non moins certain et non moins utile. Il s'agit de la provenance et du rôle des aridités spirituelles. La nature et le démon n'en sont pas toujours la cause. Dieu lui-même s'en sert pour sanctifier les âmes et se les unir plus étroitement. Après leur avoir prodigué ses douceurs pour les attacher à l'oraison, le Seigneur les en sèvre quand elles sont assez familiarisées avec cet exercice pour s'y livrer par devoir et avec désintéressement. En les privant de ses consolations, Dieu, d'un côté, les humilie et les détache de la Terre, tandis que, de l'autre, Il les élève et se les attache par des liens moins doux, mais combien plus forts. En définitive c'est un moyen dont use l'Époux divin pour se faire aimer.

Voici ce principe mis en lumière par le saint dans [74] ces lignes si sages et si mesurées (21) : « Dieu permet quelque fois qu'on perde le goût qu'on ressentait et l'attrait qu'on avait pour l'oraison, et même qu'on s'y déplaie. Mais c'est ordinairement un exercice qu'il nous envoie et une épreuve qu'il veut faire de nous, pour laquelle il ne faut pas se désoler, ni se laisser aller au découragement.

« Il y a de bonnes âmes qui sont quelquefois traitées de la sorte, comme plusieurs saints l'ont aussi été. Oui, je connais plusieurs personnes fort vertueuses, qui n'ont que des dégoûts et des sécheresses en l'oraison ; mais, comme elles sont bien fidèles à Dieu, elles en font un très bon usage ; ce qui ne contribue pas peu pour leur avancement en la vertu.

« Il est vrai que quand ces dégoûts et sécheresses arrivent à ceux qui commencent à s'adonner à l'oraison, il y a quelquefois sujet de craindre que cela ne provienne de quelque négligence de leur part. »

Cette dernière remarque du saint est d'un théologien expérimenté. Comme Dieu attire d'ordinaire les âmes à l'oraison par ses douceurs, il est étrange qu'une âme de bonne volonté en soit privée dès ses premières méditations. Aussi cette âme doit-elle se juger la cause de cet état. Un sérieux examen de conscience lui permettra de découvrir la cause de ses souffrances. Il importe de le faire sans trouble, ni précipitation.

Le sujet se demandera s'il apporte dans ses rapports avec Dieu les dispositions voulues pour en

(21) XI, 91, n° 73. Répétition d'oraison sur l'oraison.

profiter, puis s'il se livre de son mieux à l'oraison et dans des conditions favorables.

Psychologue avisé, Vincent de Paul comprend le martyre qu'endurent les personnes éprouvées par des sécheresses spirituelles, et il compatit cordialement à leur triste sort.

« Je vous plains beaucoup pour les peines d'esprit que vous souffrez, - écrit-il à un clerc (22) - parce qu'il n'est rien qui afflige tant une âme qui aime Dieu, ni qui la décourage plus dans ses premières résolutions, ni qui l'expose davantage aux tentations, comme font ces tiédeurs que vous avez pour les choses de Dieu et ces dégoûts pour l'oraison... C'est pourquoi, mon cher Frère, vous devez beaucoup prier Dieu qu'il les éloigne de vous, ou qu'il vous fasse la grâce d'en bien user.

« Sa bonté fera sans doute l'un et l'autre, si, nonobstant ces sécheresses, vous êtes fidèle à ces exercices. Mais au reste ne vous étonnez pas de vous voir en cet état ; il vous est commun avec quantité de saints qui ont passé par là, et j'espère qu'il se changera bientôt en ferveur et allégresse d'esprit d'autant que l'homme n'est jamais en même état, et que Notre-Seigneur exerce ses meilleurs serviteurs tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, pour les éprouver en toutes les manières. Cela étant, tâchez d'agréez tous les événements de sa conduite paternelle, et demeurez ferme parmi ses changements à ne chercher que lui et votre propre abnégation. »

(22) V, 634, n° 2082. Lettre du saint à un clerc de la Mission de Gênes, du 16 juin 1656.

[76]

Cette lettre du saint renferme de précieuses indications tant pour le gouvernement de son âme que pour celui des autres. Quand quelqu'un est dégoûté de l'oraison et qu'il lui semble impossible de la bien faire, c'est une maladresse de lui rappeler froidement les principes ci-dessus énoncés, et de s'en tenir là. Il faut trouver naturel son émoi et lui donner l'assurance qu'un état si pénible est compris, voire même sympathiquement partagé.

Les chrétiens ainsi tourmentés sont enclins au scrupule et à l'aigreur, comme tous ceux qui souffrent de peines intérieure mal définies. Des reproches un peu secs peuvent les y jeter, quelquefois même de simples explications données avec froideur. Le préambule de sincère commisération ouvre l'âme à la confiance et rend plus efficaces les remèdes proposés. Combien reconfortante cette pensée d'une communauté d'épreuves avec les saints ! N'est-ce pas habile de rappeler aux cœurs dans l'angoisse la rapidité avec laquelle l'homme passe de la tristesse à la joie ? Ce n'est qu'après ces travaux d'approche, que le saint prêche à son correspondant l'oubli de soi et la complète soumission au bon vouloir de Dieu. Encore lui montre-t-il les complexités de l'heure présente changées bientôt en joie.

L'unique médicament indiqué c'est la fidélité aux exercices religieux et particulièrement à l'oraison qui ne se peut obtenir sans esprit de prière, fermeté de caractère et abnégation. Ainsi le renoncement, condition *sine qua non* des états supérieurs d'oraison, est nécessaire aux premiers mouvements de l'âme vers Dieu.

[77]

Nous voici amené à traiter d'un prétexte derrière lequel beaucoup s'abritent pour omettre l'oraison en toute sécurité de conscience. Prêtres absorbés par le ministère paroissial ou par la prédication, Religieuses vouées à l'éducation de l'enfance ou au soin des malades, femmes ou jeunes filles du monde adonnées aux bonnes œuvres, gémissent sur ce qu'elles n'ont pas le temps de méditer

Ces plaintes ne sont pas chose nouvelle, Vincent de Paul les a souvent entendues, comme les directeurs spirituels les entendent à leur tour. Si ces derniers les prennent quelquefois au sérieux, leur illustre devancier, lui, les tenait pour injustifiées jusqu'à preuve du contraire. Neuf fois sur dix, en effet, si l'heure ou la demi-heure d'oraison ne trouve pas place dans la journée, la cause n'en est pas le nombre des occupations, ni leur durée respective, mais un défaut d'ordre et de prévoyance.

Il en est de nos actes quotidiens comme des vêtements et des objets de toilette à mettre dans une valise en vue d'un voyage. En les disposant intelligemment, il est possible d'en faire entrer le double qu'en les jetant pêle-mêle. Au lieu d'agir au hasard, mettons sur pied un programme de vie en rapport avec nos devoirs d'état.

Fixons l'heure du réveil, et qu'elle soit la plus matinale possible, tout en tenant compte du repos qu'exige notre âge et notre santé. C'est le principal point du règlement puisqu'étant chronologiquement le premier, il influe sur les autres. L'oraison n'est-elle pas souvent omise en totalité ou en partie, faute de se lever toujours à la même heure ? Cette indétermination au début de la journée de travail [78] est un élément de trouble dont les rapports avec Dieu subissent le contre-coup. Le retardataire se demandant, non sans inquiétude, s'il pourra suffire à sa tâche, n'hésite pas à les sacrifier, d'autant qu'il se dit qu'à l'impossible nul n'est tenu.

Le moyen d'avoir le temps de tout faire, c'est de ne point paresser dans son lit. « Si on ne se lève à l'heure, - remarque le saint (23) - le temps passe et l'on n'a pas de loisir, il faut

vivement s'habiller et ainsi on laisse l'oraison... Après avoir fait cette faute, un jour, on la fera le lendemain. »

Tout en reconnaissant qu'il se rencontre des empêchements sérieux, Vincent déclare qu'en général si l'on y prend garde, on trouve le temps de se livrer journellement à l'oraison. Si par impossible celle-ci n'a pas été faite comme de coutume, qu'on lui consacre le premier temps libre (24).

Le saint juge si étroite la corrélation entre le lever matinal et l'oraison, qu'il dispense très difficilement du premier les Filles de la Charité. Ces dernières allèguent plusieurs motifs pour prolonger leur sommeil. L'une d'entre elles, par exemple a été tenue éveillée par une légère douleur ou par quelque souci, d'autres dorment plus facilement, le matin. Il en est qui, par négligence, se couchent tard. Evidemment le dernier cas ne mérite pas d'être pris en considération. Par contre les précédents semblent le mériter.

(23) X, 41, n° 64. *Conférence du 15 novembre 1654 sur le scandale.*

(24) IX, 34, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

[79]

Le saint si compatissant aux misères humaines se montre sévère dans l'intérêt des âmes. Après une allusion à ses insomnies fréquentes, il exprime en ces termes sa manière de voir (25) : « Je me lève toujours à quatre heures, car j'ai l'expérience que je m'habituerai facilement à me lever plus tard. C'est pourquoi, mes chères Sœurs, faites-vous un peu de violence, et puis vous y trouverez une grande facilité, car nos corps sont des ânes : accoutumés à un chemin, ils y vont toujours. Et pour vous rendre cette habitude facile soyez réglées pour votre coucher. »

Médecins et psychothérapeutes sont partisans eux aussi de cette régularité. Bienfaitrice au point de vue religieux, elle ne l'est pas moins au double point de vue physique et psychique. Les pédagogues en constatent également les heureux effets. La conclusion pratique pour chacun de nous est de porter là en premier lieu son attention et ses efforts. Il importe de se dire et redire à soi-même : si je veux devenir homme d'oraison, je dois commencer par mettre de l'ordre dans mes actes et avant tout par fixer irrévocablement le début et la fin de mes journées. Qu'il me soit agréable ou pénible de rester au lit, je n'en sortirai ni plus tôt, ni plus tard, sauf si la nécessité m'y oblige ou si la charité m'en fait un devoir. Quand ma nuit aura été mauvaise, j'imiterai le bel exemple de M. Vincent pour ne pas m'engager dans une voie de nonchalance qui m'exposerait, un jour ou l'autre, à

(25) IX, 28, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

[80]

quelque laisser-aller dans mes rapports avec Dieu.

L'oraison est un acte si salutaire à notre vie surnaturelle, qu'à tout prendre, mieux vaut, pour la sauvegarder, être trop dur envers son corps que trop tendre. Il est prudent de le répéter : cette ligne de conduite n'est applicable qu'en cas de malaise sans gravité.

Le saint tient pour inconsidéré ce genre de sacrifice chez les malades, comme le prouve les lignes suivantes en vue des âmes trop généreuses (26) : « Votre lever sera à l'heure (du règlement de vie). De cette première action dépend tout l'ordre de la journée. Il faut prendre courageusement cette habitude, qui n'est pas bien difficile, pourvu que vous ayez de la santé et que vous ayez pris, la nuit, le repos nécessaire, qui doit être de sept heures ; car, si quelque infirmité nous empêchait, il faudrait réparer, le matin, le temps que nous n'avons pas reposé la nuit. »

En rapprochant ce dernier texte du précédent empruntés tous deux à la même conférence, l'on se rend compte des préoccupations différentes sous lesquelles ils ont été dits. Le saint voit dans son auditoire, d'un côté, des Sœurs scrupuleuses, portées à des mortifications excessives, ou d'un zèle trop ardent, et, de l'autre, des femmes naturellement douillettes et qui prennent au tragique la moindre indisposition. Evidemment le texte rappelant qu'il importe de ne pas exiger du corps plus qu'il ne peut donner sans surmenage s'applique aux Religieuses de la première catégorie, alors que [81] l'invitation à se montrer énergique convient

seulement à celle du second groupe. Renseignons-nous auprès de notre directeur de conscience pour savoir où se trouve notre place.

Si Vincent me demande de faire oraison immédiatement après mon lever, c'est d'abord pour que des affaires inattendues ou l'annonce de nouvelles intéressantes ne me fasse point oublier ce devoir ou mal l'accomplir. C'est encore, afin de m'attacher, pour ainsi dire, à cet acte par un lien très solide, l'habitude.

Quelle force merveilleuse, en effet, que l'habitude ! Rien de plus vrai, de plus souvent constaté, à condition toutefois qu'elle ne dégénère pas en routine. S'il s'agissait d'un ensemble de mouvements corporels, cette dernière loin d'être nuisible à leur exécution, l'assurerait plutôt, puisque l'automatisme de l'Inconscient facilite et perfectionne l'accomplissement des gestes une fois qu'ils sont entrés dans la mémoire par l'habitude.

L'oraison, bien qu'elle intéresse indirectement le corps par l'attitude recueillie qu'elle lui impose, n'en consiste pas moins en une activité consciente et libre, à laquelle le psychisme tout entier prend part, comme on l'a vu dans un précédent chapitre. De ce fait, la routine en est l'ennemie, du moment qu'elle va directement à l'encontre de l'essence même de l'oraison considérée au moins dans ses formes ordinaires. Ce n'est pas que l'Inconscient n'y joue un certain rôle, mais son intervention d'ailleurs imprévisible présuppose un travail plus ou moins long et difficile de l'esprit, du cœur et principalement de la volonté.

[82]

Il se passe dans ce domaine l'analogie de ce qui se produit dans les sciences et les arts où les intuitions fécondes sont précédées de recherches et d'études patiemment poursuivies.

Comment échapper à l'inconvénient de la routine tout en bénéficiant de la facilité qu'engendre l'habitude par la répétition d'actes semblables ?

Homme d'expérience s'il en fut, Vincent trouve, dans l'oraison elle-même, le moyen de parer au péril. Cet acte ne deviendra jamais routinier, s'il est posé comme il doit l'être, c'est-à-dire en conformité avec sa nature consciente et libre. En un mot, ma méditation d'aujourd'hui bien conduite me prédispose à bien faire celle du lendemain. Plus j'apporterai d'attention et d'amour à ces entretiens avec Dieu, et plus ils me paraîtront, chaque matin, chose nouvelle, alors que si j'apporte un esprit distrait et un cœur indifférent, ils perdront bientôt leur sens et leur raison d'être.

Nos oraisons quotidiennes forment une chaîne, dont les chaînons se ressemblent d'ordinaire. Combien de personnes ne s'expliquent pas le caractère routinier de leurs méditations. Il leur semble être victimes d'une sorte de fatalité qu'elles subissent contre leur gré, sans qu'il y ait la moindre faute de leur part. L'idée de leur responsabilité n'effleure même pas leur esprit, tant elles sont aveuglées sur la cause du mal. Cette cause est pratiquement inexistante, du moment qu'elles croient la routine inévitable. Entre gens de piété, chacun de le dire aux autres, et cette illusion n'en est que plus générale et plus profonde.

M. Vincent combat une erreur si préjudiciable à [83] la sanctification des âmes. Il nous avertit de ne pas chercher ailleurs qu'en nous le principe du mal. D'autre part, son amour de Dieu s'indigne de nous voir si facilement prendre parti d'un tel état de chose ; alors qu'avec la grâce divine et notre collaboration il serait possible d'y remédier. Si votre oraison – nous dit-il – n'est plus qu'un acte automatique sans valeur, ni portée, prenez-vous en vous seul, c'est sur vous, et sur nul autre, qu'en retombe la responsabilité. Pourquoi ne pas avoir préparé ce cœur-à-cœur avec Dieu, comme vous préparez la réception d'un ami ? N'est-ce pas absurde de prétendre passer sans transition des amusements ou des affaires à un acte si différent et d'une telle importance ?

Sans doute la mentalité change brusquement, et l'âme s'élève tout à coup et tout d'un coup du terre-à-terre de la vie dans les régions de l'idéal, mais quelle folie serait de faire fond sur ces changements pour aborder Dieu sans préparation et s'y décider au dernier moment, ainsi qu'on se détermine à la légère aux menues actions de l'existence.

Le sage, avant d'entreprendre une simple promenade, en pèse les inconvénients et les avantages, voit si elle est, ou non, opportune, s'il convient de l'écourter ou de la prolonger, de la faire seul ou en compagnie, d'un pas rapide ou lent ; et le Chrétien, lui, lorsque l'intérêt

supérieur de son âme est en jeu, se jetterait, tête baissée, sur l'oraison sans prendre le temps de se ressaisir. Quoi ! il poserait un acte lourd de son éternité sans se remémorer rapidement ce qu'est cet acte, son but immédiat et [84] lointain, et la manière dont il doit être fait pour ne pas en compromettre les résultats !

L'Esprit-Saint condamne, dans l'Écriture, cette insouciance. Avant l'oraison, prépare ton âme, recommande le livre de l'*Ecclésiastique* (27). Vincent commente ainsi ce texte si bien approprié au cas présent (28) : « L'oraison est une élévation de l'esprit à Dieu pour lui représenter nos nécessités, implorer le secours de sa miséricorde et de sa grâce. Il est donc bien raisonnable qu'ayant à traiter avec une si haute Majesté, l'on pense un peu qu'est-ce qu'on va faire, devant qui l'on va se présenter, qu'est-ce qu'on peut lui dire, quelle faveur l'on peut lui demander.

« Il arrive néanmoins souvent que la paresse et la lâcheté empêchent de penser à cela ; ou bien, tout au contraire, la précipitation et l'inconsidération nous en détournent, ce qui fait que l'on tombe en défaut de préparation. A quoi il est nécessaire de remédier. Il faut encore prendre garde à notre imagination vagabonde et coureuse pour l'arrêter, et à la légèreté de notre pauvre esprit pour le tenir en la présence de Dieu, sans pourtant faire un trop grand effort, car l'excès est toujours nuisible. »

Psychologue avisé, le saint distingue deux types psychiques opposés dans lesquels se répartissent ceux qui négligent de se préparer à l'oraison. Le premier, de beaucoup le plus répandu, est caractérisé par un défaut plus ou moins grand de volonté,

(27) *ECCLES.* XVIII, 23.

(28) XI, 404, n° 168. *Répétition d'oraison du 10 août 1657 sur l'oraison.*

alors que le second relève d'une activité cérébrale excessive et mal réglée. Celui-là comprend les inactifs par tempérament qui ne vont jamais au delà, dans l'effort, de ce qu'ils jugent essentiel. C'est bien beau – pensent-ils – de méditer, chaque matin, pendant un temps donné, mais qu'on ne leur demande pas davantage. Les meilleurs arguments se heurteraient à une fin de non recevoir.

Chez d'autres, le défaut de volonté tient plutôt à la pauvreté de leur vie affective qui prive leur vouloir d'un précieux concours. C'est miracle encore qu'ils méditent journallement puisque ces indifférents le font sans chaleur et sans vie. L'on doit s'attendre de leur part à une désertion prochaine.

Il est enfin des membres du premier groupe qui n'étaient pas naturellement inactifs, mais le sont devenus par recherche de leurs aises. Ce sont des égoïstes chez lesquels l'amour-propre affecte la forme de la paresse. S'ils boudent à l'effort, c'est seulement quand l'effort n'est pas générateur de plaisir. Par là, ils se distinguent des tempéraments mous, des natures inertes. Combien leur culpabilité est plus grande ! Étonnons-nous de ce qu'ils n'aient pas abandonné l'oraison quotidienne, si cet abandon n'a pas eu lieu, il se produira infailliblement et bientôt, à moins qu'ils ne changent de mentalité sous l'empire de la grâce.

Le second type, auquel le saint fait allusion, se subdivise en deux catégories, dont le point de ressemblance est d'aboutir au désordre, mais elles y vont par des voies différentes. L'une de ces voies est la précipitation, l'autre l'irréflexion.

Qui de nous n'a rencontré des impulsifs et des [86] agités qui voudraient réaliser tous leurs projets à l'instant même où ils les forment. La fièvre d'agir les tourmente et les emporte au point de ne pas leur laisser un instant de repos. Voulant tout mener de front, ces surexcités ne viennent à bout de rien. A peine se lancent-ils dans une entreprise, qu'ils pensent à une autre qui n'a rien de commun avec la précédente et vers laquelle convergent leurs forces pour s'en détourner aussitôt et se porter vers une fin qu'elles n'atteindront pas davantage.

Cet état d'esprit engendre, chez le sujet, une inquiétude et, dans ses actes, un désordre contraire à la maîtrise de soi et à la paix intérieure qu'exige l'oraison. Ces agités sont généralement plus à plaindre qu'à blâmer. Leur mal d'ordre psychique relève plus du spécialiste des troubles nerveux que du directeur de conscience. Le prêtre qui en a la charge au point de vue spirituel fera bien de les engager à recourir au médecin. Qu'ils n'aggravent

pas une situation douloureuse par des reproches immérités. Son influence ne sera salutaire qu'à condition d'être douce et patiente. Le mieux est de conformer le plus possible sa ligne de conduite à la tactique de saint François de Sales dans des cas semblables.

Loin de nous indigner de ce qu'un agité fasse son oraison sans préparation, remercions Dieu de ce qu'en son inquiétude et son empressement il consacre à cet exercice un temps appréciable. Tâchons toutefois, en nous aidant des conseils d'un psychologue, de lui indiquer des procédés propres à le rendre quelque peu maître de lui quand sonne l'heure de son oraison. [87]

Les irréflechis, eux, et ils sont légion, sont moins irresponsables que les agités dans la plupart des cas. Beaucoup agissent inconsidérément, non par infériorité psychique, mais par infériorité morale. Les plus dévots d'entre eux méditent superficiellement à la manière dont les gens du monde conversent par pure courtoisie sans prêter attention aux lieux communs qu'ils débitent. Cet automatisme protocolaire de salon se retrouve dans les rapports d'un grand nombre d'âmes avec Dieu.

La cause de l'irréflexion est l'égoïsme. Pourquoi des personnes adonnées aux pratiques de piété méditent-elles par routine sans attention, ni volonté d'en tirer profit ? Tout simplement parce qu'en dehors d'elles-mêmes rien ne les intéresse. Leur défaut de concentration intellectuelle tient à un défaut de vie affective. Pour penser fortement au bon Dieu pendant l'oraison, il faut l'aimer d'un grand et total amour. Seules les âmes que brûle la divine charité se préparent à cet exercice, et si parfaite soit cette préparation, elle leur paraît toujours insuffisante.

L'unique moyen d'échapper à la routine est dans l'amour de Dieu, c'est folie de prétendre en inventer d'autres. Il en est de l'oraison faite par orgueil, par intérêt ou pour tout autre motif humain, comme d'une branche privée de sève, l'âme ne peut y trouver un repos durable, parce que c'est quelque chose d'analogue au bois mort qui se décompose et se réduit en poussière.

Le secret de rendre, chaque matin, cet exercice plus nouveau, plus attrayant malgré sa répétition quotidienne, nous est livré par M. Vincent dans ces [88] lignes (29) : « L'oraison est si excellente que l'on ne peut trop faire ; et plus on la fait, plus on la veut faire, quand on y cherche Dieu. » Tout est là : chercher Dieu au lieu d'y chercher soi-même, consciemment ou à son insu sous couleur d'y trouver Dieu. Le succès de cet acte dépend de la pureté d'intention. Le problème de la routine devait être étudié en détail. N'est-elle pas un adversaire particulièrement redoutable puisqu'il est si difficile de l'éviter. C'est déjà beaucoup de regarder en face son ennemi et de connaître à fond ses ruses. Comme on l'a vu, sa tactique varie selon les sujets et les cas. Plus nous serons familiarisés avec l'examen de conscience, mieux se fera l'application de cet enseignement à nous-mêmes.

L'excuse si souvent invoquée des distractions involontaires pour se dispenser de l'oraison, sous prétexte qu'elle perd du coup son utilité, se rattache au problème précédent. L'on prévoit par suite quelle sera la réponse du saint. Celle-ci est formulée en termes aussi clairs que rassurants dans une conférence aux Filles de la Charité (30) : « Vous me direz peut-être que vous êtes si diverties, même quand vous priez Dieu, que vous ne pouvez être un quart d'heure sans distraction. Ne vous en étonnez pas. Les plus grands serviteurs de Dieu sont quelquefois en ces mêmes peines.

« Je parlais, un de ces jours, à un bon prêtre, converti depuis quelques années, qui emploie un

(29) IX, 414, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

(30) IX, 216, n° 21. *Continuation de la Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement.* [89]

grand temps à prier Dieu. Il me disait qu'il n'avait souvent ni goût, ni satisfaction, hormis celle de dire : « Mon Dieu, je suis ici en votre présence pour y faire votre sainte volonté. C'est assez que vous m'y voyez. » Faites de même. »

L'on ne serait ni surpris, ni affligé outre mesure d'être fréquemment et longuement distrait au cours de ses oraisons, si l'on considérait, une bonne fois pour toute, les distractions comme inévitables. L'exemple des saints à cet égard est convaincant.

Au lieu de s'inquiéter de cette misère et d'en concevoir du dépit, pourquoi ne pas y voir surtout une occasion offerte par Dieu de s'humilier en sa présence et de confesser son néant ?

Un autre avantage de ces peines intérieures est d'aider au détachement de soi. Devant l'impossibilité, qu'elle constate et dont elle souffre, de maintenir son attention tournée vers Dieu, l'âme est amenée providentiellement à ne plus vouloir la satisfaction de ses propres désirs, mais uniquement l'accomplissement du bon plaisir de son Créateur. Non seulement elle veut aimer Dieu, mais la voici indifférente aux voies par lesquelles son Seigneur et Maître la fera parvenir à cet amour. Et les distractions involontaires sont précisément un des instruments dont Dieu se sert pour réaliser cet avancement spirituel. Ce rôle les transforme et les embellit à nos yeux. Loin d'être un poids qui nous empêche de progresser dans l'oraison, elles sont plutôt un secours inattendu et trop souvent incompris.

Prenons la résolution de ne pas nous livrer à cet exercice par plaisir, mais par devoir. Au plus [90] fort de nos distractions et de nos dégoûts, répétons indéfiniment, s'il le faut, cette parole d'humilité citée par M. Vincent : « Mon Dieu, je suis ici en votre présence pour y faire votre saint Volonté. C'est assez que vous m'y voyez. »

Mettons-nous bien en tête que ni le succès, ni l'insuccès apparents de nos oraisons ne signifient rien. Quelle sottise et quelle fatuité de croire que l'Esprit-Saint proportionne ses grâces et ses dons à notre degré d'attention ou à l'intensité de notre ferveur sensible ! Suivre au dedans de soi l'action divine et en mesurer les effets n'est à la portée de personne.

Un dernier prétexte mis en avant pour se dispenser de l'oraison est la difficulté de s'y adonner en voyage. Le saint ne l'accepte pas. Ses missionnaires partent-ils au loin, la première recommandation qu'il leur adresse est de ne jamais omettre l'oraison mentale, même à cheval, s'ils n'ont pas le temps de la faire autrement (31). Est-ce logique en des circonstances, où les tentations se multiplient et deviennent plus pressantes, de renoncer au moyen le plus efficace d'y résister ?

(31) XI, 95, n° 78. *Avis à des missionnaires sur la conduite à tenir en voyage.*

CHAPITRE VI

L'oraison mentale et les œuvres extérieures

Homme d'action, s'il en fut, Vincent de Paul est un des saints qui, dans son action sur les âmes, se préoccupe davantage de la vie intérieure. C'est elle dont il se constitue l'avocat en toutes circonstances : plus ses fils et ses filles d'adoption doivent agir au dehors, plus il les invite à regarder au dedans d'eux-mêmes et à y vivre en Jésus d'une vie divine.

Ce bienfaiteur des pauvres dont le nom est populaire dans toutes les provinces de France et au delà, ce conseiller des rois et des évêques, cette sorte de ministre des affaires ecclésiastiques, ce créateur incomparable de tant d'œuvres extérieures plaide auprès de ses dirigés la cause de l'oubli total de soi et du monde, de l'inaction volontaire et de la solitude avec Dieu seul. Lui si actif par tempérament n'est pas de ceux qui, dans leur admiration pour les œuvres extérieures, les regarde comme le tout de la Religion, alors qu'elles n'en sont qu'une partie, et non la principale.

S'il est bon d'avoir de l'initiative dans certains cas, il est mieux encore, dans d'autres, de se condamner à ne rien faire. Le Supérieur des Prêtres de la Mission, Edme Jolly ne tient pas suffisamment [92] compte de ce principe, et son Général de lui rappeler (1) : « Il y a des choses où nous ne devons agir que passivement, » lui écrit-il à la date du 28 décembre 1657.

Le saint aimait à dire d'un vertueux confrère inactif par raison de santé (2) : « M. Pillé, par son non-faire et en pâtissant seulement, fait plus pour Dieu et pour la maison que moi et toute notre Compagnie en agissant et en travaillant sans cesse. »

Rien d'étonnant de trouver cette parole sur les lèvres du saint, puisqu'il écrit les lignes suivantes au Vicaire Général de Bayonne, Louis Abelly (3) : « Notre-Seigneur et les saints ont plus fait en souffrant qu'en agissant. »

M. Vincent pousse si loin le culte du non-faire qu'il ne défendrait pas ses Instituts contre les attaques dont ils sont l'objet si ses conseillers habituels ne lui représentaient cette défense comme un devoir (4).

Disciple de Louis Lallemand par son mépris de l'action humaine et son extrême méfiance vis-à-vis des meilleurs mouvements de la nature, le saint est attiré par la vie intérieure et cachée. Il s'en fait l'apologie auprès de ses fils spirituels. Si l'un d'eux s'en écarte emporté par le tourbillon des affaires, il l'y ramène aussitôt. Un exemple typique

(1) VII, 33, n°2498.

(2) II, 336, n° 634. *Lettre à Pierre du Chêne, Supérieur de la Mission à Crécy.*

(3) II, 4, n° 418. *Lettre datée du 14 janvier 1640.* Vincent cite à ce propos l'exemple de François de Sales.

(4) IV, 56, n° 1245. *Lettre à René Almérás, Supérieur de la Mission à Rome, 19 août 1650.*

[93]

à cet égard est le cas du Supérieur de la Mission à Rome, Bernard Codoing qui, dans son désir d'attirer l'attention des Grands sur son Institut, se propose de commencer ses travaux d'apostolat par les terres des Cardinaux. Son Général trouve de telles vues trop humaines et contraires à la simplicité chrétienne. Quelle excellente occasion d'inviter Codoing à honorer pendant quelque temps la vie cachée de Notre-Seigneur. « Il y a quelque trésor renfermé là-dedans – lui écrit-il (5) – puisque le Fils de Dieu a demeuré trente ans sur la terre comme un pauvre artisan, avant de se manifester. »

Vincent se réjouit de voir cette vérité comprise et goûtée par Louise de Marillac au point d'être devenue la note dominante de sa mentalité. « O ma chère enfant, - lui écrit-il (6) – que cette pensée sent l'inspiration de Dieu et qu'elle est éloignée de la chair et du sang ! Or sus, c'est l'assiette qu'il faut à une chère fille de Dieu. Tenez-vous y, Mademoiselle, et résistez courageusement à tous les sentiments contraires. »

D'après le saint, l'unique école par laquelle il importe de passer pour devenir homme d'action selon le Cœur de Jésus est celle du sacrifice tendant jusqu'à l'anéantissement de soi à ses propres yeux, en vue d'honorer l'anéantissement du Verbe fait chair par un état de *non-faire* et même en quelque sorte de *non-être* volontaire.

Avant d'étudier les rapports de l'oraison et de l'action, les services rendus par la première à la

(5) II, 281, n° 606. *Lettre datée du 5 août 1642.*

(6) I, 87, n° 50 (vers 1680)

[94]

seconde, et les bons effets qui en résultent pour l'une et pour l'autre, une question préliminaire sollicite notre examen. Saint Thomas d'Aquin la pose en ces termes : *Utrum vita activa sit potior quam contemplativa ?* la vie active l'emporte-t-elle sur la vie contemplative ? Personne au courant de l'Évangile ne met en doute le sens de la réponse puisque Jésus-Christ met l'inaction apparente de Madeleine au-dessus de l'activité visible de sa sœur Marthe.

Le Docteur angélique se demande ensuite si les œuvres extérieures sont incompatibles, ou non, avec la contemplation, en un mot, si la coexistence des deux vies est réalisable ou impossible. Allant plus loin, il cherche à découvrir si cette coexistence des deux vies ne serait pas préjudiciable à la plus digne et la plus importante : *Utrum vita contemplativa impediatur per vitam activam ?* L'empêchement exprimé par le Verbe ne pourrait n'être qu'un empêchement partiel qui tout en laissant place à la vie intérieure en gênerait l'expansion.

D'après saint Thomas, la souveraine perfection consiste en une existence où s'unissent et se soutiennent mutuellement, comme deux sœurs, la contemplation et l'action. Cet état n'est

pas une chimère, c'est l'apostolat pratiqué par Notre-Seigneur au cours de son ministère public et, à son exemple, par tant d'évêques, de prêtres et de fidèles.

La supériorité de l'apostolat tient à ce qu'il est la forme la plus haute de la charité. N'est-ce pas le comble de l'amour que de chercher encore plus le bien de son ami, que le plaisir de sa présence ? L'apôtre le fait en se vouant au salut des âmes pour [95] la plus grande gloire de Dieu (7). Le premier degré de la charité parfaite est de se reposer dans la jouissance des biens qu'elle a conquis ; le second d'entreprendre pour Dieu des œuvres difficiles. Et celui-ci surpasse celui-là en perfection parce qu'il implique un détachement de soi plus complet (8).

Saint Vincent de Paul suit la doctrine thomiste, « Quoique la vie contemplative soit plus parfaite que l'active – écrit-il (9) – elle ne l'est pas toujours plus que celle qui embrasse tout ensemble la contemplation et l'action. »

Ce problème, d'ailleurs, ne devrait pratiquement pas exister pour quiconque, après réflexions et prières, a suivi ce qu'il croyait être sa vocation. Elle est pour nous la meilleure et même la seule bonne du moment qu'elle nous est assignée par la Providence. Ne regardons ni plus haut, ni plus bas, ni plus près, ni plus loin, suivons notre chemin sans regret, ni jalousie.

Le saint l'explique d'une manière concrète à l'un de ses missionnaires en train de se demander s'il ne serait pas mieux de sa part d'entrer chez les Chartreux. « Dieu n'appelle pas tout le monde aux choses plus parfaites, lui écrit son Général (10). Tous les membres du corps ne sont pas la tête, et tous les anges ne sont pas de la première hiérarchie ; ceux

(7) III, *Dist. 35, q. t. art. 4, solut. 3.* « Hoc ipsum videtur esse fortioris caritatis secundum genus quod homo, proetermissa consolatione qua in Dei contemplatione reficitur, gloriam Dei in aliorum conversione quaerat. »

(8) *Sist. 29, q. t. art. 8, solut. 1.*

(9) III, 165, n° 931. Lettre à Claude Sufour, 31 mars 1647.

(10) *ib.*, 165-166.

[96]

des inférieurs ne voudraient pas être des supérieurs ; ils sont contents de celle où Dieu les a mis. Et les Bienheureux qui ont moins de gloire n'envient pas ceux qui en ont une plus grande. Nous devons de même nous contenter de l'état où nous sommes par la disposition de la Providence et auquel Dieu nous bénit. Certes, l'enfant d'une pauvre femme laisse là toutes les autres mères pour se tenir collé au sein de la sienne.

« C'est une finesse du Diable de tenter les gens de bien d'une plus grande perfection, pour leur faire quitter celle où Dieu les veut. Demeurez constamment dans votre état, *et ambula vocatione qua vocatus es* (11), et assurez-vous que votre vocation opérera votre justification et enfin votre glorification. » Ces sages conseils s'appliquent à nous tous quel que soit notre état.

Avant de dresser le bilan des services rendus par l'oraison mentale aux œuvres extérieures, instruisons-nous auprès de M. Vincent d'une vérité ignorée d'un grand nombre de dévots, malgré son importance primordiale : la nécessité de donner la vie intérieure pour fondement à son activité, sous peine de nuire beaucoup à sa propre sanctification et à celle des autres.

Les paroles suivantes, bien que dites d'abord aux Prêtres de la Mission, s'adressent à toute âme désireuse de faire le bien (13) : « Cherchez Dieu en

(11) *Epistola ad Philip.*, IV, 1.

(12) *Paralip. Liber II*, cap. XXXIV, 2.

(13) XII, 131, 132, n° 198. *Conférence du 21 février 1659 sur la recherche du royaume de Dieu.*

[97]

vous, car saint Augustin avoue que, pendant qu'il l'a cherché hors de lui, il ne l'a pas trouvé ; cherchez-le au dedans de vous, comme en sa demeure agréable ; c'est le fond où ses serviteurs qui tâchent de mettre toutes les vertus en pratique, les établissent. Il faut la vie intérieure, il faut tendre là ; si on y manque, on manque à tout ; et ceux qui déjà y ont manqué, doivent s'en confondre, en demander miséricorde à Dieu et s'en amender. S'il y a homme au monde qui ait besoin de cela, c'est ce misérable qui vous parle ; je sors souvent hors de moi et

j'y rentre rarement ; j'accumule fautes sur fautes ; c'est la misérable vie que je mène et le mauvais exemple que je donne.

Et se recolligeant, M. Vincent ajoute :

« O pauvre homme ! tu as tant d'obligation d'être homme intérieur, et tu es en cet état de chutes et de rechutes ! Dieu me le pardonne !

« Cherchons, Messieurs, à nous rendre intérieurs, à faire que Jésus-Christ règne en nous ; Cherchons, ne demeurons pas en un état de langueur ou de dissipation, en état profane qui fait qu'on s'occupe des objets que les sens montrent, sans considérer le Créateur qui les a faits, sans faire oraison pour se dépêtrer des biens de la terre... »

Les paroles d'humilité du saint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont dites avec un accent de sincérité qui ne trompe pas. Quelle doit être la nécessité de la vie intérieure et par suite de l'oraison mentale pour qu'une âme si parfait la sente aussi profondément !

Un tel exemple montre encore aux directeurs de conscience et pédagogues combien il importe, dans [98] cet ordre d'idées, d'être convaincu soi-même pour convaincre les autres.

Tout en admirant la hauteur de vue du conseiller qui plaide si bien la cause de la vie intérieure, peut-être formulons-nous secrètement quelques objections. Vincent de les exposer loyalement et d'y répondre : « Mais, Monsieur, il y a tant de choses à faire, tant d'offices à la maison, tant d'emplois à la ville, aux champs ; travail partout ; faut-il donc laisser tout là pour ne penser qu'à Dieu ? Non, mais il faut sanctifier ces occupations en y cherchant Dieu, et les faire pour l'y trouver plutôt que pour les voir faites. Notre-Seigneur veut qu'avant tout nous cherchions sa gloire, son royaume, sa justice, et, pour cela, que nous fassions notre capital de la vie intérieure, de la foi, de la confiance, de l'amour, des exercices de religion, de l'oraison, de la confusion des travaux et des peines, en la vue de Dieu, notre souverain Seigneur ; que nous lui présentions des oblations continuelles de services et de souhaits pour procurer des royaumes à sa bonté, des grâces à son Eglise et des vertus à la Compagnie. Si une fois nous sommes ainsi établis en la recherche de la gloire de Dieu, nous sommes assurés que le reste suivra. »

Ni le nombre des occupations, ni leur diversité n'excusent du défaut de vie intérieure. L'esprit d'oraison n'exclut nullement l'entente des affaires et le sens pratique des réalités d'ici-bas. Le cas de M. Vincent est typique (14). Malgré sa constante

(14) Arnaud d'Aguel, *Saint Vincent de Paul*, « Guide du prêtre ». Paris P. Téqui. 1921, ch. XIV. Les ecclésiastiques et la gestion des biens temporels. [99]

union d'esprit à Dieu et son détachement de toute créature, personne de plus actif et de plus circonspect dans le gouvernement des hommes et la gestion des biens temporels. Son pragmatisme a contribué beaucoup au développement de ses Instituts et de ses œuvres.

Le Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité se révèle homme d'affaires remarquable dans sa correspondance. Combien de pages écrites de sa main pourraient être signées de nom d'un agriculteur ou d'un financier connu !

Les difficultés d'ordre matériel, auxquelles sont en butte ses deux Instituts naissants, le mettent dans l'obligation de résoudre une infinité de problèmes qui lui sont posés par les Supérieurs des maisons de France, d'Italie, de Pologne ou de l'Afrique du Nord. L'infatigable Général tient tête à tout, et loin de modérer l'ardeur des siens à l'interroger sur toutes choses, il l'entretient et, dans certains cas, il la stimule. Un Supérieur prend-il de sa seule initiative une décision de quelque importance, qu'elle soit opportune ou non, le saint le rappelle immédiatement à l'ordre, l'invitant à ne rien entreprendre d'important désormais sans son avis et consentement. Des reproches de ce genre sont fréquents dans ses lettres.

Vincent ne se contente pas d'une vue d'ensemble des affaires, il les examine chacune à part et en détail, tout comme si rien autre ne réclamait son attention et ses soins. C'est ainsi qu'il blâme un correspondant superficiel de lui exposer son plan d'une manière inexacte ou incomplète, lui cachant [100] par exemple telles circonstances de lieu ou tels détails d'exécution bon à connaître.

Quand une question est posée en termes vagues, le saint demande plus amples explications pour y répondre. Le Supérieur de la Mission à Rome, Edme Jolly, lui a proposé l'achat d'un hôtel particulier, mais il n'en a montré que les avantages, son Général de lui réclamer par retour du courrier un état descriptif des lieux (15). Ce besoin de précision est bien la marque d'un esprit pratique.

Les affaires dont s'occupe M. Vincent sont de toute nature : commerce, agriculture, constitution de rentes, achat ou vente de maison ou de terre, impôts, litiges avec des particuliers ou avec l'Etat, mobilier, matériel de voyage.

L'exemple du saint montre avec évidence qu'il est possible et louable d'être homme d'action pratique en même temps qu'homme d'oraison mentale. Ce qui me détourne de l'esprit de recueillement, ce n'est pas le travail matériel par lui-même, pour absorbant qu'il puisse être, c'est la mentalité trop humaine avec laquelle je l'entreprends, je le poursuis où je l'achève. Mes intentions sont-elles basses, ce travail en est avili ; sont-elles nobles, il en est ennobli ; enfin sont-elles saintes, il en est sanctifié, transformé en prière. Les explications du saint à cet égard sont si lumineuses qu'il est inutile d'y revenir.

Nous le verrons plus loin, le seul moyen vraiment efficace de surnaturaliser son activité, dans ce

(15) VII, 391, n° 2741.

qu'elle a de plus profane, est l'oraison mentale faite régulièrement chaque matin.

Cette sanctification des œuvres extérieures ne leur est-elle pas préjudiciable puisqu'elle semble de nature à modérer l'ardeur de celui qui s'y livre ? Le saint est d'un avis contraire : tout en suppliant ses missionnaires de surnaturaliser le plus possible la gestion des biens temporels, il leur recommande avec autant d'insistance de ne pas se désintéresser des terres qu'ils afferment. Pour en retirer un rendement convenable, encore faut-il en connaître la valeur. Leur devoir est de se tenir au courant des baux et de leur durée, afin d'augmenter la rente, s'il y a lieu. C'est aussi une augmentation pour eux d'être directement en rapport avec leurs fermiers dans le double but de sonder leurs intentions et de surveiller leurs actes (16).

Un Prêtre de la Mission, Jean Monvoisin fait son profit de cet avis qu'il reçoit de son Général : « Mandez-moi si vos vignes sont gelées, comme elles le sont partout ailleurs ; et si vous avez du vin gardez-le. »

Le saint donne l'exemple de cette surveillance, qu'il recommande sans cesse d'exercer à l'égard des fermiers, en aillant l'œil ouvert sur la manière dont les Supérieurs locaux font valoir leurs terres. Une organisation inutile est-elle proposée, il la combat aussitôt par des arguments péremptoires. Ainsi quand le Supérieur de Luçon lui communique son dessein d'établir deux fermes à La Motte, alors

(16) VII, 533-534, n° 2833.

qu'une seule suffit, il lui démontre l'imprudence de son plan (17).

L'imprudence et le défaut d'esprit de suite avec lesquels de faux mystiques gèrent leur fortune, quand ce n'est celle des autres, porte les mondains à croire qu'il est impossible de s'occuper à la fois, d'une façon sérieuse, des biens de la Terre et des trésors du Ciel. Ce qu'on fait en sa faveur des premiers leur paraît devoir être, par la force des choses, au détriment des seconds, et inversement. L'homme de sens pratique et le contemplatif seraient d'après eux aux antipodes l'un de l'autre ; et l'hypothèse de la coexistence des deux types chez le même individu est inadmissible à priori.

Ce préjugé contre l'oraison mentale tient à ce que le monde en ignore la nature, d'ailleurs, difficile à connaître, puisqu'un certain nombre de ceux qui s'y livrent, s'en forge une idée plus ou moins exacte.

Nous le répétons, et on ne saurait trop le redire, des rapports étroits et constants avec Dieu n'empêchent pas un saint Vincent de Paul de faire prospérer envers et contre tous les affaires temporelles dont il a la charge.

Expliquons comment l'oraison mentale vient en aide à l'activité extérieure. Au cours des chapitres précédents, il a été question de la découverte de ses défauts et de leur réforme facilitées par ce moyen plus sûrement et fructueusement que par nul autre. On y a vu qu'il n'est pas jusqu'à la réception

(17) III, 531-532, n° 1172.

[103]

des sacrements et au ministère sacerdotal qui n'en subissent l'influence et n'en soient améliorés.

Le même fait s'observe pour les autres exercices spirituels : l'examen de conscience, la lecture édifiante, la retraite. Toutes ces pratiques doivent être à l'oraison mentale ce qu'est la lumière du jour au soleil, c'est à dire son rayonnement. La prédication apostolique est soumise, elle aussi, à cette loi. Voilà pourquoi Vincent presse ses missionnaires de puiser les inspirations, dont ils ont besoin pour instruire le peuple des vérités nécessaires, dans leur oraison de chaque matin. Ce n'est pas tout : une fois éclairés des lumières de l'Esprit-Saint, ils méditeront sur la meilleure manière d'ordonner leurs paroles. Après avoir énuméré plusieurs livres à l'usage des prédicateurs, le saint déclare qu'il n'en est pas de supérieur à l'oraison. Le plus sage est de s'abandonner à l'esprit de Dieu qui parle en ces rencontres (18).

Poursuivons notre enquête sur les services rendus par la pratique en question, et pour qu'elle soit tout à fait concluante, limitons-la aux formes les plus profanes de l'activité extérieure comprises sous ce terme général, les affaires.

Les trois principaux obstacles à la bonne marche des affaires sont la légèreté d'esprit, la précipitation et le parti-pris. Or tous les trois se trouvent surmontés par l'oraison. L'un des avantages de cette dernière et de nous rendre moins distraits, moins superficiels. Elle est psychiquement un exercice de concentration intellectuelle sur un objet bien défini,

(18) III, 281, 282, n° 1020. *Lettre à Charles Macquart, Prêtre de la Mission, à Richelieu, 22 mars 1648.* [104]

durant un temps donné. Qu'on se reporte aux remarques faites dans le premier chapitre.

A force, chaque matin, de tourner et de retourner mentalement en tous sens une vérité chrétienne ou un mystère, le cerveau prend l'habitude, quel que soit l'objet qui le sollicite, de ne s'en détourner qu'après l'avoir considéré sous ses divers aspects. L'à-peu-près qui le contentait naguère, ne lui suffit plus. Le voici devenu avec M. Vincent l'ennemi des mesures prises à la légère et sans connaissance de cause.

Transformation d'esprit souverainement utile : si la plupart des gens échouent dans leurs entreprises, n'est-ce pas pour s'y être lancés sans prendre la peine de réfléchir profondément ce qu'un chrétien familiarisé avec la méditation est accoutumé de faire.

En même temps que l'oraison quotidienne discipline d'esprit, elle calme l'imagination et les sens, rétablit lentement l'ordre dans le psychisme sans cesse troublé par les agitations de la vie. On le devine, cet apaisement intérieur prépare le sujet à la tractation des affaires par le discernement et la maîtrise de soi où il l'établit. Il n'est pas régime plus efficace pour retrouver son équilibre moral, et s'immuniser en quelque sorte contre tout facteur de trouble, que la répétition journalière d'un exercice où le sujet s'abstrait de ce qui l'inquiète ou le passionne trop vivement afin de se recueillir sous le regard de Dieu.

Le second obstacle au succès des affaires, distinct du précédent bien qu'il s'y rattache, est la précipitation. C'est le défaut des natures ardentes, impulsives. [105] Vincent, lui, se déclare partisan d'une sage lenteur. Le temps est, à ses yeux, un élément de succès qu'il importe d'avoir pour soi. Telle est la cause du retard volontaire de ses lettres : « Vous m'objecterez que je suis trop long – écrit-il (19) – que vous attendez quelquefois six mois une réponse qu'on peut faire en un mois et que cependant les occasions se perdent et que tout demeure. A quoi, je vous réponds, Monsieur, qu'il est vrai que je suis trop long à répondre et à faire des choses, mais que pourtant je n'ai jamais vu encore aucune affaire gâtée par un retardement, mais que tout s'est fait en son temps et avec les vues et les précautions nécessaires. »

Revenant sur son affirmation, le saint l'accentue davantage : « Repassant par dessus toutes les choses principale qui se sont passées en cette Compagnie, il me semble, et c'est très démonstratif, que si elles se fussent faites avant qu'elles l'ont été, elles n'auraient pas été bien. Je dis cela de toutes, sans en excepter une seule. C'est pourquoi j'ai une dévotion particulière de suivre pas à pas l'adorable providence de Dieu. »

Peu d'hommes d'affaires pourraient se rendre le témoignage de plein succès que se rend cet humble avec une vigueur surprenante sous sa plume.

L'homme d'oraison offrant à Dieu tous ses actes, y compris les plus vulgaires, est porté par un sentiment surnaturel à prendre son temps. Ainsi la religion lui vient en aide même au point de vue

(19) II, 207-208, n° 559. *Lettre à Bernard Codoin, Supérieur de la Mission à Annecy.*

[106]

pratique. Ce mysticisme s'accorde bien avec les règles de la prudence humaine, et il la prémunit contre les écueils où elle sombre d'ordinaire. Quand l'homme d'affaire se double d'un saint, comme chez M. Vincent, il l'est deux fois davantage que ne sont les plus habiles. Par contre, sommes-nous naturellement mal préparés aux tracasseries d'ordre matériel dans lesquels force nous est de vivre, l'oraison journalière suppléera en partie à notre inaptitude.

Cet exercice maintiendra l'incapable, chaque matin, dans de bas sentiments de lui-même. Bientôt ses lumières et ses forces lui deviendront suspectes, et de ce jour il s'éclairera auprès du prochain sur ce qu'il y a lieu de faire. Un principe dont Vincent ne se départ jamais est de consulter les personnes compétentes afin d'agir en connaissance de cause. « Tant s'en faut qu'il soit mauvais de prendre avis – écrit-il (20) – qu'au contraire il le faut quand la chose est de considération, ou quand nous ne pouvons seul nous bien déterminer. Pour les affaires temporelles, on prend le conseil de quelque avocat ou de personnes externes à ce connaissement... Je confère souvent avec les Frères mêmes et je prends leur avis sur les choses à faire dans leurs offices. Et quand cela est avec les précautions requises, l'autorité n'en reçoit aucun détriment ; au contraire le bon ordre qui s'ensuit la rend plus digne d'amour et de respect. »

Négociants, industriels, pères et mères de famille,

(20) IV, 35-36, n° 1231. *Lettre à Marc Coglée, Supérieur de la Mission à Sedan.*

[107]

pédagogues et directeurs de conscience peuvent méditer ces lignes avec profit.

Cette humilité, qui pousse Vincent à s'enquérir auprès des domestiques des soins à prendre pour maintenir le logis en ordre, devient, chaque matin, plus profonde sous l'effet de l'oraison. De plus, son application se fait comme d'elle-même aux actes de la journée. Evidemment, s'il est une vertu qui soit fille de la vie intérieure, c'est bien celle-là. A l'étudier sérieusement, l'on découvre qu'elle prédispose aux œuvres extérieures et en assure d'ordinaire la réussite. Tel est le motif pour lequel le fondateur de la Mission l'exige avant tout des Supérieurs, c'est-à-dire des hommes qui, par suite de leur situation, mènent une vie très active. Faut-il en nommer, le saint écarte ceux qui souhaitent le devenir. Son choix se porte au contraire sur les modestes qu'effraye cette charge comme trop lourde pour leurs épaules. Cette appréhension est à ses yeux une garantie de succès, un signe de l'appel d'en-haut.

Tout en prenant l'habitude de se défier d'elle-même, l'âme, au cours de ses oraisons quotidiennes, s'enrichit d'un sentiment de confiance en Dieu qui sert de contrepoids au premier ? Voici en quels termes, Vincent inculque ces principes au Supérieur de la Mission à Troyes, François Dupuich, dont l'humilité n'est pas sans quelque pointe de découragement, faute de s'étayer sur une vie intérieure assez intense (21) : « La vue que vous avez de vos défauts et de votre incapacité doit servir à vous humilier, comme vous faites, et non à vous décourager sur ce que Notre-Seigneur veut faire, il a assez de vertu et de suffisance pour vous et pour lui. Laissez-le [108] conduire et ne doutez pas que sa conduite ne sanctifie la vôtre.

Le saint se réjouit des humbles sentiments du Supérieur Jean Chrétien qui le portent à fuir la supériorité en même temps qu'une entière soumission, au bon plaisir de Dieu la lui fait accepter (22).

Préservatif contre le découragement, l'humilité rend moins troublantes les difficultés à vaincre journallement pour persévérer dans ses entreprises.

Le Supérieur de la Mission à Varsovie n'y recourt pas comme il le devrait. Son Général le lui reproche indirectement en ces termes (23) : « Le bon Dieu ne se gouverne pas dans ses œuvres selon nos vues et nos souhaits. Nous devons nous contenter de faire valoir le peu de talents qu'il nous a mis en main... Laissons-le faire et resserrons-nous dans notre coquille... Dieu aura fort agréable cet abandon, et nous serons en paix. »

Voilà bien l'action apaisante de l'humilité mise en évidence, par le fait même celle de l'oraison qui en est la source. Ces lignes ne peuvent être taxées d'exagération, tant la logique et la mesure y règnent d'un bout à l'autre. Qui ne voudrait être humble après leur lecture ? Par amour de Dieu certainement, mais aussi par intérêt personnel.

L'humilité, qu'entretient en nous l'oraison quotidienne, est un stimulant de premier ordre. David était le moindre de ses frères, mais le plus agréable à Dieu – comme le saint en fait la remarque – parce qu'il était le plus humble, et lui seul a plus

(21) VII, 125, n° 2567.

(22) V, 437-438, n° 1934

(23) VII, 515, n° 2824.

[109]

fait que tous les autres ensemble. *L'esprit de Dieu résidait en lui*. Ces derniers mots montre bien qu'il existe, aux yeux de M. Vincent, une corrélation étroite entre l'oraison mentale et l'humilité.

L'exemple cité s'accompagne des lignes suivantes adressées à un Supérieur nouvellement élu (24) : « Ne doutez pas, Monsieur, que Dieu n'opère aussi en vous et par vous, si vous avez l'humilité ; et bien que vous soyez le plus jeune, le moins savant, et, si vous voulez, le moins vertueux de vos confrères, vous ne laisserez pas d'être selon le cœur de Dieu et de conduire dans les voies du Seigneur le troupeau commis à vos soins. »

Un autre bien de l'oraison mentale, faite chaque matin régulièrement, est de tempérer l'ardeur de bien faire dans ce qu'elle a de plus impulsif et de trop violent. S'y livrer ainsi c'est acquérir bientôt la maîtrise de soi grâce à laquelle on ne se presse ni ne s'empresse.

Nécessaire à tout le monde, la possession de soi-même l'est particulièrement aux hommes d'action exposés plus que d'autres à la perdre par les difficultés auxquelles il sont en butte. Ces difficultés et ces peines sont de nature différente : inanité des efforts en bien des cas, mécontentement des incapables, idée fausse ou inexacte de la fin et des moyens à prendre dans l'esprit de ses collaborateurs, médisances et calomnies des jaloux.

L'Esprit-Saint donne aux hommes d'oraison ses conseils qu'adresse Vincent au Supérieur de la

(24) VI, 613, n° 2463. *Lettre à Pierre Cabel, Supérieur à Sedan* (17 novembre 1657)

[110]

Mission à Sedan, Guillaume Gallais (25) : « Je vous dirai qu'il est rare d'être en quelque condition que ce soit sans tomber dans la langue des médisants ou les plaintes des mécontents, et qu'il se faut donner à Jésus-Christ pour en faire bon usage. »

Quiconque mène une vie active, et par là même exposée à toutes sortes de frottements désagréables, doit prendre pour maxime, selon le saint (26), de ne jamais s'étonner des difficultés présentes. Avec un peu de patience, on les voit disparaître comme un vent de courte durée. La méditation, en instruisant, mieux qu'aucun livre, de la vicissitude des choses humaines, ouvre aux gens dans l'embarras la perspective d'une libération prochaine.

Si l'on veut s'acquitter de ses devoirs d'état et s'adonner, par surcroît, aux bonnes œuvres, il faut prendre son parti de susciter à son insu des froissements d'amour-propre. Ce sont accidents inévitables puisqu'il est impossible de contenter tout le monde (27). » Dans

tout conflit d'intérêt, les joies des uns conditionnent les peines des autres. Quand un homme d'action se double d'un homme d'oraison il ne se laisse arrêter ni par les premières, ni par les secondes, si généreuses soient ses aspirations, si tendre et délicate soit sa vie affective. L'initiative qui plonge par ses racines dans la vie intérieure et y trouve, chaque matin, les reconstituants dont elle a besoin, évite d'ajouter aux préoccupations

(25) II, 446, n° 701.

(26) III, 390, n° 1075. *Lettre à Louis Rivet, Supérieur de la Mission à Saintes.*

(27) IV, 183, n° 1332. *Lettre à la Sœur Jeanne Lepeintre, Supérieure à Nantes.*

[111]

de l'heure présente celles d'un avenir toujours incertain (28). C'est force et sagesse de vivre au jour le jour et de concentrer son attention et ses efforts sur ce qu'il importe le plus de faire à l'heure présente, tout en prévoyant le lendemain dans la mesure du possible, mais sans agitation ni trouble d'aucune sorte.

Bien qu'une certaine intensité de vie extérieure n'aille pas sans un certain optimisme, il serait puéril de croire qu'il suffit de se dépenser beaucoup au dehors pour perdre conscience de la faiblesse humaine et n'en plus souffrir. Au contraire, des crises de dépression physique et morale se produisent fatalement et risquent d'arrêter l'action, de la faire dévier ou tout au moins de la ralentir, à moins que l'âme ne soit armée contre ses crises par une grande activité d'ordre intérieur et religieux.

Aux heures d'angoisses, la seule idée propre à remonter notre moral, c'est le caractère providentiel de notre mission. Peu importe qu'elle soit considérable ou modeste aux yeux du prochain, du moment qu'elle est grande au regard de Dieu puisqu'en conformité avec sa volonté souveraine. Chacun peut se dire en toute vérité : moi commerçant, ou industriel ou chef de famille, je commande à mes employés, ouvriers, serviteurs ou enfants, au nom du Christ Jésus auquel le Père a donné toute puissance. Aussi dois-je me dépouiller de ma manière de voir et de mes goûts personnels pour prendre ceux du Maître. Notre-Seigneur, si je le lui

(26) II, 453, n° 704. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome.*

[112]

demande dans mon oraison journalière, dirigera mes subordonnés par mon intelligence et les commandera par ma parole.

Cet enseignement si conforme à la doctrine de saint Paul, et si favorable à l'initiative humaine, revient fréquemment sous la plume de M. Vincent. C'est, d'après lui, le point de vue auquel doivent se placer les hommes de gouvernement, s'ils veulent être à la hauteur de leur tâche. Si vous regardez votre esprit, vous avez raison de craindre ; - écrit-il au Supérieur Gérard Brin (29) – si vous considérez l'esprit de Jésus et le choisissez pour directeur de votre communauté vous serez en repos et il tirera sa gloire de vos soins.

La lettre suivante, dont le destinataire est Edme Jolly, rend à merveille la pensée du saint sur la manière de concevoir la nature et l'exercice du pouvoir quelles qu'en soient la nature et l'extension (30) : « Notre-Seigneur, qui vous a donné le soin de la famille, sera lui-même votre conduite. Il paraît assez qu'il l'a été jusqu'à cette heure, pour espérer que ce sera lui qui agira désormais en vous et par vous, et au dedans et au dehors, supposé votre fidélité ordinaire en son endroit pour le consulter en vos doutes, l'invoquer en vos besoins, le suivre en ses mouvements, vous confier en sa bonté. N'ayez d'autre intention que sa gloire et son plaisir. »

Ce recours à la sagesse divine, cet appel d'une âme consciente de sa misère et de ses nécessités, ce

(29) IV, 568, n° 1601.

(30) V, 645, n° 2090.

[113]

souci d'obéir en tout et tout de suite aux inspirations du Maître, enfin ce tendre abandon en sa miséricorde, n'est-ce pas l'ensemble des actes constitutif de ce cœur-à-cœur avec Dieu que devrait toujours être l'oraison mentale. Voici par conséquent la preuve qu'aux yeux du saint cet exercice seul peut inculquer cette conception surnaturelle de l'autorité, sans laquelle l'action extérieure tend à dégénérer en tyrannie chez les chefs, et en paresse et mensonge chez les inférieurs.

Rien de tel que le recueillement de l'oraison au début du jour pour rendre chacun conscient de son rôle de manière qu'il n'en diminue, ni n'en augmente l'importance. Ces humbles réflexions sur soi-même répétées quotidiennement maintiennent le sujet à sa place, et l'ordre général y trouve son compte.

Peut-on imaginer meilleure école de fermeté que l'oraison mentale, dont la fin consiste précisément à prendre une résolution, ce qui n'est autre qu'à vouloir fortement, inébranlablement atteindre un objectif bien déterminé, comme nous le verrons dans un autre chapitre. Et cette fermeté de caractère indispensable à l'homme d'action pour ne se point laisser abattre par des faits matériels qui lui sont opposés ne lui est pas moins nécessaire dans ses rapports avec des volontés rebelles.

Les occasions de se montrer ferme ne manquent pas aux père et mère, ni aux chefs en général, elles ne sont que trop fréquentes. D'ailleurs la faiblesse, loin de gagner les insoumis, les éloigne, alors qu'une juste sévérité les attire.

Ce fait d'expérience dicte les lignes suivantes à [114] M. Vincent (31) : « Je n'est plus d'avis à vous donner à son égard, (il s'agit d'un clerc subordonné) sinon que vous vous teniez ferme pour rompre ses pratiques déréglées et ses petites humeurs, et pour le rendre souple à l'obéissance. »

Habitué qu'il est à se corriger lui-même l'homme d'oraison comprend que laisser les abus sans correction suffisante serait en susciter indirectement de plus nombreux et plus graves. Ne redoutant pas de s'imposer à lui-même de durs sacrifices quand son âme est en péril, il n'hésite pas à prendre des mesures rigoureuses, si les mitigées demeurent sans effet (32).

C'est le rôle des parents et des maîtres, comme des Supérieurs et des directeurs de conscience, d'avertir leurs sujets des fautes et des erreurs notables qu'ils commettent. Faillir à cette obligation par craindre de voir ses avertissements mal reçus serait une maladresse et une lâcheté (33), contre lesquels des volontés afferemies par l'oraison sont plus à l'abri que d'autres.

Le beau côté du pouvoir est de courir certains risques ? D'ailleurs, en cas de désobéissance grave et de désordre, il est plus dangereux pour l'autorité de se taire que de reprendre les coupables. Encore faut-il cependant corriger au moment voulu et en esprit de douceur. Sur ce terrain, comme sur celui de la fermeté, l'oraison mentale est souverainement

(31) VII, 280, n° 2673. *Lettre à Denis Laudin, Supérieur de la Mission au Mans.*

(32) VII, 210, n° 2626.

(33) VII, 518, n° 2825.

utile par l'onction qu'elle communique, onction inséparable, d'ailleurs, de la force surnaturelle.

M. Vincent trace magistralement le programme à suivre en fait de commandement et de répression. Ces lignes, bien qu'écrites en vue d'un Supérieur, sont d'une lecture pratique pour quiconque a des personnes placées sous ses ordres, par suite pour la plupart des hommes d'action (34) : « Vous faites bien de ne pas vous servir d'artifice pour maintenir l'obéissance. Comme elle se doit rendre par vertu, vous la devez aussi demander par le même principe, c'est-à-dire ordonner les choses qu'il faut faire, et défendre celles dont il faut abstenir, avec simplicité, droiture et force d'esprit, mais d'une manière douce et agréable procédant d'un cœur véritablement humble et tendant à l'humilité. Il faut être ferme dans la fin et suave dans les moyens, usant plutôt de prière que d'aucun terme qui ressente l'autorité ou le commandement. »

Ces paroles ne doivent pas être prises à la lettre, mais selon l'esprit qui les dicte. Elles signifient qu'il importe, d'une part, de ne point tolérer le mal et, de l'autre, d'y remédier suavement. Le difficile est d'unir la douceur à la fermeté dans ses observations et reproches. Pour y réussir, il faut une maîtrise de soi d'autant plus méritoire qu'elle s'affirme en plein mécontentement. C'est reconnaître de nouveau l'utilité de l'oraison qui, en disciplinant l'homme mieux qu'aucune autre méthode,

(34) VI, 613, n° 2463. *Lettre à Pierre Cabel, Supérieur de la Mission à Sedan.* – V, 582, n° 2037. *Lettre à Louis Dupont, Supérieur de la Mission à Tréguier.* [116]

lui permet d'agir avec ordre et de discipliner ses inférieurs.

Une situation particulièrement délicate pour les parents et les maîtres est quand ils sont personnellement en jeu et qu'ils doivent réprimander quelqu'un de mauvais procédés à leur égard. Vincent conseille de ne jamais reprendre le coupable sur le champ, mais, une fois bien remis de son émoi, de le faire doucement et à propos. « Que ce soit par raisonnement – écrit le saint (35) – lui disant les inconvénients de sa faute d'une manière aimable et gaie, afin qu'il connaisse que le Supérieur ne l'avertit pas par humeur, ni parce que la faute le regarde. » Là surtout, l'oraison seule, par la pratique du renoncement qu'elle engendre, peut élever le chef à cette hauteur de vue et à cette magnanimité.

Ne cherchons pas ailleurs qu'en cet exercice le courage nécessaire au commandement et à l'initiative. Seul il donne à ceux qui gouvernent la constance « d'essayer la mauvaise humeur de ceux qu'ils conduisent et de les redresser quand ils s'écartent, sans se lasser de les avertir (36) ».

Source de prudence et de force d'âme, l'oraison mentale est surtout un foyer d'ardente charité. Nous le verrons au cours de cet ouvrage, le saint insiste sur ce point de vue. D'où son acharnement contre la tendance de certains esprits à transformer cette pratique en une étude. Tout en reconnaissant que l'intelligence y gagne en clairvoyance, en prévision

(35) IV, 50, n° 1242. *Lettre à Marc Coglé, Supérieur de la Mission à Sedan.*

(36) VII, 591, n° 1242. *Lettre à Marc Coglé, Supérieur de la Mission à Sedan.* [117]

et en profondeur, il se réjouit de ce que le cœur et la volonté s'y fortifient encore davantage dans l'amour de Dieu et du prochain.

N'est-ce pas cet enrichissement de la vie affective qui constitue le principal soutien et le plus énergique stimulant de l'action extérieure ? Le saint l'enseigne dans ses lettres de direction comme dans ses entretiens et conférences. Pour agir utilement et surnaturellement, il faut être bon, mais pour le devenir et le rester, malgré tant d'occasions inévitables d'être dur, froid ou violent, il faut s'adoucir, se réchauffer et s'apaiser journallement par l'oraison mentale.

Sans bonté de cœur, la prudence et la fermeté de caractère, chez l'homme d'action, perdent en grande partie leur sens et leur valeur. Elle lui est indispensable pour maintenir ou rétablir la paix dans les milieux divers où s'exerce son initiative. C'est par là qu'il devient le ciment des cœurs, selon une image chère à M. Vincent (37).

L'un des principaux avantages de la bonté, c'est d'aider à comprendre la faiblesse humaine et de corriger par suite ce que le zèle peut avoir d'excessif. Rechercher la perfection est bien, à condition de ne pas l'exiger de tous et toujours. Si demander au prochain moins qu'il ne peut produire est regrettable, n'est-ce pas un plus grand mal de vouloir en obtenir des actes au dessus de ses forces ?

Parents, professeurs, chefs d'usines, directeurs de maisons commerciales et nous tous qui, d'une manière

(37) VIII, 275, n° 3105. *Lettre à Louis Dupont, Supérieur de la Mission à Tréguier.* [118]

ou d'une autre, avons charge d'âme, nous ne lirons pas sans profit ces reproches a dressés par le Fondateur de la Mission à l'un des Supérieurs locaux qui poursuit avec trop d'ardeur le perfectionnement de ses confrères (38) : « Vous ne devez pas espérer de vivre parmi les hommes, fussent-ils des saints, et de ne les voir pas faillir, car la condition de cette misérable vie les y rend tous sujets. »

Un autre Supérieur de mentalité semblable reçoit cet avertissement (39) : « Tant il y a, Monsieur, qu'avec quelques esprits que nous soyons, il y a toujours à souffrir, mais aussi à mériter. »

Aucun Chrétien instruit de sa religion n'ignore la misère humaine et le devoir de la supporter, mais cette connaissance théorique demeure sans influence sur sa conduite vis-à-vis du prochain, jusqu'au jour où, par l'oraison mentale régulièrement faite, elle devient réfléchie, sentie, aimée, voulue, en un mot surnaturelle et pratique.

Poursuivons l'examen des services rendus à l'homme d'initiative par la tendresse de cœur. Bien qu'elle ne supplée pas à l'intelligence, son action s'exerce utilement sur cette dernière. Quand quelqu'un aime surnaturellement ceux dont il a la charge, cet amour vrai, profond les lui fait observer attentivement et part suite mieux connaître. Etudiant davantage leur manière de voir, leurs goûts et besoins, cet homme, pour peu qu'il ait du jugement, saura les prendre par le biais voulu, suivant

(38) VI, 613, n° 2463. *Lettre à Pierre Cabel, Supérieur de la Mission à Sedan.*

(39) V, 57, n° 1690. *Lettre à Marc Coglée, Supérieur de la Mission à Sedan.*

[119]

les recommandations du saint à Charles Ozenne (40). De plus cet amour lui donnera des intuitions analogues à celles qu'ont les pères et mères lorsqu'il s'agit de leur famille. Enfin il sera un stimulant de premier ordre pour leur volonté. De plus, son caractère surnaturel l'empêchera de dégénérer en une tendresse mal comprise.

Personne de plus convaincu que M. Vincent du merveilleux effet de l'amour de Dieu dans l'activité tant extérieure qu'intérieure des saints. Il se plaisait à méditer ces admirables paroles de l'*Imitation* et à les dire et redire aux autres : « Celui qui aime beaucoup agit beaucoup (41)... L'amour ne sent point sa charge et compte les travaux pour rien ; il entreprend plus qu'il ne peut et n'allègue point l'impossibilité parce qu'il se croit tout possible et tout permis. Ainsi l'amour est capable de tout, exécute et achève une infinité de choses, alors que celui qui n'aime point, languit et succombe... Fatigué, il ne se lasse point ; contraint, il n'est pas asservi ; menacé, il n'est point troublé ; mais, comme une vive flamme et une étincelle ardente, il s'élance vers le Ciel, et passe avec assurance (42). »

Ces textes sont en quelque sorte les titres de noblesse de l'action chrétienne à travers le temps et l'espace. La genèse de l'apostolat ne pourrait être mieux mise en lumière. Nous les avons cités parce qu'ils expriment la manière dont M. Vincent a compris et réalisé les œuvres extérieures. Au fond la

(40) V, 166, n° 1760. *Lettre à Charles Ozenne, Supérieur de la Mission à Varsovie.*

(41) *Imitation, lib. I, cap. XV.*

(42) *Ib. lib. III, cap. V.*

[120]

vie surnaturelle se ramène au double mouvement d'inspiration et d'expiration de l'amour divin. Au cours du premier mouvement, l'âme se recueille et se remplit de Dieu, c'est la vie intérieure ; au cours du second mouvement commandé immédiatement par le premier, l'âme semble se vider de Dieu tant elle le donne avec force au prochain, c'est la vie extérieure. L'oraison mentale apparaît ainsi comme le réservoir de l'apostolat et sa condition *sine qua non*.

Comme sainte Catherine de Sienne, le saint estime que son prochain lui a donné pour manifester son amour : dans l'impossibilité de rendre service au Dieu qu'il aime, quelle joie de le secourir indirectement dans ses enfants d'adoption. Les deux Instituts des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité sont nés de ce désir.

Semblable mentalité suppose nécessairement l'esprit d'oraison. Cet esprit affecte chez Vincent la forme du théocentrisme béruillien qui lui fait voir en Dieu bonheur ou malheur, succès et insuccès, en un mot l'ensemble de ses actes et de ceux auxquels son existence se trouve mêlée. Il inculque en ces termes cette doctrine à l'un de ses missionnaires alors dans l'appréhension des suites d'une affaire très grave (43) : « Je ne laisse pas de vous adresser cette lettre, en l'absence de M. Get, pour vous prier de nous donner quelque nouvelle d'Alger et de Tunis... J'en suis tous les jours plus en peine, et je prie Notre-Seigneur qu'il nous fasse la grâce

(43) VII, 388, n° 2739. *Lettre à Philippe Le Vacher, Prêtre de la Mission à Marseille.*

[121]

de regarder ces choses là comme elles sont en Dieu, et non comme elles paraissent hors de lui. » Sans quoi, le saint estime qu'il pourrait se tromper et n'agir pas en conformité avec la volonté divine.

Le Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, chargé, par sa situation, d'intérêts matériels très considérables, surnaturalise son activité en ramenant ses désirs à un seul, la glorification du Créateur dans les œuvres qu'il dirige, lui le plus misérable des hommes. L'un de ses mots est (44) : « Cherchons la gloire de Dieu, il fera nos affaires. » - « Quel orgueil – écrit le saint (45) – si, sous l'apparence d'humilité, nous abandonnions l'honneur de Dieu pour ne pas risquer le nôtre. »

M. Vincent donne à son théocentrisme un tour si surnaturel dans les lignes suivantes qu'on ne peut mettre en doute qu'elles ne lui soient inspirées par l'oraison. Bérulle lui-même ne s'est jamais élevé plus haut (46) : « Or sus, Monsieur, en voilà beaucoup pour le temporel. Plaise à la bonté de Dieu, que, selon votre souhait, il ne vous éloigne pas du spirituel, qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que perpétuellement il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir au besoin de toutes ses créatures jusqu'à un petit moucheron ! O Monsieur, qu'il faut travailler à l'acquisition de cet esprit ! »

(44) II, 263, n° 594 *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome.*

(45) III, 40, n° 850. *Lettre à Jean Bourdet, Supérieur de la Mission à Saint-Méen.*

(46) I, 475, n° 322. *Lettre à Antoine Portail.*

[122]

Le théocentrisme du saint affecte fréquemment la forme d'une dévotion particulière à la Providence, dont les voies mystérieuses le jette dans une admiration sans bornes. Il n'est guère de point doctrinal sur lequel il revienne avec plus d'insistance dans sa direction de conscience.

Le Fondateur des Filles de la Charité détourne de sa personne leur attention pour la porter uniquement sur Dieu auteur de leur Compagnie (47). Il est émerveillé de l'assistance divine dont son Institut est l'objet. Après l'avoir comparé à un petit peloton de neige, le saint en admiration devant ses progrès extraordinaires affirme qu'il est impossible de ne pas y voir le doigt de Dieu qui a fait certainement cet ouvrage (48).

Où M. Vincent puise-t-il cette façon si désintéressé, si surnaturelle d'envisager tous ses actes extérieurs, y compris les plus importants ? Le but des exercices religieux, *principalement de l'oraison* – répond le saint – est de nous élever jusqu'à Dieu pour nous incliner à aimer tout ce qu'il aime, et en la manière qu'il veut que nous l'aimions. Dans cet état, ni les agitations de ce monde, ni ses tristesses ne nous détournerons d'agir parce que nous demeurerons dans la paix du Seigneur. C'est la pensée suggérée à la Sœur Anne Denoual, au lendemain d'une peine de cœur (49) : « Supportez en patience la séparation, puisqu'elle procède de la Providence,

(47) IX, 242, n° 24. *Conférence du 13 février 1646 ; IX, 456, Conférence du 25 décembre 1648.*

(48) X, 101, n° 69. *Conférence du 8 août 1655 sur la fidélité au règlement.*

(49) VIII, 317, n° 3151.

[123]

et non de votre choix. Dieu trouve son compte là où nous ne trouvons pas notre satisfaction ! »

L'on comprend que cette activité surnaturalisée ainsi par l'oraison quotidienne soit à l'abri de cette précipitation d'ordre naturel qui pousse la plupart des âmes ardentes à vouloir brûler les étapes dans leurs travaux apostoliques. Vincent les arrête par ces mots qui ne viennent sur les lèvres ou ne tombent sous la plume que d'une âme méditative (50) : « On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, parce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison ; ce qui n'est pas ; et on le reconnaît dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense.

Le saint explique en ces termes comment l'influence de l'oraison assagit l'activité humaine (51) : « Laissons-nous à la conduite de l'aimable providence de Dieu, et nous serons à couvert de toutes sortes d'inconvénients que notre empressement nous peut attirer. »

Grâce à la force d'en-haut renouvelée, chaque matin, par une demi-heure d'intimité avec le Maître, l'activité ne se déconcerte ni ne s'amoindrit devant le malheur. « Plaise à Dieu de nous faire recevoir tous les événements d'un même cœur ! – écrit Vincent (52). – Je veux dire avec indifférence.

(50) IV, 122-123, n° 1297. *Lettre à Philippe Le Vacher, Prêtre de la Mission à Alger.*

(51) II, 469, n° 718. *Lettre à Bernard Codoing, Supérieur de la Mission à Rome.*

(52) VI, 277, n° 2671. *Lettre à Edme Jolly, Supérieur de la Mission à Rome.*

[124]

Ce qu'il fera sans doute si nous anéantissons nos désirs et nos conduites en sa présence, nous laissant gouverner par sa sagesse et croyant que tout ce qui arrive est le meilleur pour nous, bien qu'il soit contraire à nos sentiments. Si Dieu châtie ceux qu'il aime, nous devons estimer qu'il nous est favorable lorsque les affaires ne nous succèdent pas. »

Voilà bien cette belle liberté des enfants de Dieu qui donne à l'action extérieure cette constance et cette sérénité qui en augmentent l'efficacité. Mais la pratique de l'anéantissement, dont parle le saint dans le texte précédent, est un des états les plus méritoires.

Le besoin d'agir est accru chez les saints par leur soif de la souffrance. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas la souffrance passive ou tristesse. Loin d'aimer cette dernière, ils la détestent et la combattent comme un des ennemis de l'homme les plus redoutables (53). Avec saint Isidore de Séville, Vincent regarde comme la mort de l'âme et des bonnes œuvres parce qu'elle est le mal du principal facteur de notre vie tant intérieure qu'extérieure, la volonté : disciple de saint Thomas, il tient la tristesse pour la plus nuisible des passions.

Les souffrances qu'aiment les saints, ce sont les souffrances actives. Loin de nuire à l'activité, celles-ci lui assurent, au contraire, une fécondité admirable. Ce n'est pas à dire qu'un saint ne puisse pas être porté par tempérament vers la tristesse passive, tout en aimant et recherchant la bonne tristesse, sous

(53) Cf. Arnaud d'Agnel et Dr d'Espiney, *Direction de conscience et psychothérapie des troubles nerveux* (5^e édition), Paris, Téqui, 1927, p. 154 et suiv.

[125]

l'impulsion de la grâce. C'est précisément le cas de Mlle Le Gras, le trait dominant de son psychisme. M. Vincent trouve l'occasion d'étudier, dans sa fille spirituelle et collaboratrice, l'opposition entre ces deux types de souffrances. Sa lutte entre le pessimisme de Louise se poursuit jusqu'à la mort de cette dernière, tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre.

Le saint emploie des armes différentes pour combattre le mal, dont souffre sa fille de prédilection. Ce sont quelquefois des reproches (54) : « Sachez que toutes ces pensées aigres sont du malin, et que celles de Notre-Seigneur sont douces et suaves. »

La plupart du temps, ce sont des éclaircissements et des encouragements. Comme Mlle Le Gras, atterrée des morts nombreuses qui se produisent parmi les Filles de la Charité, se demande avec angoisse si ce n'est pas pour la punir, son directeur de la rassurer en ces termes (55) : « Vous me paraissez dans la pressure du cœur. Vous craignez que Dieu ne soit fâché et

qu'il ne veuille point du service que vous lui rendez, à cause qu'il vous prend vos filles. Tant s'en faut, Mademoiselle, c'est un signe qu'il le chérit, puisqu'il en use de la sorte, car il vous traite comme sa chère épouse l'Eglise. »

Dans certains cas, un mot énergique, comme celui-ci, est appliqué sur le mal en guise de cautère (56) : « Au nom de Dieu, ne nous étonnons de rien, Dieu fera pour le mieux. Il ne se faut point

(54) I, 321-322, n° 221 (1636).

(55) I, 570, n° 387 (1639).

(56) III, 213, n° 972 (1647).

[126]

mettre en peine, guérissons-nous de ce mal là (57). »

Autant le saint déteste la souffrance passive, autant il aime la souffrance active. Psychologue avisé, quand il rencontre la première dans une âme d'élite, il s'efforce de transformer en la seconde avec un tact merveilleux (59) : « Il est vrai que la maladie nous fait voir ce que nous sommes beaucoup mieux que la santé, et que c'est dans les souffrances que la patience et la mélancolie attaquent les plus résolus ; mais comme elles n'endommagent que les plus faibles, vous en avez plutôt profité qu'elles ne vous ont nui, parce que Notre-Seigneur vous a fortifié en la pratique de son bon plaisir ; et cette force paraît en la proposition que vous avez faite de les combattre avec courage ; et j'espère qu'elle paraîtra encore mieux dans les victoires que vous remporterez en souffrant désormais pour l'amour de Dieu non seulement avec patience, mais aussi avec joie et gaieté. »

Ce n'est pas sortir de l'objet du présent chapitre que d'insister ainsi sur les deux types si différents de tristesse. D'une part, la soif de souffrir est pour l'action extérieure son stimulant par excellence, et, de l'autre, l'oraison mentale excite et entretient cette soif. Les effets de cet exercice y tendent tous.

Plus l'âme se voit, chaque matin, à la lumière divine, mieux elle découvre ses moindres fautes et les vices et défauts qui en sont la source. D'où une pureté de conscience, chaque jour, plus parfaite.

(57) V, 39, n° 1674.

(58) II, 571, n° 790. *Lettre à un Prêtre de la Mission.*

[127]

Parallèlement à cet effet de purification, s'en produit un autre bien supérieur : en méditant sur Dieu ou en le contemplant, l'âme progresse dans la connaissance du bien suprême et dans son amour. Ainsi de plus en plus détachée d'elle-même puisque se purifier s'est se mortifier, ainsi de plus en plus unie à Dieu, l'âme pousse l'oubli de soi jusqu'à désirer souffrir, et la divine charité jusqu'à vouloir souffrir pour Dieu.

L'on comprend qu'une telle transformation puisse se faire sous l'influence journallement répétée de l'oraison quand on réfléchit au but de cet exercice qui n'est autre que d'inculquer l'esprit de Jésus-Christ. Sous l'empire de cette pensée, M. Vincent préconise l'appropriation des états du Verbe fait chair à la vie chrétienne. D'après son sentiment, notre devoir est d'honorer dans notre activité tant intérieure qu'extérieure la diversité des phases et circonstances de la vie du Maître (59). Il recommande aux Filles de la Charité de se donner complètement à Dieu pour bien faire tout ce qu'elles ont à faire et de solliciter du Père l'esprit de son Fils afin de pouvoir accomplir leurs actes comme lui a fait les siens (60).

Le saint inspirait à ses dirigés sa dévotion aux divers états du Verbe incarné. Un mot par lui sur les lèvres du commandeur de Sillery, son fils spirituel de prédilection, en est la preuve. Quelques heures avant de mourir, ce gentilhomme demanda

(59) II, 4, n° 418 ? *Lettre à Louis Abelly, Vicaire général de l'évêque de Bayonne* (1640).

(60) IX, 534, n° 45. *Entretien do 20 octobre 1650 à des sœurs envoyées en province.*

[128]

pardon des méfaits qu'il avait fait des mystères de la vie et de la mort du Christ (61).

Quelles que soient les situations morales et les circonstances particulières de milieu et de temps où se trouvent ses enfants d'adoption, Vincent les compare à celles où Jésus s'est trouvé lui-même. Il n'est pas d'état où l'homme puisse être, et que Notre-Seigneur n'ait pas fait sien pour le sanctifier. Le saint en fait la remarque à propos des aliénés que soignent les Filles de la Charité. Au cours d'un Entretien sur la fin de leur Institut, il leur dit (62) : « Notre-Seigneur a voulu éprouver en sa propre Personne toutes les misères imaginables pour vous montrer que vous pouvez le servir en tous les pauvres affligés. Il est dans ces dénués d'esprit comme dans tous les autres. »

Le fondateur des prêtres de la Mission presse ses dirigés de se donner tout à l'esprit de Jésus, d'ouvrir leur âme à ses opérations et de l'abandonner entièrement à ses vues. Lui seul – aime-t-il à dire (63) – est le vrai directeur des âmes.

Cet idéal proposé par M. Vincent n'est réalisable que par la pratique quotidienne de l'oraison mentale. Là, et là seulement notre âme entre dans les vues du Seigneur, prend de plus en plus sa manière de penser, de sentir et d'agir. Elle s'efforce *de vivre purement de l'esprit du Christ*. Mais s'est un esprit de victime que celui du Fils de Dieu venu ici-bas pour glorifier son Père par ses travaux, ses souffrances

(61) II, 117, n° 485.

(62) X, 125-126, n° 71. *Conférence du 10 octobre 1655.*

(63) II, 356, n° 635. *Lettre à Jean Guérin, Supérieur de la Mission d'Annecy.*

[129]

et sa mort endurés librement dans le but de sauver les hommes devenus ses frères.

Telle est bien la pensée de M. Vincent. Parmi les mystères de l'Évangile, ses préférences vont aux souffrances et à la mort du Maître. « L'excellent moyen de faire oraison que la Passion ! – dit-il aux Filles de la Charité (64) – C'est une fontaine de jouvence où vous trouverez tous les jours quelque chose de nouveau. Saint François n'avait jamais autre sujet d'oraison que la Passion de Notre-Seigneur, et il recommande à tous ses enfants spirituels de s'en servir continuellement.

« Où pensez-vous, mes Filles que ce grand saint Bonaventure ait puisé toute sa science ? Au livre sacré de la Croix. Vous ferez bien de vous y habituer. Je vous le conseille, et ainsi vous ne manquerez pas à l'oraison, faute de lectrice. »

Le saint cite en une autre circonstance un exemple analogue à celui de saint Bonaventure (65) : « Un autre frère s'enquérant de saint Thomas dans quels livres il puisait les si belles et si hautes conceptions qu'il avait de Dieu, reçu cette réponse : « Monsieur, s'il vous plaît, je vous mènerais à ma bibliothèque. » Et saint Thomas le conduisit devant son crucifix et lui dit qu'il ne faisait point d'autre étude que celle-là. »

Vincent revient encore sur ce thème qui lui est cher (66) : N'est-ce pas faire une bonne méditation

(64) IX, 217, n° 21. *Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement.*

(65) IX, 32, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(66) X, 569, n° 102. *Conférence du 6 octobre 1658 sur le lever, l'oraison et l'Angelus.*

[130]

que d'avoir toujours la pensée de la mort et de la Passion de Notre-Seigneur dans le cœur ? Voyez-vous, mes Sœurs, les saints nous disent que Dieu a plus agréable qu'on médite la Passion de son Fils, que le jeûne d'un an. «

Louise de Marillac s'occupe-t-elle des exercices d'une retraitante, M. Vincent de lui rappeler qu'elle donne comme sujet de méditation les souffrances du Verbe fait chair (67) .

Cette mentalité si surnaturelle est entretenue chez le saint par la lecture des Épîtres de saint Paul auxquelles il se rapporte si fréquemment dans ses Entretiens, Conférences, lettres et répétitions d'oraison.

Quand Mlle Le Gras, cette femme d'action sur laquelle Dieu a de si grands desseins, est tentée de découragement, le saint relève son moral par ces lignes (68) : « Vous avez sujet d'honorer les diverses tristesses et agitations de Notre-Seigneur dans sa solitude et les tentations horribles qu'il y souffrit ; en quoi vous avez sujet de vous consoler. » En orientant

ainsi l'âme méditative de Louise vers les souffrances de Jésus, Vincent se propose de donner à l'activité de sa future collaboratrice une base solide et une source inépuisable.

C'est dans des termes analogues, que le Fondateur de la Mission maintient à son poste de devoir l'actif Supérieur René Alméras, dont le concours lui est précieux (69) : « La vie vous est ennuyeuse et

(67) I, 334, n° 227, an 1636.

(68) IV, 590, n° 1617.

(69) IV, 139, n° 1312. *Lettre à R. Alméras, Supérieur de la Mission à Rome.*

[131]

pesante, car il y a longtemps que vous portez votre croix et que vous combattez la nature, qui, se trouvant abattue, vous cause ce dégoût ; mais il ne lui fait pas adhérer : c'est une paresseuse qui craint la peine... Notre-Seigneur disait lui-même qu'il était triste jusqu'à la mort, se trouvant dans les appréhensions de ce qu'il avait à souffrir. Vous êtes maintenant en état d'honorer le sien dans ce frémissement de la partie inférieure, ainsi que vous faites toujours dans la soumission de la partie supérieure à la volonté du Père. »

Une dernière remarque à la fin de cet aperçu sur les rapports de l'oraison mentale avec l'action extérieure : M. Vincent propose aux contemplatifs le mystère de la Trinité comme un stimulant aux bonnes œuvres. « Dieu lui-même travail incessamment – observe-t-il (70) – Il travaille de toute éternité au-dedans de lui-même par la génération éternelle de son Fils, qu'Il ne cessera jamais d'engendrer. Le Père et le Fils n'ont jamais cessé de s'entretenir, et cet amour mutuel a éternellement produit le saint-Esprit.

« Dieu travaille encore hors de lui-même à la production et à la conservation de ce grand Univers, aux mouvements des cieux, aux influences des astres, aux règlements des saisons et à tout ce bel ordre que nous voyons dans la nature, qui serait détruit et retournerait au néant si Dieu n'y tenait la main sans cesse.

« Outre ce travail général, il travail avec

(70) IX, 490, n° 40. *Conférence du 23 novembre 1649 sur l'Amour du travail.*

[132]

chaque particulier : avec l'artisan en sa boutique, avec la femme dans son ménage, avec la fourmi et l'abeille pour faire des cueillettes, et cela incessamment et sans discontinuation. Et pourquoi travaille-t-il ? Pour l'homme, pour l'homme tout seul, pour lui conserver la vie et pour lui procurer toutes ces nécessités. »

[133]

CHAPTRE VII

VERTUES REQUISES POUR FAIRE AVEC FRUIT L'Oraison Mentale

La question de méthode, dans l'oraison mentale, comme en tout autre mode d'activité, est loin d'être négligeable. C'est à l'honneur des grands directeurs de conscience de s'en être tous préoccupés. A l'exemple de saint Ignace et de saint François de Sales, M. Vincent y attache beaucoup d'importance. Pourtant l'essentiel, à son avis, est moins de suivre de bons procédés dans cet exercice que de l'entreprendre et de s'y livrer avec l'état d'esprit voulu. Mais cet état ne s'obtient ni en un instant ni sur commande. Il ne suffit pas de vouloir le posséder pour qu'aussitôt on l'obtienne de la miséricorde divine.

L'Esprit-Saint veut bien mettre en nous les dispositions requises au succès de l'oraison ; toutefois la Providence entend faire de nous ses collaborateurs. Cet apport de bonne volonté s'impose.

Combien de fidèles tiennent l'oraison pour un acte tout à fait distinct des autres. Illusion profonde autant que dangereuse, et contre laquelle les maîtres de l'ascétisme s'élèvent avec force. Réduire l'oraison mentale à une heure par jour et, [134] d'ordinaire, à un temps de moindre durée, c'est la considérer comme l'accessoire de la vie chrétienne, alors qu'elle en est le principal.

Le Bienheureux Pierre Le Fèvre, un ardent des *Exercices* de saint Ignace, montre les conséquences de cette fausse conception (1) : « Ceux qui ne veulent prier qu'au son de la cloche, certainement n'auront pas de solide dévotion ; il y faudrait un miracle... Celui-là ne récitera pas le saint office comme il sied qui n'y songe pas avant et après, qui ne se ménage pas un moment pour se recueillir en vue de l'heure canoniale qu'il aura bientôt à dire. » Vraie de la récitation du bréviaire, ces lignes le sont davantage de cet acte de concentration intellectuelle et morale qu'est l'oraison ou plutôt qu'elle devrait être.

« A l'instant marqué pour cette pratique – écrit le Père Alexandre Brou (2) – l'on doit faire simplement, exclusivement, et avec plus d'intensité, de conscience, ce qu'on a pris l'habitude de faire à toutes les heures du jour et en pleine action, ce qui est déjà et doit devenir de plus en plus l'âme de la vie extérieure. Courte et prolongée, pour être efficace, l'oraison doit baigner dans une atmosphère déjà saturée de prière. »

Signalons une autre erreur qui se rattache d'ailleurs à la précédente. Convaincus du rôle de l'oraison mentale, des esprits faux et des caractères faibles, sous prétexte qu'ils s'y livrent chaque matin,

(1) *Monumenta Fabri*, p. 509, juin 1542, p. 37.

(2) *Saint Ignace, maître d'oraison*, Paris, 1925, p. 72.

[135]

croient s'acquitter par là de leurs devoirs envers Dieu, et du coup surveillent mal leur conduite et tombent dans un relâchement funeste. Saint Pierre d'Alcantara s'indigne de ce qu'une telle mentalité puisse exister chez des personnes de dévotion (3). Et pourtant elle existe chez plusieurs au moins à l'état de germe. Prenons garde de n'être pas de ce nombre.

L'oraison mentale ne se tient pas en l'air sans point d'appui. C'est une construction solide qui repose sur toutes les vertus chrétiennes. Otez-lui ce fondement, elle n'est plus qu'un corps sans âme. Ce n'est qu'un fantôme, une chimère. Veillons, par nos bonnes mœurs, à ne pas jeter par terre ce bel édifice de l'oraison. Pierre d'Alcantara dit qu'il en est de cet exercice comme d'une lyre, dont les vertus sont les cordes. Supprimer une de ces dernières serait détruire l'harmonie de l'ensemble.

M. Vincent partage cette manière de voir. L'oraison mentale est selon lui un arbre qu'on reconnaît à ses fruits : sont-ils nombreux et d'excellente qualité, elle est bonne ; sont-ils peu abondants et de qualité ordinaire, elle est médiocre ; enfin sont-ils nuls ou véreux, elle est mauvaise.

Trois vertus sont particulièrement demandées par le saint aux âmes désireuses de progresser dans la pratique en question : l'humilité, la confiance en Dieu et la mortification. La plus essentielle des trois est la première. L'originalité de Vincent est

(3) *Or et Médit.* IIa Pars, cap. V, 7.

[136]

d'insister particulièrement sur cette vérité d'ordre pratique. A lire ses arguments et ses conseils, on sent qu'il met tout son cœur dans cette démonstration. Il estime très justement qu'une fois cette victoire remportée, d'autres le seront à leur tour. Tout est facile aux humbles puisque Dieu, par sa grâce, les grandit et les élève à mesure qu'ils s'abaissent et se rapetissent à leur propres yeux.

L'humilité seule ouvre l'intelligence aux lumières de l'oraison. Il n'est pas de cette dernière comme des recherches scientifiques où la compétence et les efforts personnels jouent un rôle prépondérant. Ce n'est ni une étude proprement dite, ni une gymnastique de l'esprit. Toutes les facultés intellectuelles y concourent : imagination, mémoire, jugement, raison.

Mais cette mise en commun de leurs efforts n'est qu'un des côtés de l'oraison mentale, et le moindre, son côté psychique, comme on l'a vu au commencement de cet ouvrage.

Le principal facteur de l'oraison, son élément essentiel qui la distingue des méditations philosophiques, littéraires, artistiques, c'est l'opération de l'Esprit-Saint dans l'âme. C'est bien le Maître qui propose à l'attention tel ou tel objet et qui l'éclaire d'une lumière surnaturelle.

Le tout est d'apporter au Maître les dispositions qu'il requiert. Pas de doute à cet égard. L'Écriture et la Tradition, organes infallibles de l'Esprit-Saint, affirme que les lumières divines sont réservées aux humbles. Le bon plaisir de Dieu est de s'entretenir avec les petits. C'est un fait d'expérience : les belles et grades pensées sont plus souvent inspirées [137] aux femmes vraiment dévotes qu'aux hommes, si ce n'est aux simples et aux modestes (4).

M. Vincent déclare hautement que les Filles de la Charité, qui ne savent ni lire, ni écrire, feront mieux oraison, pourvu qu'elles soient humbles, que ne feraient celles humainement instruites de la méthode qu'il convient de suivre dans cet exercice, si leur savoir ne s'accompagne pas d'humilité (5).

Si Dieu prend ses délices à se communiquer aux ignorants, c'est pour nous montrer que toute la science du monde n'est qu'ignorance auprès de celle qu'il départ à quiconque s'efforce de le rechercher par la voie de la sainte oraison (6).

Le Fondateur des Prêtres de la Mission admire journellement cette merveille chez les frères de son Institut. « Nous sommes étonnés des lumières que Dieu leur donne ; - écrit-il (7) – et il paraît bien que c'est lui tout seul, car ils n'ont aucune science. Ce sera un pauvre cordonnier, ce sera un boulanger, un charpentier, et cependant ils nous remplissent d'étonnement. Nous en parlons quelquefois entre nous, avec confusion de n'être pas tels que nous les voyons. Nous nous disons les uns aux autres : « Voyez ce pauvre frère ; n'avez-vous point remarqué les belles et bonnes pensées que Dieu lui a données. Cela n'est-il pas admirable ? Car ce qu'il dit, il ne le dit pas pour l'avoir appris auparavant ; c'est depuis qu'il fait oraison qu'il le sait. »

(4) IX, 220, n° 21. *Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement.*

(5) X, 577, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison.*

(6) IX, 422, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

(7) *Ib.*

[138]

Vincent aime à baser ses conseils sur des exemples. Mais au lieu de les puiser dans des livres, il met en scène des personnes qui lui sont familières, ou tout au moins dont la sainteté bien connue de son temps est incontestable. L'un de ces derniers est un Carme du XVII^e siècle d'une telle ignorance, qu'il ne put jamais apprendre à dire l'office, et qui puisa dans l'oraison un savoir si profond qu'il devint l'un des penseurs les plus éclairés de son temps.

Comment se fit pareille transformation ? Le saint de l'expliquer en ces termes (8) : « Il se présentait à Notre-Seigneur et disait : « Seigneur, voici un pauvre ignorant qui implore votre grâce pour faire oraison. Je ne sais rien. Mais, Seigneur, dites-moi quelque chose. Laissez-vous là votre pauvre serviteur sans rien lui dire ? Seigneur, que dira tout le Ciel s'il voit que vous n'écoutez pas la prière que je vous fais. Souffrez, mon Seigneur, que je vous dise que je ne sortirai que vous ne m'ayez donné la grâce que je demande. »

L'humilité n'est pas de rigueur seulement chez les petites gens, voire même chez ceux de condition moyenne. Loin d'en être ainsi, cette vertu doit se développer à mesure qu'un homme prend plus d'importance aux yeux de ses frères. Indispensable à l'obéissance chez les inférieurs, elle est tout aussi nécessaire au commandement chez les chefs. Sans sa présence, dans un cas, comme dans l'autre, pas d'esprit chrétien.

Pénétré de ce principe, le Fondateur de la Mission

(8) X, 575, n° 103.

[139]

exige des Supérieurs qu'ils soient plus assidus encore que leurs confrères à l'oraison quotidienne et qu'ils y viennent avec un cœur plus humble (9). Les âmes appelées par Dieu à

quelque ministère important doivent fuir la vaine gloire. Qu'ils n'agissent ni pour plaire au monde, ni pour gagner son estime. « A Dieu ne plaise que j'ôte la gloire que je lui dois, ni que je fasse quelque chose pour m'acquérir l'affection de ceux avec qui je travaille ! – écrit le saint (10). – Mais je veux que tout ce que je ferai, dirai ou penserai soit pour l'amour de Dieu. Sortir de l'oraison sans prendre quelqu'une de ses résolutions, ce n'est pas la faire comme il faut. »

L'humilité indispensable à l'autorité l'est tout autant à la science. S'il est une catégorie d'hommes tentés de se complaire en eux-mêmes et de compter les autres pour quantité négligeable, c'est bien l'élite intellectuelle. La bêtise humaine, dont ils sont témoins journallement, leur donne une conscience de plus en plus aiguë de leur supériorité. Ce sentiment est renforcé par l'impression d'isolement qu'ils éprouvent même dans les milieux les plus brillants. Personne ne parle du savoir humain avec plus de justesse et de modération que Vincent. D'une part une vaste érudition et, de l'autre, une humilité presque sans limites le renseignent très exactement sur ses avantages et sur ses périls.

Médecin, philosophe, théologien, exégète, le saint

(9) Cf. Arnaud d'Agnel. *Saint Vincent de Paul, directeur de conscience*, 5^e édit., Paris, Téqui, ch. XVI, M. Vincent et les Supérieurs : Comment il comprend leur direction.

(10) X, 572, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison*.

[140]

exige des Supérieurs qu'ils soient plus assidus encore que leurs confrères à l'oraison quotidienne et qu'ils y viennent avec un cœur plus humble (9). Les âmes appelées par Dieu à quelque ministère important doivent fuir la vaine gloire. Qu'ils n'agissent ni pour plaire au monde, ni pour gagner son estime. « A Dieu ne plaise que j'ôte la gloire que je lui dois, ni que je fasse quelque chose pour m'acquérir l'affection de ceux avec qui je travaille ! – écrit le saint (10). – Mais je veux que tout ce que je ferai, dirai ou penserai soit pour l'amour de Dieu. Sortir de l'oraison sans prendre quelqu'une de ses résolutions, ce n'est pas la faire comme il faut. »

L'humilité indispensable à l'autorité, l'est tout autant à la science. S'il est une catégorie d'hommes tentés de se complaire en eux-mêmes et de compter les autres pour quantité négligeable, c'est bien l'élite intellectuelle. La bêtise humaine, dont ils sont témoins journallement, leur donne une conscience de plus en plus aiguë de leur supériorité. Ce sentiment est renforcé par l'impression d'isolement qu'ils éprouvent même dans les milieux les plus brillants. Personne ne parle du savoir humain avec plus de justesse et de modération que Vincent. D'une part une vaste érudition et, de l'autre, une humilité presque sans limites le renseignent très exactement sur ses avantages et sur ses périls.

Médecin, philosophe, théologien, exégète, le saint

(9) Cf. Arnaud d'Agnel. *Saint Vincent de Paul, directeur de conscience*, 5^e édit., Paris, Téqui, ch. XVI, M. Vincent et les Supérieurs : Comment il comprend leur direction.

(10) X, 572, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison*.

[140]

insiste sur l'obligation pour les prêtres eux-mêmes d'être savant (11). Directeur de conscience expérimenté, il ne se méprend pas sur les dangers trop réels auxquels expose une certaine supériorité d'ordre intellectuel. Les conseils suivants donnés aux étudiants de Saint-Lazare sont intéressants à ce double point de vue (12) : Il faut de la science, mes frères, et malheur à ceux qui n'emploient pas bien leur temps ! Mais craignons, et, si j'ose dire, tremblons et tremblons mille fois plus que je ne saurais dire ; car ceux qui ont de l'esprit ont bien à craindre : *scientia inflat* (13) ; et ceux qui n'en ont point, c'est encore pis, s'ils ne s'humilient. »

M. Vincent n'attribue pas au savoir lui-même l'orgueil qui l'accompagne chez plusieurs. Se demandant si la science empêche notre sanctification, il répond sans hésiter (14) : « Non, ce sont nos propres misères. »

Si l'enrichissement de l'esprit n'est pas cause d'orgueil, il en est souvent l'occasion. Des mesures sont à prendre en vue de cette éventualité. La principale est d'être fidèle à son

oraison du matin et d'en faire un exercice d'humilité. Plus on est tenté de se croire savant, plus il convient de l'entreprendre et de la poursuivre avec de bas sentiments de soi-même. Et comment ne pas les avoir devant cette

(11) XI, 126-128, n° 98. *Répétition d'oraison d'octobre 1643 sur l'étude.*

(12) *Ib.* 128.

(13) *Première Epître aux Corinthiens.*

(14) XII, 64, n° 191. *Entretiens du 23 octobre 1658.* Conseils à de jeunes étudiants prêts à commencer leur philosophie. [141]

source de toutes les sciences qu'est l'oraison mentale comme le saint se plaît à l'appeler.

Désireux de faire aimer et rechercher cette manière divine de s'instruire, Vincent l'oppose aux procédés purement humains, aux méthodes exclusivement rationnelles (15) : « D'où vient que vous voyez des gens sans lettres parler si bien de Dieu, développer les mystères avec plus d'intelligence que ne ferait un docteur ?

« Un docteur qui n'a que sa doctrine parle de Dieu vraiment en la manière que sa science lui a apprise ; mais une personne d'oraison en parle d'une toute autre manière. Et la différence des deux vient de ce que l'un en parle par simple *science acquise*, et l'autre par une *science infuse toute pleine d'amour*, de sorte que le docteur, en ce rencontre, n'est point le plus savant. Et il faut qu'il se taise là où se trouve une personne d'oraison, car elle parle de Dieu tout autrement qu'il ne peut le faire. »

Le saint s'effraye de voir certains hommes courir fiévreusement après les connaissances scientifiques tout comme si notre bonheur ici-bas en dépendait. Son étonnement et sa tristesse sont plus grands d'en voir d'autres mettre dans leur estime l'intelligence des affaires au-dessus de tout et n'avoir pas d'autre ambition que de l'acquérir. Il plaint ces commerçants aux yeux desquels rien n'existe en dehors de leur négoce, parce que Dieu leur refuse la pénétration des vérités chrétiennes (16).

(15) IX, 423, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

(16) XII, 170, n° 201. *Conférence du 14 mars 1659 sur la simplicité et la prudence.* [142]

Ces savants orgueilleux de leur savoir et ces hommes fiers d'être si bien au courant des choses de ce monde, feraient-ils oraison, chaque matin, qu'ils n'en retireraient aucun fruit jusqu'au jour où, touchée par la grâce, leur âme deviendrait humble et docile.

La curiosité intellectuelle trop grande est dangereuse au point de vue scientifique. S'il est bon de se passionner pour l'étude afin de ne pas lâcher pied dès le premier obstacle, il faut rester suffisamment maître de soi pour contenir et canaliser cette ardeur afin qu'elle ne dégénère pas en manie de tout découvrir et de tout connaître.

Cette fièvre du savoir est encore plus funeste au point de vue moral parce qu'elle est une des formes les plus pernicieuses de l'orgueil. Vincent l'explique dans les lignes suivantes (17) : « Comme naturellement nous nous désirons apprendre quelque chose de nouveau, si nous n'émoussons ce désir et cette curiosité, il n'y aura pas une feuille de lecture qui ne puisse servir à la vanité ; et commençant par l'esprit, nous finissons par la chair ; désirant de paraître, nous repaissant de fumée, voulant l'emporter par dessus les autres, être estimés subtils, de bon sens, de bon jugement ; et voilà où cela va ! »

La conclusion qui se dégage de cet aperçu sur la science infuse ou divinement inspirée, c'est qu'il est impossible, sans humilité, d'acquérir la seconde, posséderait-on la première dans sa plénitude. L'Esprit-Saint éclaire les seuls esprits vides d'eux-mêmes

(17) XI, 127, n° 69. *Répétition d'oraison d'octobre 1643 sur l'étude.* [143]

et pour ainsi dire anéantis sous son action. Il importe au début de l'oraison de se dire : je suis indigne de parler à Dieu et d'ouïr intérieurement sa parole. Si je me dispose à le faire, c'est sur son ordre, et en union d'esprit et de cœur avec Jésus-Christ dont la vie temporelle a été une oraison parfaite d'un bout à l'autre (18).

L'estime des lumières d'ordre surnaturel et la conviction qu'elles l'emportent sur les éclairs du génie nous aideront à leur sacrifier notre amour-propre. Il n'est pas de texte, où soient exposés, avec plus de précision, de profondeur et de poésie, les caractères de l'action éclairante du Saint-Esprit dans l'oraison, que ce compte rendu d'un entretien de M. Vincent (19), nous le reproduisons malgré sa longueur. Rien de plus clair, ni de plus probant ne pourrait être donné.

« Voyez la différence qu'il y a entre la lumière du feu et celle du soleil : pendant la nuit, notre feu nous éclaire, et par le moyen de sa lueur nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant. Mais le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière ; il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais, par une vertu secrète, il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles, selon la qualité de leur nature.

« Or les pensées et les considérations qui viennent

(18) X, 133, n° 71. *Conférence du 18 octobre 1655 sur la fin de la Compagnie.*

(19) XI, 85, 86, n° 69. *Extrait d'entretien sur l'oraison.*

de notre entendement ne sont plus que de petits feux qui montrent seulement un peu le dehors des objets, et ne nous produisent rien davantage. Mais les lumières de la grâce, que le Soleil de justice répand dans nos âmes, découvrent et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable.

« Toutes les considérations hautes et recherchées ne sont point oraison ; ce sont plutôt quelquefois des surges de la superbe ; et il en va de même de ceux qui s'y arrêtent et qui s'y plaisent, comme d'un prédicateur qui se pavane en ses beaux discours, qui prendrait toute sa complaisance à voir les assistants satisfaits de ce qu'il leur débite ; en quoi il est évident que ce ne serait pas le Saint-Esprit, mais plutôt l'esprit de superbe qui éclairerait son entendement et qui pousserait au dehors toutes ces belles pensées ; ou, pour mieux dire, ce serait le démon qui le ferait parler de la sorte.

« Il en va de même en l'oraison, lorsqu'on recherche de belles considérations, qu'on s'entretient en des pensées extraordinaires, particulièrement lorsque c'est pour les débiter au dehors en rapportant son oraison, afin que les autres en aient de l'estime. C'est là une espèce de blasphème ; c'est, en quelque façon, être idolâtre de son esprit ; car, en traitant avec Dieu dans l'oraison, vous méditez de quoi satisfaire à votre superbe, vous employez ce saint temps à rechercher votre satisfaction et à vous [145] complaire dans cette belle estime de nos pensées, vous sacrifiez à cette idole de la vanité (20). »

Cette analyse si poussée de sentiments mal connus du sujet, quand ils ne sont pas inconscients, suppose chez Vincent une expérience consommée des âmes et des voies mystérieuses par lesquelles Dieu les achemine vers la perfection. Elle est non seulement à lire, mais à méditer. Ne serait-ce pas le comble de l'orgueil de ne découvrir en nous aucun trait de ressemblance avec ces dévots, dont la vanité secrète est mise magistralement à découvert. Peut-être avant la lecture de ces pages, avions-nous la naïveté de tenir toute pensée pieuse pour divinement inspirée. Le problème de l'origine de ces pensées était résolu d'avance, plus exactement, il nous était complètement étranger. Grande était notre complaisance en nous-mêmes d'autant plus redoutable qu'elle était mieux cachée sous les faux dehors de la piété.

Il est certain qu'avec une mentalité semblable, l'orgueil empire nécessairement de jour en jour, et, sauf le cas d'une grâce particulière de Dieu, à mesure qu'il grandit, l'illusion augmente et le fortifie encore davantage. Nous serions effrayés s'il nous était donné de voir combien le mal signalé par Vincent est répandu même et surtout parmi les âmes réputées les meilleures. Notre émoi grandirait à la vue du préjudice immense qu'il leur cause. Si l'œuvre de la sanctification est retardée, compromise chez les chrétiens fidèles à l'oraison

quotidienne, il ne faut pas en chercher ailleurs que là l'explication.

Profitons de l'expérience du saint et de son diagnostic si précis pour rechercher ce mal. Que nous en soyons atteints, pas de doute à cet égard. Qui ne se complaît quelque peu dans la facilité merveilleuse avec laquelle il médite, dans le tour nouveau qu'il donne à un thème banal.

Cette complaisance, loin d'être un péché mortel, est plutôt une imperfection qu'une faute. Sans être coupable, elle est dangereuse en raison du genre d'orgueil qu'elle renferme. Il dépend de nous de tuer ce germe en désavouant tout de suite cette complaisance et en l'écrasant sous le poids d'un acte d'humilité. Par contre, si le remède n'est pas appliqué sur l'heure, le mal se fixera au dedans de nous et stérilisera bientôt l'oraison mentale et les divers exercices de piété.

Par bonheur pour nous, M. Vincent, après avoir signalé le péril en termes si clairs qu'il est impossible aux âmes de bonne volonté de s'y méprendre, indique avec autant de netteté la manière de le conjurer à coup sûr. Prêtons de nouveau l'oreille aux avis du cher médecin de l'âme, décidés à suivre ponctuellement ses ordonnances (21) : « Ah ! mes frères, gardons-nous bien de ces folies ; reconnaissons que nous sommes tout remplis de misères ; ne recherchons que ce qui peut davantage humilier et nous porter à la pratique solide des vertus ; abaissons-nous toujours dans l'oraison jusqu'au néant ; et dans nos répétitions d'oraison, disons humblement nos pensées ; et s'il s'en présente quelques-unes qui nous semblent belles, défions-nous beaucoup [147] de nous-mêmes, et craignons que ce ne soit l'esprit de superbe qui les produise, ou le diable qui les inspire. C'est pourquoi nous devons toujours nous humilier profondément quand ces belles pensées nous viennent en faisant oraison...

« Le Fils de Dieu pouvait ravir tous les hommes par son éloquence toute divine, et il ne l'a pas voulu faire. Mais, au contraire, en enseignant les vérités de son Evangile, il s'est toujours servi des expressions et paroles communes et familières ; il a toujours aimé d'être plutôt avili et méprisé, que loué et estimé.

« Voyons comment nous pourrions imiter Jésus ; et pour cela retranchons ces pensées de superbe dans l'oraison et ailleurs. Suivons en tout les traces de l'humilité de Jésus-Christ : usons de paroles simples, communes et familières ; et quand Dieu le permettra ainsi, soyons bien aises qu'on ne tienne pas compte de ce que nous dirons, qu'on nous méprise, qu'on se moque de nous, et tenons pour certain que, sans une véritable et sincère humilité, il nous est impossible de profiter ni à nous, ni aux autres (21). »

Trois mesures à prendre se dégagent des conseils qu'on vient de lire. Premièrement se méfier des pensées dont la profondeur, l'originalité ou la beauté de forme plaisent à l'esprit et, en quelque sorte le fascinent ; au lieu de les tenir à priori pour d'inspiration divine, les regarder plutôt comme des élucubrations personnelles et sans intérêt, ni valeur au point de vue religieux.

(21) *Ib.* 86-87.

Cet état d'esprit porte à les désavouer, et puisque ces pensées, par l'attrait qu'elles exercent, mettent en péril d'orgueil, le mieux est de leur opposer immédiatement de bas sentiments de soi-même, un franc et simple aveu de ses misères et de son néant, en un mot de les attaquer par leur contraire.

La dernière mesure à prendre en vue de renforcer les autres est de s'efforcer d'être plus humble dans sa conduite vis-à-vis du prochain et surtout dans ses paroles. Si l'on est d'ordinaire orgueilleux avec ses semblables, en vertu de l'habitude, on court grand risque de l'être d'une certaine manière avec Dieu. Si l'on s'écoute et si l'on s'admire en conversant avec sa famille, ses amis et les étrangers, comment ne pas s'admirer quand, au cours de l'oraison quotidienne, on se parle à soi-même dans le secret de son cœur ! Voilà pourquoi Vincent s'adressant à ceux qui tirent leur amour-propre de leurs méditations, leur recommande de penser et de parler simplement et bonnement en toutes circonstances.

Constatons une fois de plus l'influence de la conduite sur l'oraison. Si cet exercice aide à vivre chrétiennement, inversement mener une existence vraiment chrétienne facilite cet exercice et, l'on peut dire, en assure d'avance l'efficacité.

Le Fondateur de la Mission préconise un moyen pratique pour s'accoutumer à faire humblement oraison, c'est de donner, chaque mois, l'humilité pour objet de cette pratique. Il presse son assistant, M. Alméras de tenir la main à ce qu'on fasse une méditation mensuelle sur cette vertu requise pour s'entretenir fructueusement avec Dieu. Son espoir, fondé sur l'expérience de la psychologie humaine, [149] est qu'à force de méditer sur ce sujet, ses missionnaires finissent par se défaire de leur orgueil ou de leurs petites vanités (22).

Le mépris et la défiance de soi ne sont qu'un des facteurs de l'humilité. Seuls ils engendreraient le découragement et seraient par là cause d'affaiblissement moral. A force de se répéter : « Je suis incapable de faire le bien, indigne d'exister », l'on cesserait bientôt d'agir. Un contre-poids est nécessaire à cette mentalité déprimante. Ce contre-poids est la confiance en Dieu.

Quand le saint recommande de commencer et de poursuivre l'oraison avec de bas sentiments de soi-même, il ne manque jamais de montrer Dieu paternellement penché vers les humbles et attentif aux requêtes qu'ils lui présentent. Après avoir insisté sur l'ignorance de la plupart des Filles de la Charité, Vincent termine son entretien par ces paroles réconfortantes (23) : « Si vous faites votre possible pour vous mettre en la sainte pratique de bien faire l'oraison, vous aurez un crédit auprès de Dieu pour obtenir toutes les grâces que vous lui demanderez... Je dis bien plus, mes Filles, celles d'entre vous qui ne sauraient ni lire, ni écrire feront mieux l'oraison, pourvu qu'elles soient humbles, que ne le feraient celles qui auront appris la méthode de la faire par la science, si cela n'est accompagné d'humilité. » Et le saint de rassurer pleinement ses auditrices en les comparant aux petites gens sans

(22) XI, 187-188, n° 120. *Conférence du 11 juin 1655 sur la Superbe.*

(23) X, 576-577, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison.*

[150]

éducation, ni fortune, dont Notre-Seigneur a bien voulu faire ses apôtres.

Vincent demande, comme première disposition pour progresser sur la bonne voie, de se reconnaître pauvre, chétif, incapable d'aucun bien et d'accepter d'être considéré comme tel. Mais tout aussitôt après cette réflexion sur son indignité, il faut se relever par un acte d'amour de Dieu et dire : « Encore que je ne sois pas digne de faire telle chose, parce que Dieu le veut, je la ferai pourtant afin de lui plaire, puisqu'il la désire de moi (24). »

Le moyen d'être humble sans découragement et confiant sans présomption, c'est de s'unir d'esprit et de cœur à Jésus et de vouloir faire l'oraison mentale comme lui-même faisait la sienne. Ce bon Maître nous inspirera ses sentiments de souverain respect, de confiance et d'humilité. L'un des privilèges de cette vertu est d'établir l'âme de quiconque la cultive dans une douce familiarité avec Notre-Seigneur. Ainsi s'explique l'audace des humbles. Ils ne doutent de rien tant ils se sentent aimés de bon Dieu.

Le saint donne une idée de cet amour dans le texte suivant (25) : « Croyez-moi, la paresse n'éloigne pas le Fils de Dieu de nous ; il n'a point à faire de la grandeur, il est la grandeur même, mais il veut des cœurs simples, humbles. Et quand il les a trouvés, oh ! qu'il le fait beau voir y faire

(24) X, 129, n° 71, *Conférence du 18 octobre 1655 sur la fin de la Compagnie.*

(25) IX, 392, n° 36. *Conférence du 1^{er} mai 1648 sur le bon usage des instructions.*

[151]

sa résidence ! Il se vante dans les Saintes Ecritures que ses délices sont de converser avec les petits. Oui, le plaisir de Dieu, le contentement de Dieu, la joie de Dieu, s'il faut ainsi dire, c'est d'être avec les humbles et simples qui demeurent dans la connaissance de leur bassesse. Grand sujet de consolation et d'espérance pour nous, et grand motif de nous humilier ! »

La troisième vertu requise pour devenir homme d'oraison est la mortification. M. Vincent représente cette dernière comme la sœur de l'oraison, sœurs vivant en si bonne intelligence

qu'elles ne vont point l'une sans l'autre. « La mortification va la première, et l'oraison la suit ; dit-il aux Filles de la Charité (26) – de sorte que, si vous voulez devenir filles d'oraison, comme il vous est nécessaire, apprenez à vous mortifier, à mortifier les sens extérieurs, les passions, le jugement, la propre volonté, et ne doutez point qu'en peu de temps, marchant par ce chemin, vous ne fassiez grand progrès en l'oraison.

« Dieu vous gardera, il considérera l'humilité de ses servantes, car la mortification vient de l'humilité ; et ainsi il vous rendra participantes des secrets qu'il a promis de découvrir aux petits et aux humbles. »

Le Fondateur de la Mission se demande souvent pourquoi plusieurs membres de son Institut font si peu de progrès dans l'oraison, alors qu'ils s'y livrent régulièrement chaque matin. Laissons-le communiquer lui-même le résultat de ses recherches

(26) IX, 427-428, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

[152]

sur cette anomalie (27) : « Il y a sujet de craindre que la cause de ce mal ne soit qu'ils ne s'exercent pas assez en la mortification et qu'ils donnent trop de liberté à leurs sens. »

L'avis du saint est basé sur la doctrine des maîtres de l'ascétisme et de la mystique qui considèrent la pratique de cette vertu comme une disposition nécessaire à l'oraison. D'après cet enseignement, dont Vincent se fait l'écho : il faut mortifier non seulement ses yeux, sa langue, ses oreilles et ses autres sens extérieurs, mais aussi les facultés de son âme, l'entendement, la mémoire et la volonté.

Conformément à sa tactique, le saint recourt à des exemples qu'il connaît bien pour les avoir vus de ses yeux et entendus de ses oreilles. « Nous avons un de nos frères – dit-il (28) – qui parlant de l'oraison, disait : voyez-vous, Monsieur, quand il plaît à Dieu que je me mortifie en quelque chose, au boire, au manger, au parler ou à voir, oh ! pour lors j'ai de bonnes pensées à l'oraison, elles viennent en foule, de sorte que j'ai plutôt besoin de choisir celles qui me sont plus propre, qu'autre chose. »

Le cas de ce frère est un sujet d'admiration pour son Général ravi d'y trouver la confirmation éclatante d'une des lois de la vie spirituelle. Rien de plus certain, en effet, que l'heureuse influence de la mortification sur l'oraison. Rien de mieux constaté que la réciprocité de services qu'elles se rendent l'une à l'autre.

(27) XI, 90-91, n° 72. *Répétition d'oraison sur l'oraison.*

(28) X, 279, n° 81. *Conférence du 17 juin 1657 sur la pratique de ne rien demander et de ne rien refuser.* [153]

L'âme a d'autant plus de facilité à vivre d'union avec Dieu qu'elle surmonte davantage les obstacles qui l'en détournent. Cette fille du Ciel est inclinée vers la Terre par les appétits et les passions de l'homme animal. Qui l'arme contre ces forces ennemies ? La mortification dont le rôle conforme à son non est d'amoindrir la vitalité des mauvaises tendances au profit des aspirations d'ordre supérieur.

Il n'est pas un acte de cette vertu qui ne serve, d'une façon ou d'une autre, la cause de l'oraison. Si je mortifie mes sens, le recueillement me deviendra plus facile puisque ma curiosité sera de moins en moins vive. L'ambiance extérieure ne distraira plus mon esprit de l'objet de ses méditations.

En réfrénant mon imagination et ma mémoire, je supprimerai partiellement les deux principales sources de dissipation dans mes entretiens avec Dieu.

Mortifier mon jugement et ma raison, n'est-ce pas accroître mon esprit de foi et préparer en quelque sorte mon âme aux lumières et inspirations de l'Esprit-Saint ?

Discipliner ma volonté par mon opposition à ses caprices, c'est la rendre plus docile à Dieu durant l'oraison et la prédisposer à prendre de fermes résolutions.

A son tour, l'oraison soutient l'âme dans cette voie du sacrifice : elle lui en montre la raison d'être et la souveraine beauté par la méditation fréquente des souffrances et de la mort du Christ Jésus, en même temps qu'elle inspire au cœur et [154] à la volonté un attrait pour la

mortification en la lui présentant comme un trait de ressemblance avec le Verbe fait chair et comme le meilleur moyen de lui témoigner son amour.

Enfin, l'oraison, par le goût de la paix intérieure qu'elle donne à l'âme, la détache de tout ce qui pourrait troubler cette paix, c'est-à-dire des créatures, toutes causes d'inquiétude et d'agitation quand elles sont trop passionnément aimées. Sur le sommet de la contemplation et même sur les pentes de la simple méditation, les peines sont reçues de la main de Dieu, et, du coup, leur amertume se transforme en douceur.

Une dernière preuve de la nécessité de se mortifier pour bien faire oraison est qu'il est impossible, sans cette vertu, de persévérer dans cet exercice. Ce dernier est par lui-même une épreuve rendue plus pénible par sa répétition quotidienne. Autant les caractères faibles acceptent de fournir un effort extraordinaire, autant ils se dérobaient quand on leur demande de faire régulièrement, chaque jour, un effort moyen. M. Vincent ne dissimule pas à ses filles et fils spirituels qu'il faut l'esprit de sacrifice pour persévérer dans l'oraison mentale.

Cette pratique met l'intelligence à une rude épreuve par la concentration qu'elle exige. Encore si l'heure de recueillement pouvait être, à son gré, remise au lendemain, la peine serait moindre. Le plus difficile, en effet, n'est-ce pas de méditer lorsqu'on en a nulle envie ?

Laborieux au point de vue intellectuel, cet exercice l'est d'autant, sinon davantage, au point de vue affectif. Il s'agit de donner Dieu pour unique objet [155] à des sentiments et des passions dont l'objet ordinaire est une créature de chair ou quelque chose de visible et tangible. Cette mère de famille, par exemple, dont la tendresse se limite à son foyer, doit imposer silence, pendant une demi-heure, à son aimante sollicitude pour converser amoureusement avec Dieu seul. Sans doute, il lui est permis de parler de son époux et de ses enfants à condition toutefois de se maintenir le plus possible sur le terrain surnaturel. Ce qui ne peut être obtenu sans grands efforts : c'est la lutte entre la grâce et le plus naturel des instincts chez la femme, l'instinct maternel.

Cet homme d'affaire, lui, passionnément épris de son industrie, de sa banque ou de son négoce, devra faire trêve à ses préoccupations habituelles et reporter sur Dieu ses désirs orientés vers la matière. Ce n'est qu'en se faisant violence à lui-même, que cet assoiffé des biens de ce monde pourra sentir le besoin des biens du Ciel.

Il n'est pas jusqu'à la volonté qui ne soit éprouvée par l'oraison. Elle l'est de manières différentes suivant les personnes et les jours. A certains moments, l'inaction lui est recommandée, alors qu'elle est fébrilement impatiente d'agir ; et à d'autres, il lui faut sortir de son repos, alors qu'elle n'aspire qu'à y rester. Son principal tourment est de se livrer à une tâche mystérieuse, dont les résultats lui demeurent d'ordinaire inconnus : aussi a-t-elle l'impression de travailler dans le vide.

Il est une mortification qu'exige le succès de l'oraison, d'après M. Vincent, c'est l'obligation de se lever à une heure matinale et régulière, quand [156] même le sommeil aurait-il été coupé d'insomnies plus ou moins longues. La plupart d'entre nous s'astreignent très difficilement à cette discipline pourtant si favorable à l'hygiène du corps et de l'âme. L'on a constaté précédemment l'importance qu'elle a aux yeux du Fondateur de la Mission et des Filles de la Charité.

La persévérance dans l'oraison surtout au cours des premières années exige de tels efforts qu'il ne suffit pas, pour y réussir, d'être humble et mortifié, il faut en plus être un homme de courage et de grand courage. Le saint en est convaincu, et cette conviction lui est commune avec saint Ignace de Loyola. S'il ne classe pas cette force d'âme parmi les vertus préparatoires à l'oraison et nécessaires à son succès, comme la classe le Fondateur de la Compagnie de Jésus, c'est qu'elle ne fait qu'un dans sa pensée avec la mortification et l'humilité, tant ces trois vertus s'appellent, se tiennent au point d'être inséparables.

On l'a vu, au cours d'un chapitre précédent, seul un courage héroïque triomphe des sécheresses et dégoûts de l'oraison ainsi que de l'insuccès apparent de cet exercice. [157]

CHAPITRE VIII

Préparations prochaines et préliminaires immédiats

*Recueillement. – Choix de l'heure et du lieu.
Sommeil et Réveil. – Mise en la présence de Dieu.*

Comme on l'a vu dans un autre chapitre, la préparation lointaine à l'oraison est une sainte vie. Le seul fait d'une existence profondément chrétienne prouve l'influence continue de cet exercice sur la conduite. Toutefois si surnaturel soit l'air que respirent les âmes de bonne volonté, il leur est salutaire d'accomplir certains actes et de s'établir dans certaines dispositions d'esprit à l'approche de l'oraison. Quand sonne l'heure du coucher, il faut lire attentivement le sujet de la méditation du lendemain, puis se mettre au lit et s'endormir en y pensant. Le saint, devançant une théorie des psychothérapeutes modernes, attribue une vertu spéciale aux états mentaux qui précèdent immédiatement le sommeil, « Lorsqu'on s'endort avec une bonne pensée, - écrit-il (1) – cette bonne pensée garde le cœur des mauvaises. » A nous d'en faire

(1) IX, 219, n° 21. *Suite et fin de la Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement.*

[158]

l'expérience, si nous ne l'avons déjà faite. Combien est psychologiquement vraie cette expression *garder le cœur* qui attribue à l'Inconscient ce rôle actif que revendique pour lui en ces termes le professeur Dewelshauvers (2) : « Le monde infini des rêves et des songeries nous permet de deviner quelle activité inconsciente et singulièrement mouvante s'agite en nous. Et cela suffit à nous faire entendre que l'inconscient ne se ramène pas au subconscient pathologique ni à l'automatisme d'habitude. Il est en nous un inconscient latent et actif, toujours prêt à éclater au dehors, et réprimé par les nécessités pratiques et l'application de l'attention. »

Dans la plupart des cas, les distractions, qui gênent et diminuent notre intimité matinale avec Dieu, se rattachent directement ou indirectement aux préoccupations d'ordre profane avec lesquelles nous nous sommes endormis. Ces idées et ces sentiments se sont déposés dans les obscures profondeurs de l'âme et s'y sont développés librement, puisque le contrôle du conscient n'était plus là pour entraver leur évolution. Tâchons donc de créer une mentalité en harmonie avec l'oraison du lendemain. Les personnes d'imagination ardente ou passionnées des choses de l'esprit ne se contenteront pas de lire le sujet de l'oraison, elles en feront l'objet de leurs réflexions pendant quelques minutes. Le mieux serait de faire une lecture en rapport avec cet objet de manière à se prémunir le plus possible contre l'intrusion d'idées étrangères. Le saint raconte à ce propos qu'un gentilhomme, M. Chaudebonne

(2) G. Dewelshauvers. *L'inconscient*, Paris, Paris, 1919, page 114.

[159]

ayant pris l'habitude, par dévotion, de s'endormir toujours les mains jointes, Dieu l'en récompensa par la grâce de mourir en priant (3).

Une mesure complémentaire des précédentes est le silence ou recueillement extérieur. *Ne parlez pas sans nécessité*, - nous conseille M. Vincent (4) – *de peur d'interrompre le pourparler de votre âme avec Dieu*. Notre-Seigneur l'a dit par son prophète (5) : « Je mènerai mon épouse au silence, et là je lui parlerai au cœur. »

Le mutisme volontaire attire abondances de grâces et de bénédictions, d'autant que l'observer n'est autre chose qu'écouter Dieu, lui parler et lui donner audience, se séquestrant de l'embarras et de la conversation des hommes pour mieux l'entendre. C'est donc la fin du silence de se taire pour laisser parler le Seigneur (6). Les bavards puiseront la force de

réfréner leur langue dans l'intention d'honorer ainsi la vie silencieuse et cachée de Jésus (7). Si le recueillement doit être le point d'appui et le réservoir de la vie extérieure, à fortiori doit-il être le fondement de l'oraison et sa préparation prochaine.

S'il est important de s'endormir en pensant au bon Dieu, il l'est tout autant d'avoir, dès son réveil, une mentalité semblable. Tirons profit des conseils suivants qu'adresse M. Vincent aux Filles de la

(3) IX, 219.

(4) *Ib.*

(5) *Osée*, II, 14.

(6) XI, 93, 94, n° 76. *Résumé d'une conférence sur le silence.*

(7) IX, 326, n° 30. *Conférence du 30 mai 1647 sur le règlement.*

[160]

Charité (8) : « Votre première pensée doit être à Dieu ; rendez-lui grâce de vous avoir préservées la nuit, regardez successivement si vous ne l'avez point offensé, remerciez le ou demandez-lui pardon, offrez-lui toutes vos pensées, les mouvements de votre cœur, vos paroles et œuvres ; proposez-vous de ne rien faire qui lui déplaît. Et tout ce que vous ferez, le jour, tirera sa force de cette première offrande faite à Dieu ; car, voyez-vous, mes Filles, faute de lui offrir tout, vous perdrez la récompense de vos actions, Saint Paul dit combien vous perdez quand votre esprit, en sa première pensée, se remplit d'autre chose que de Dieu. »

D'après le saint (9), le bon et le mauvais ange veillent toute la nuit : le bon ange, pour mettre une bonne pensée en l'esprit de la personne dès son réveil ; et le mauvais ange, afin de lui en présenter une mauvaise. Le danger d'avoir au cœur une forte passion, est qu'elle ne se saisisse de vous, alors que vous n'êtes encore qu'imparfaitement réveillé. Si l'on a quelque motif de craindre qu'il en soit ainsi, il faut désavouer par avance cette première impression pour diminuer sa force.

Une manière souverainement efficace d'attirer les bénédictions divines sur le début de sa journée, c'est de prendre courageusement l'habitude de se lever tôt et toujours à la même heure, sauf les cas de nécessité. Si nous y tenons la main, tous nos

(8) IX, 2,3, n° 1. *Conférence du 31 juillet 1634 sur l'explication du règlement.*

(9) X, 597, 598. *Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever, l'oraison, examens et autres exercices*

[161]

actes, principalement l'oraison mentale, en ressentiront les excellents effets (10).

A peine réveillé, il importe de sortir sans hésitation de son lit. C'est une façon de se mortifier très agréable à Dieu. Disputer avec son chevet, suivant le mot du saint (11), se tourner à droite, puis à gauche pour voir si l'on se doit lever, serait une lâcheté. Souvenons-nous d'avoir toujours quelque bon mot pour dire à Notre-Seigneur dès notre réveil, comme celui-ci : « Mon Dieu, vous êtes mon Dieu, je vous donne mon cœur », ou quelque autre équivalent.

M. Vincent attache une importance capitale à l'offrande ou l'oblation de soi-même qui doit s'étendre à tout ce que nous sommes et à tout ce qui nous concerne d'une manière ou d'une autre. Il demande qu'elle soit faite très filialement avec autant de générosité dans le fond que de simplicité dans la forme (12). Ce n'est pas le moment d'abandonner en parole ni de polir ses phrases. Imitons l'enfant dont une caresse en dit plus long qu'un discours.

L'offrande soi est importante à un double titre : d'une part, c'est l'expression la plus parfaite de nos sentiments et devoirs envers Dieu ; de l'autre, la modalité, selon laquelle cet acte est fait, influe grandement sur celles de l'oraison. Si je m'offre simplement sans arrière-pensée ni recherche

(10) IX, 28, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(11) X, 566, n° 102. *Conférence du 6 octobre 1658 sur le lever et l'oraison.*

(12) X, 598-601, n° 105.

[162]

d'aucune sorte, quand arrivera le moment de la méditation, je parlerai à Dieu et je l'écouterai avec autant de franchise que de simplicité. Par contre ai-je apporté quelque réticence et quelque amour-propre dans l'oblation de moi-même, il est probable, pour ne pas dire certain, que j'en aurai davantage pendant mon oraison. Comme tantôt, je chercherai, sans y réussir complètement, à m'illusionner par de belles pensées et de grandes protestations d'amour, sur mes propres sentiments, sur mon moi réel, objectif.

L'offrande de soi est généralement conforme moralement au lever qui la précède, aussi terminerons-nous par un texte relatif à ce dernier. C'est un des plus pratiques qu'ait écrit le saint : « On ne contracte l'habitude quand on s'accoutume à l'heure. Elle fait que part après on est prompt au réveil, elle sert même d'horloge aux lieux où il n'y en a point, et on a pas de peine à sauter du lit. Au contraire la nature se prévaut des avantages qu'on lui donne : reposant un jour, elle demande, le lendemain, la même satisfaction et la demandera tandis qu'on ne lui en ôtera pas tout à fait l'espérance.

Rien d'humainement plus sage et de mieux fondé au point de vue psychologique que ces lignes ; en voici d'autres, écrites de la même main, et belles du sentiment surnaturel qui les anime (13) : « Si Notre-Seigneur a quitté le paradis pour nous et s'est réduit en cette vie à une telle pauvreté qu'il n'avait

(13) III, 537, n° 1176. *Lettre aux Supérieurs des maisons de la Compagnie (15 janvier 1650).*

[163]

pas où reposer sa tête, combien davantage devons-nous quitter un lit pour aller à lui !...

« Si la vie de l'homme est trop courte pour servir Dieu dignement et pour réparer les mauvais usages qu'il a fait de la nuit, c'est chose déplorable de vouloir encore retrancher du peu de temps que nous avons pour cela. »

Le saint compare notre paresse dans le service de Dieu au zèle que déploient tant d'hommes d'affaires et de gens du monde en vue de biens d'ordre purement matériel : « Un marchand se lève de bon matin pour devenir riche ; tous les instants lui sont chers ; les voleurs en font bien autant et passent les nuits pour surprendre le passant. Faut-il que nous ayons moins de diligence pour le bien qu'ils en ont pour le mal ? Les mondains font leurs visites dès le matin et se trouvent au lever d'un grand avec grand soin. Mon Dieu ! quelle honte si la paresse nous fait perdre l'heure assignée pour converser avec le Seigneur des seigneurs, notre appuis et notre tout ! »

Homme d'expérience et de jugement s'il en fut, M. Vincent insiste auprès des siens sur la corrélation entre la manière de se lever et la pratique de l'oraison (14).

Comment se livrer volontiers à cet exercice matinal, si l'on ne se lève qu'à regret ? Comment méditer fructueusement, quand on n'est à l'église qu'à demi et seulement par bienséance ? Les faits le prouvent : seuls persévèrent dans l'oraison quotidienne

(14) III, 539.

[164]

et y progressent ceux qui sautent résolument de leur lit à la même heure, chaque jour.

Les moyens, préconisés par le saint pour se rendre fidèle à cette dernière pratique, sont de se bien convaincre que l'exactitude en ceci est d'une telle importance que tous les actes de la journée en dépendent, de solliciter, chaque soir, de Dieu la force de se vaincre le matin et d'obéir sans retard à sa voix, enfin de s'infliger soi-même quelque pénitence en cas d'infidélité. Malgré tout, *Le mieux est de ne jamais démordre de cette exactitude ; car plus on diffère, plus on se rend inhabile* (15). Gravons dans notre mémoire cette formule rigoureusement vraie :

« L'oraison tire sa valeur du lever, et les autres actions ne valent que ce que l'oraison les fait valoir. »

Qu'on ne tienne pas ces conseils comme bons pour les seuls hommes ou femmes vivant en communauté, alors qu'ils s'appuient sur des arguments valables pour tout chrétien décidé à gravir le sentier de la perfection. Si les Religieux et les Religieuses se sanctifient si peu

malgré l'austérité de leur vie et le nombre des exercices de piété auxquels ils se livrent, la cause en presque toujours l'insuffisance de leur préparation à l'oraison du matin (16).

Nous voici parvenus à la mise de l'âme en la présence de Dieu, acte si grand qu'il constitue à lui seul, pour les mystiques, le principal de l'oraison, puisque la contemplation s'y ramène. Elle en est,

(15) III, 542.

(16) IX, 311, n° 20. *Conférence du 30 mai 1647 sur le règlement des Filles de la Charité* [165]

il est vrai, la forme la plus haute. Saint Ignace de Loyola, préoccupé de faire parcourir à son disciple tout un cycle de méditations coordonnées ensemble, n'indique qu'un mode de se mettre en la présence de Dieu, et il choisit intentionnellement le plus simple, le plus populaire, celui de considérer comment Notre-Seigneur nous regarde et nous parle (17). M. Vincent, lui, en signale quatre principaux qu'il emprunte à saint François de Sales, mais en les expliquant avec tant d'originalité qu'ils deviennent siens (18).

La première manière est de se représenter Jésus substantiellement présent en la sainte Eucharistie. Il est bon de se transporter par l'imagination en une église qui nous est familière et de fixer le regard de l'âme sur l'autel et le tabernacle. Si des souvenirs personnels ou des traditions de famille se rattachent au sanctuaire choisi, l'impression n'en sera que plus vive, à condition toutefois de ne pas s'appesantir sur ce qui n'est qu'accessoire.

La deuxième manière est de voir en esprit Notre-Seigneur au Ciel, « concevant de la joie de ce qu'il y est adoré et de ce qu'il nous est permis de l'y regarder, avec toutes sortes de plaisir. » Le saint juge excellent ce procédé.

Le troisième mode est de considérer le Créateur présent dans l'ensemble et dans toutes les parties de l'Univers. Une présence qui nous intéresse et nous touche particulièrement est celle du

(17) Alexandre Brou, *Saint Ignace, maître d'oraison*, Paris 1925, page 103.

(18) X, 587-589, n° 105. *Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever, l'oraison, etc.* [166]

Tout-Puissant en notre corps et en notre âme. « Quel bonheur pour les hommes et principalement pour les chrétiens de trouver Dieu partout où ils peuvent aller ! Si je vais au Ciel, dit David, il y est ; si je descends aux enfers, il y est. De sorte que, comme un oiseau, quoiqu'il tourne et vire, trouve l'air partout, ainsi, où que nous allons, nous trouvons Dieu, car il est non seulement dans les choses qui sont réellement, mais encore dans les imaginaires. »

Ces lignes sont animées de la joie de saint Paul se réjouissant de ce qu'il ne peut être séparé de son Dieu par rien ni personne, et de la douce poésie de ce chantre de l'air et des oiseaux qu'était François d'Assise.

La quatrième manière de se mettre en la présence divine se rattache à la précédente, comme une partie à son tout. Elle consiste à voir Dieu surnaturellement présent dans les saintes âmes par la grâce sanctifiante et les dons du Saint-Esprit.

Le mérite de M. Vincent est d'expliquer ce dernier mode en termes si touchants qu'il faudrait un cœur de pierre pour n'en être pas ému. Ces explications données aux Filles de la Charité sont vraies pour nous tous (19) : « Dieu est dans les bonnes âmes, et ne trouve rien de plus agréable. Voyez-vous, mes chères sœurs, il n'y a rien pour quoi Notre Seigneur ait plus d'amour qu'il en a pour les bonnes âmes. Il ne trouve rien de plus beau, ni au Ciel, ni en la Terre, que cela. Il se plaît là-dedans, il y fait sa demeure. C'est lui qui nous fait mouvoir, qui nous fait entendre et qui concourt

(19) X, 588.

[167]

avec nous en toutes les actions naturelles et surnaturelles que nous faisons. C'est lui qui nous a donné sa loi, et qui nous donne le désir de la garder.

« Voyez quel bonheur d'avoir Dieu présent en cette sorte : quand une personne le sert par voie d'amour, tout ce qu'elle fait, ce qu'elle pense et ce qu'elle dit donne un plaisir si grand à Dieu qu'il n'est point de père qui prenne plus de plaisir à voir ce que fait son fils, que Dieu en prend à voir une Fille de la Charité qui lui offre tout ce qu'elle fait dès le matin. »

Vincent résume son enseignement sur cet exercice dans une répétition d'oraison datée du 10 août 1657. On retrouvera ici comme précédemment l'esprit de foi du saint et sa tendresse de cœur qui font sur nous une si profonde impression (20) : « Voici maintenant ce qu'il faut faire : d'abord se mettre en la présence de Dieu, en le considérant soit comme il est dans les cieux, assis sur le trône de sa Majesté, d'où il a les yeux sur nous et contemple toutes choses ; soit dans son immensité, présent partout, ici et ailleurs, au plus haut des cieux et dans le plus bas des abîmes, voyant nos cœurs et pénétrant jusqu'aux plus secrets replis de notre conscience ; soit dans sa présence au Saint-Sacrement de l'autel : O Sauveur, me voici chétif et misérable pécheur, me voici au pied des autels où vous reposez : ô Sauveur, que je ne fasse rien d'indigne de cette sainte présence ; soit enfin en nous-mêmes, nous pénétrant tout entiers et logeant au fond de nos cœurs. Et n'allons pas nous demander

(20) XI, 404-405, n° 168.

[168]

s'il y est. Qui en doute ? Les païens eux-mêmes ont dit :

Est Deus in nobis, sunt et commercia coeli.

In nos ; de coelo spiritus ille venit.

On ne questionne pas sur cette vérité. *Tu autem in nobis es, Domine.* Rien de plus certain. »

A lire ce dernier texte et les précédents, deux faits ressortent. Le premier est qu'il convient de donner un caractère affectif à l'exercice de la présence de Dieu, quelle que soit la forme adoptée. L'acte de foi doit se fondre en un acte d'amour, et plus cette fusion sera parfaite, meilleur sera ce préliminaire immédiat de l'oraison.

Le second fait en connexion avec le premier, c'est l'utilité pour son propre bien de s'appliquer à soi-même les considérations auxquelles on se livre en leur imprimant un cachet personnel. D'où la préférence du saint pour la dernière façon de se mettre en présence de Dieu. Par la force des choses, rien ne me porte à respecter le Seigneur et à l'aimer comme la conviction qu'il est au dedans de moi, et dans mon âme et dans mon corps.

D'après le saint, la pratique en question est extrêmement nécessaire (21). Elle doit être soigneusement faite par ce que *de là dépend l'ensemble de l'oraison ; cela fait, le reste va de soi-même* (22).

La pénétration psychologique de M. Vincent l'avertit d'un danger, auquel ses filles et fils d'adoption sont exposés, celui de vouloir imaginer vivement

(21) IX, 33, n°4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(22) XI, 405, n° 168. *Répétition d'oraison du 10 août 1657 sur l'oraison.*

[169]

Notre-Seigneur afin de sentir davantage le bienfait de sa présence. C'est là un péril parce que, le jour où ce désir ne se réalise plus, l'âme est aux prises avec la tristesse et le découragement.

Le problème posé ici est résolu par le Fondateur des Filles de la Charité dans une conférence donnée à ces dernières. La lecture de ses conseils ne peut qu'être utile aux personnes portées vers la dévotion sensible (23) : « Voilà donc comment vous pouvez vous mettre en la présence de Dieu en l'une des quatre manières : au Saint-Sacrement, au Ciel, partout et dans le cœur. Quand vous êtes là, il faut l'adorer. Après cet acte d'adoration : *je crois que mon Dieu est ici*, il n'est pas nécessaire de se le représenter par certaines images ; il suffit que vous le croyiez, puisque la foi vous l'enseigne. Celles qui se façonnent des imaginations pour se représenter Dieu, si elles ont facilité à cela, peuvent le faire avec utilité ; mais celles qui n'ont point cette grâce ne doivent pas s'en mettre en peine.

« Vous pouvez vous mettre en la présence de Dieu par un simple acte de foi, sans vous forcer pour avoir des représentations, ni dire : « Je veux voir Dieu ou Notre-Seigneur en cette

sorte. » Non, mes Sœurs, ne désirez point cela. Quand Dieu voudra se façonner à notre esprit, à la bonne heure ; mais, hors de là, contentez-vous de dire : « Je crois que mon Dieu est partout. »

« Non seulement il faut commencer par là l'oraison,

(23) X, 589, n° 105. *Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever, l'oraison, etc.*

[170]

mais il est nécessaire de commencer toutes vos prières par la présence de Dieu, afin qu'elles lui soient agréables. Et quand nous avons à faire quelque chose, comme servir les malades, il faut toujours commencer par l'acte de foi en la présence de Dieu. O mes Sœurs, que cela est beau, facile ! Qui vous l'apprend ? C'est David qui disait : « Je vois toujours Dieu devant mes yeux. » Et quand les patriarches voulaient assurer quelque chose, ils disaient : « Je vous dis cela en la présence de Dieu. » Il faut donc commencer par là. Mais, comme je vous l'ai dit, il ne faut pas se mettre en peine d'avoir cette vue imaginative, ni y être longtemps. »

A la fin de ce chapitre, prenons la résolution de nous lever régulièrement à la même heure et de faire oraison tout aussitôt. Le matin est le temps le plus propre à cet exercice puisqu'il est le plus tranquille de la journée. Les saints l'ont toujours utilisé dans ce but. « L'Israélite se devait lever matin pour cueillir la manne ; - écrit Vincent (24) – et nous qui sommes sans grâce et sans vertu, pourquoi ne ferons-nous pas de même pour en avoir ? Dieu ne départ pas en tout temps également ses faveurs. »

(24) III, 538, n° 1176. *Lettre aux Supérieurs des maisons de la Compagnie.*

[171]

CHAPITRE IX

Considérations et réflexions : choix des sujets d'oraison,
Manières diverses de méditer.

Le côté proprement psychique du rôle de l'intelligence dans l'oraison a été l'objet du premier chapitre. Il est inutile de revenir sur ce qu'est la concentration et sur ce qui la distingue d'une connaissance superficielle. Les problèmes qui se posent maintenant, pour être d'ordre moins général, méritent cependant d'être sérieusement étudiés. M. Vincent n'en a pas négligé l'examen, et il les a résolus avec ce pragmatisme, cette largeur d'idée, ce jugement impeccable qui le caractérisent.

Le choix des sujets d'oraison a son importance. L'on aurait tort de méditer sur la première pensée qui se présente, alors même qu'elle serait des meilleures et des plus saintes. C'est d'un psychologue avisé de vouloir, comme le veut Vincent, qu'il existe une certaine corrélation entre le mystère ou le point doctrinal sur lequel porte l'oraison et la mentalité particulière et les besoins personnels de celui qui s'y livre. Il est de toute évidence qu'une vérité propre à modérer l'élan d'une âme joyeuse ne doit pas être proposée comme thème de réflexion aux victimes de la tristesse et du découragement.

[172]

Pour être fait judicieusement, ce choix suppose une vue nette et assez profonde de la personne en jeu et de son état d'esprit actuel, puisque ce dernier joue un rôle primordial. Qui ne voit l'intérêt pour chacun de nous à prier son directeur de lui venir en aide. Du moment

qu'il est impossible de se bien connaître soi-même, ses lumières sont indispensables. Je puis inconsciemment écarter de mes sujets d'oraison les vertus qui me font le plus défaut, et, par contre, m'appesantir sur des vices ou des imperfections qui me sont naturellement antipathiques. Force m'est, si je ne veux pas être dupe dans une affaire aussi grave, de recourir au jugement de quelqu'un de compétent et d'impartial, comme l'est un bon directeur de conscience.

M. Vincent soucieux de la sanctification de ses dirigés leur indique les thèmes les mieux appropriés à leurs besoins. Avec une sollicitude touchante, il rédige des mémoires où sont inscrits les divers sujets qu'il propose aux méditations de son incomparable Philothée, Louise de Marillac (1). Cette dernière est-elle en proie à des préoccupations trop vives au sujet de son fils son père spirituel de lui adresser aussitôt ces lignes (2) : « Je vous prie de faire oraison sur Zébédée et ses enfants, à laquelle Notre-Seigneur dit, comme elle s'empressait pour l'établissement de ses enfants : « Vous ne savez pas ce que vous demandez. »

Connaissant la tendre piété de Louise envers

(1) I, 323, n° 222. *Lettre à Louise de Marillac* (entre 1635 et 1638).

(2) I, 517, n° 355. *Lettre à Louise de Marillac* (1638, vers octobre).

[173]

Notre-Dame, son directeur la presse d'honorer, dans ses souffrances, la peine qu'eut la Madone en voyant mourir son Fils (3).

Mlle de Marillac est-elle impatiente d'avoir des nouvelles d'une personne chère, il lui recommande de méditer sur la patience de la Sainte Vierge (4). Vincent prend le temps de lire les résumés des méditations de sa Philothée.

Les autres filles adoptives du saint, qu'elles soient placées depuis longtemps récemment sous sa direction, sont toutes l'objet d'une égale sollicitude. Qu'on en juge par ce texte (6) : « Béni soit Dieu de ce que vous me dites de Mme Turgis (7). Vous lui baillerez de la naissance et de la vie de Notre-Seigneur entre si et là, s'il vous plaît ; et puis il faudra continuer la Passion et quelques-unes des apparitions, et il ne faut pas oublier de lui bailler les saintes béatitudes à deux ou trois fois. »

Le Fondateur de la Mission constate-t-il chez un de ses dirigés de l'orgueil ou quelque défaut notable, il lui fixe un sujet d'oraison en rapport avec sa mauvaise tendance. « Il est à souhaiter que nous ayons, vous et moi, un peu plus d'estime des maximes de l'Évangile que nous n'en avons, - écrit-il

(3) I, 71, n° 37. *Lettre à Louise de Marillac* (vers 1629).

(4) I, 124, n° 81. *Lettre à Louise de Marillac* (13 septembre 1631).

(5) I, 559, n° 380. *Lettre à Louise de Marillac* (entre 1636 et 1639).

(6) I, 334, n° 297. *Lettre à Louise de Marillac* (1636).

(7) Elisabeth Le Goutteux, veuve de M. Turgis, après avoir occupé une position importante dans le monde, entra chez les Filles de la Charité.

[174]

à M. Boucher (8) – et je vous prie de faire oraison un peu sur ces paroles : « A qui t'ôtera la soutane, donne-lui aussi ton manteau (9) » ; et sur celle-ci : « *Inquire pacem et prosequare eam* (10) ; *Quaecumque dixerit vobis facite* (11), - *qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit* (12). » Vous prenez la peine de me demander les pensées que Notre-Seigneur vous donnera là-dessus et ensuite les résolutions que vous prendrez. Je serai consolé de voir cela. »

Ce texte montre avec quelle précision le saint choisit les paroles de Dieu les mieux adaptées aux fautes commises par son correspondant. N'est-ce pas de la bonne diplomatie que de laisser le coupable s'en faire lui-même l'application ?

Comme le Prêtre de la Mission, Pierre Escart, l'un des esprits les plus difficiles de la Compagnie n'aime pas son Supérieur Bernard Codoing, Vincent lui dicte une méditation en quatre points à faire dès la réception de sa lettre. « Je vous prie très humblement – lui écrit-il (13) – de penser sérieusement devant Dieu à ce que je m'en vais vous dire, qui est : 1° que Notre-Seigneur impute à lui-même le mépris auquel vous avez cette

(8) I, 567, 568, n° 384. *Lettre à Léonard Boucher, Prêtre de la Mission à Toul* (20 juillet 1639).

(9) *Evangile selon saint Mathieu*, V, 40.

(10) Ps ; XXXIII, 15. Cherche la paix et poursuis-la.

(11) *Ev. Selon saint Jean*, II, 5. Tout ce qu'Il vous dira de faire, faites-le.

(12) *Ev. Selon s. Luc*. X, 16. Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise.

(13) II, 140, n° 497. *Lettre à Pierre Escart, Prêtre de la Mission à Annecy* (14 novembre 1640). [175]

personne-là ; 2° que ce qu'il a le plus blâmé en l'Évangile, ce sont les jugements téméraires ; 3° qu'il donne quantité de malédictions aux personnes qui jugeraient téméraires de leur prochain ; 4° qu'il était blâmé d'être homme vain, amateur de soi-même, souffrant qu'on lui répandît des onguents sur la tête... Or, qui faisait courir ces bruits ? C'étaient ses propres disciples, ou quelqu'un d'eux... »

L'intérêt de cette citation est de faire ressortir la justesse et l'à-propos avec lesquels le saint combat les prétextes invoqués par son correspondant pour ne pas démordre de ses sentiments et de son attitude si répréhensible.

En lisant les lignes précédentes l'on se convainc qu'en choisissant des thèmes de méditations en rapport avec ses inclinations bonnes et mauvaises, l'on fortifierait bientôt les premières et l'on affaiblirait les secondes. L'œuvre de la sanctification s'accomplirait plus régulièrement et au prix de moins d'efforts. Le temps serait mieux employé parce qu'il n'y aurait plus d'hésitation sur la nature des ennemis et sur la tactique à suivre pour les vaincre. Devant de tels avantages, prions notre directeur, comme le faisait Mlle Le Gras, de nous donner un programme d'oraison conforme à nos nécessités spirituelles.

Traversons-nous une crise morale, supplions notre guide de nous dire ou de nous écrire un plan de méditation qui nous aide à en sortir victorieux. Claude Dufour le fit, et il reçut du saint ce plan [176] très développé avec la recommandation suivante (14) : « Je vous prie de faire une heure d'oraison sur ce que je vous dis et de me mander les sentiments que Dieu vous donnera là-dessus, et ne m'y oubliez pas, s'il vous plaît, à ce que Dieu daigne faire miséricorde à ma pauvre âme. »

L'admirable humilité de Vincent n'est certainement pas étrangère au choix si judicieux des sujets de méditation. Si nous sommes en quête d'un directeur, à égalité de compétence, choisissons le plus humble, il sera le plus éclairé, le mieux écouté.

Avons-nous un projet important au point de vue moral, imitons la conduite d'une Supérieure de la Visitation qui soumet au jugement du saint ce qu'elle compte entreprendre. Celui-ci, après une étude sérieuse de l'affaire, en démontre la vanité, et son argumentation, comme on peut s'y attendre, est des plus solides. Fidèle à sa tactique, il prie la Mère de faire pour le moins une heure d'oraison mentale sur trois points, dont le dernier est de regarder au fond de son âme si elle n'a pas quelque secret dessein d'obéir à des sentiments plutôt qu'à Dieu (15).

Aux heures de découragement, recourons à notre père spirituel, comme le fit Toussaint Lebas, et puissions-nous en recevoir la réponse que reçut ce prêtre du bon M. Vincent (16) : « Je vous prie de faire oraison sur ce principe : qu'après avoir jeté les

(14) III, 166, n° 931. *Lettre à Claude Dufour*.

(15) III, 460, 461, n° 1114. *Lettre à la Mère Jeanne-Marguerite Chenu, Supérieure de la Visitation à Meaux* (vers juin 1649).

(16) V, 165, n° 1759. *Lettre à Toussaint Lebas, Prêtre de la Mission d'Agde*. [177]

yeux sur nos misères, vous les portiez toujours sur les miséricordes de Dieu, vous arrêtant beaucoup plus sur sa magnificence envers vous que sur votre indignité envers lui, et plus sur sa force que sur votre faiblesse, vous abandonnant dans cette vue entre ses bras paternels et dans l'espérance qu'il fera lui-même en vous ce qu'il prétend de vous, et qu'il bénira ce que vous ferez pour lui. »

Ce choix des sujets de méditation appropriés aux besoins des âmes et aux phases diverses qu'elles traversent est une question si pratique qu'il nous a paru bon de l'étudier en détail et d'une manière très concrète. C'est d'ailleurs l'un des côtés originaux de l'enseignement du saint.

Retenons les remarques précédentes qu'il faut donner à nos oraisons un caractère personnel et d'actualité. Le mieux est de se dire, chaque soir, avant d'en fixer le sujet : voyons, de quoi ai-je surtout besoin en ce moment, vers quelle vérité faut-il orienter mes pensées ? L'oraison n'est pas pour l'amusement de l'esprit, ni pour sa seule instruction, mais pour le bien de l'âme tout entière et par contre-coup, du corps.

Dans l'ordre d'idée qui nous occupe, l'utilitarisme surnaturellement entendu est de rigueur. Quand je médite, c'est premièrement en vue de ma propre sanctification. Ce principe explique pourquoi le saint conseille avec tant d'insistance de réfléchir sur ses devoirs d'état (17). Nous sommes en présence d'un thème toujours pratique puisqu'il est

(17) XI, 82, n° 65. *Résumé d'une Conférence sur l'observance du règlement.*

[178]

de tous les temps et qu'il indique à chacun quelle doit être la forme particulière de sa vie morale et religieuse. D'où l'obligation de prévoir, au cours de l'oraison, les actes à poser durant le jour (18), sans consacrer néanmoins trop de temps à cette prévision. Le principal n'est pas tant de connaître ce qu'il y a lieu de faire que de découvrir les défauts susceptibles d'annihiler nos résolutions (19). Ces défauts devront être l'objet d'une analyse minutieuse (20). Les Chrétiens de bonne volonté seront aidés dans ce travail par les lumières de l'Esprit-Saint. D'après Vincent (21), « l'oraison est un pourparler avec Dieu, une mutuelle communication, où Dieu dit intérieurement à l'âme ce qu'il veut qu'elle sache et qu'elle fasse, et où l'âme dit à son Dieu ce que lui-même lui fait connaître qu'elle doit demander. »

Quand on lit les nombreux sujets de méditation proposés par M. Vincent à ses filles et fils spirituels, on est frappé de voir qu'ils se ramènent presque tous aux mystères de la vie des souffrances et de la mort du Dieu fait homme. Il est inutile d'insister sur ce fait après les explications données dans les chapitres sur l'oraison au point de vue surnaturel et sur les rapport de cette dernière avec l'action extérieure.

Le saint veut aussi qu'on médite fréquemment

(18) IX, 35, 36 n° 5. *Conférence du 16 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(19) I, 278, n° 182. *Lettre à Louise de Marillac.*

(20) XI, 301, n° 138. *Répétition d'oraison du 25 août 1655 sur l'utilité d'entrer dans le particulier de ses défauts.*

(21) IX, 419, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

[179]

les maximes de l'Évangile et principalement celles contenues dans le sermon des béatitudes.

Fait inouï pour son siècle, M. Vincent comprend qu'il est logique et profitable d'unir dans son esprit la liturgie de l'oraison. Excellent moyen, en effet, de rendre plus une notre vie religieuse que de méditer sur les cérémonies et les prières liturgiques mises sous nos yeux par l'Église, le jour même.

Le Fondateur des Filles de la Charité défend cette manière de voir devant les membres de cet Institut (22) : « Il serait à désirer – leur dit-il – que vous méditiez, les jours de fêtes, sur les évangiles qui s'y disent ; et ces évangiles, vous pourrez les apprendre. » Lui-même donne l'exemple dans ses entretiens et dans sa correspondance. Au cours d'une conférence sur l'explication du règlement, il dit ces paroles (23) : « J'ai pensé que le jour de saint Michel, auquel l'Église nous propose, dans l'évangile, l'imitation des enfants, nous serait une occasion pour demander à Dieu, par les mérites de cet archange, qu'il nous donne une particulière disposition pour tirer du profit de cette lecture du règlement. »

Comme le saint engage ses auditrices à ménager le bien des pauvres de la Communauté, il cite une maxime lue, le matin même, dans le missel (24) : « L'évangile d'aujourd'hui le dit : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et

(22) IX, 31, 32, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(23) X, 105, n° 70. *Conférence du 29 septembre 1655 sur l'explication des règles communes.*

(24) X, 311, n° 83. *Conférence du 26 août 1657.*

[180]

« tout le reste vous sera donné (25). » : Mes chères Sœurs, voilà ce que vous faites. Une vraie Filles de la Charité, qui n'a d'autre désir que de se consacrer en la grâce divine, cherche le royaume de Dieu. De plus vous cherchez sa gloire en servant vos malades, et tant que vous ferez cela, n'ayez pas peur que rien vous manque. »

M. Vincent enseigne la façon de méditer les mystères. Au lieu de diviser le sujet en plusieurs points bien distincts les uns des autres, comme quand l'oraison porte sur une vertu ou un défaut, il convient d'envisager le mystère dans son ensemble et dans ses moindres circonstances, « n'y en ayant aucunes, si petites et si communes qu'elles puissent être, dans lesquelles il n'y ait de grands trésors cachés, si nous savons bien les y chercher (26). » Il en est de ces richesses ignorées des profanes, comme des petits grains de sénevé, d'où sortent de grands arbres, quand il plaît à Notre-Seigneur d'y répandre sa bénédiction. La première disposition d'esprit pour réfléchir utilement sur les récits et les maximes de l'Écriture, c'est de croire qu'une grâce spéciale se trouve dans chaque mot et qu'un effort d'attention de notre part peut contribuer à la manifestation en notre faveur.

Médite-t-on sur une vertu, la marche à suivre est différente : l'on en examinera successivement la nature, l'excellence, les moyens généraux et particuliers de l'acquérir, les avantages qui résulteront pour nous et pour le prochain de cette belle acquisition.

(25) *Ev. Selon S. Mathieu, VI, 33.*

(26) XI, 89, n° 71. *Répétition d'oraison sur l'oraison.*

[181]

Tout autre plan peut être adopté, pourvu qu'il soit clair et tende vers la mise en pratique de la vertu. L'essentiel est de rechercher les raisons qui nous portent à cultiver au dedans de nous cette plante céleste dont les fleurs et les fruits font notre admiration. Un motif nous touche-t-il davantage, n'en cherchons pas d'autres.

M. Vincent signale en ces termes un écueil contre lequel se heurtent les meilleurs esprits (27) : « Ces motifs se peuvent tirer des saintes Écritures ou bien des Pères. Quand quelques passages de leurs écrits nous reviennent en la mémoire sur ce sujet pendant l'oraison, il est bon de les ruminer en son esprit ; mais il ne faut pas les rechercher, ni même s'appliquer à plusieurs de ces passages ; car à quoi sert d'arrêter sa pensée à un amas de raisons, sinon peut-être à éclairer et subtiliser notre entendement ? Ce qui est plutôt vaquer à l'étude que faire oraison.

« Quand on veut avoir du feu, l'on se sert d'un fusil (briquet) ; on le bat, et aussitôt que le feu a pris, on allume de la chandelle ; et celui-là se rendrait ridicule qui, ayant allumé sa chandelle, continuerait à battre le fusil. De même quand une âme est assez éclairée par les considérations, qu'est-il besoin d'en chercher d'autres et de battre et de rebattre notre esprit pour multiplier les raisons et les pensées ? »

Le difficile est de n'être ni curieux, ni nonchalant

(27) XI, 406, n° 168. *Répétition d'oraison du 10 août 1657 sur l'oraison.*

[182]

pendant l'oraison (28). Comment éviter l'un des deux contraires sans tomber dans l'autre ? Si je concentre mon attention sur un sujet donné, je m'y intéresse, et bientôt à mon insu je le transforme en un objet de curiosité. En revanche, si je ne passionne pas un peu pour ce travail d'intelligence qu'est la méditation dans sa première partie, je ne tarderai guère à l'accomplir nonchalamment et par manière d'acquit. Dans les deux hypothèses, le résultat est nul ou tout au plus médiocre.

Le moyen d'éviter ces deux extrêmes est de se former une idée juste de l'oraison, de la voir sous son vrai jour. Tout d'abord il importe de situer cet exercice sur le terrain surnaturel. Sans doute une série d'actes psychiques le constitue, mais ce qui l'informe et l'anime d'une vie supérieure, c'est la grâce dont il est pénétré d'un bout à l'autre et la sanctification de l'âme vers laquelle il est ordonné. Cette croyance bien affermie, on abordera l'oraison avec la mentalité voulue, c'est-à-dire avec un esprit de foi qui, pour être très différent de la curiosité intellectuelle, n'en est pas moins, comme ce dernier, un très grand et très vif désir de savoir,

mais ce n'est pas pour la satisfaction de connaître ce que d'autres ignorent. Ici cette soif de connaissance tend vers l'amour : elle n'existe dans l'âme qui l'éprouve qu'en vue de la possession de l'objet connu, c'est-à-dire de Dieu. Son rôle est de servir la charité.

Ce principe admis, considérations et raisonnements

(28) XI, 254, n° 133. *Répétition d'oraison du 16 août 1655 sur la manière de faire oraison.*

[183]

deviennent pour l'âme aimante un chemin qu'elle parcourt le plus rapidement possible dans son impatience d'arriver au terme de sa course. Telle est la mentalité de M. Vincent et tous ses soins tendent à la communiquer aux personnes dont il a la charge.

Après ces remarques, on comprend pourquoi le saint ne veut dans l'oraison ne l'application intellectuelle trop grande, ni le laisser-aller. Il interdit la première aux malades et aux convalescents. « Vous ferez bien de veiller sur M. Fleury à ce qu'il ne s'applique pas à l'oraison avec trop de contention, - écrit-il au Supérieur de ce missionnaire (29) – recommandez-lui de s'y comporter doucement et sans effort. » Le Fondateur de la Mission prie le Supérieur Jacques Pesnelle d'avoir la même sollicitude à l'égard de son confrère, M. Caron (30). Il condamne, comme un effet de l'amour-propre, l'obstination de plusieurs à se rendre sensibles des vérités qui ne le sont pas de leur nature (31).

Ennemi de la fatigue cérébrale, M. Vincent l'est aussi de la paresse et du laisser-aller. Combien d'âmes, sous prétexte de ne pas gêner l'action de Dieu, en profitent pour s'épargner toute peine. Cette tendance égoïste deviendrait contagieuse, si elle n'était combattue de diverses manières. L'une des meilleures est de s'astreindre à suivre une méthode jusqu'à ce qu'on soit vraiment familiarisé avec

(29) VII, 306, 307, n° 2691. *Lettre à Louis Rivet, Supérieur de la Mission à Saintes* (20 octobre 1658).

(30) VIII, 47, n° 2920. *Lettre à Jacques Pesnelle, Supérieur de la Mission à Gênes.*

(31) XI, 92, n° 73. *Répétition d'oraison sur l'oraison.*

[184]

l'oraison. Le saint recommande la méthode de son contemporain et ami François de Sales parce qu'elle est la plus simple, la plus facile (32). Pourtant, malgré son exemple, elle n'est pas indispensable (33). Certains esprits, d'ailleurs, y sont naturellement réfractaires ; d'autres capables de la suivre, y renoncent sous la motion de l'Esprit-Saint. Ni les premiers, ni les seconds ne sont le moins du monde répréhensibles. Ces réserves faites, il est indéniable qu'adopter un ordre méthodique, et ne pas s'en écarter, sans raison grave, est souverainement utile, surtout dans les débuts. L'artiste le plus inspiré doit connaître la technique de son art, et, en la dédaignant, il se porterait préjudice.

Avant d'aborder l'examen de divers procédés suggérés par le saint, élucidons un point sur lequel on pourrait se méprendre. Certaines paroles du saint laisseraient supposer qu'il tient le savoir théologique, si solide et si profond soit-il, pour de nul secours en fait d'oraison. Les paroles incriminées ne produisent pas du tout cette impression, si l'on tient compte de la mentalité des Filles de la Charité qui les écoutent. Comme beaucoup d'entre elles sont ignorantes et inhabiles à tout travail intellectuel, il importe avant tout de ne pas accentuer leur découragement et même, si la chose se peut faire, de leur redonner confiance. C'est à l'honneur du conférencier d'y réussir en réduisant au minimum les considérations et les raisonnements.

Tout autre est la manière de s'exprimer du saint

(32) X, 587, n° 105. *Conférence du 17 novembre 1655 sur le lever, l'oraison et autres exercices.*

(33) IX, 50, n° 7. *Conférence du 15 octobre 1641 sur le Jubilé.*

[185]

quand il a en vue des hommes instruits, comme sont ceux visés dans ce texte (34) : « *Moyens pour conduire les exercitants.* – Quand ils ne savent pas méditer, il faut leur demander s'ils ont étudié. Sont-ils théologiens ou physiciens, disons-leur que c'est presque de philosophie ou de théologie, à cela près que les théologiens et les physiciens n'emploient que la mémoire et

l'entendement, tandis que, dans la méditation, on a aussi recours à l'imagination et au sentiment, et ajoutons que les raisons se tirent des considérations.

S'ils n'ont pas étudié, conseillons-leur de prendre leur livre à la main, de s'arrêter à une considération particulière et de s'y arrêter longtemps, afin de lui permettre de se répandre dans la mémoire, pour qu'ils s'en ressouviennent ; dans l'entendement, pour qu'ils comprennent la vérité ; et enfin dans la volonté, pour qu'ils s'y affectionnent. *Sicut oléum effusum*, comme l'huile répandue. »

Autant le côté proprement intellectuel de l'oraison est réduit à peu de chose dans les Conférences aux Filles de la Charité, autant il est mis en valeur dans ces paroles adressées aux Prêtres de la Mission, c'est-à-dire à des hommes chargés d'initier des fidèles et même des ecclésiastiques au secret de l'ascétisme, et, s'il y a lieu, de la mystique.

Abordons la question des procédés. Le saint se déclare partisan des livres de méditation surtout dans les débuts. Grâce à l'alternance de la lecture et des réflexions sur ce qui vient d'être lu, le temps

(34) XII, 444, n° 224. *Résumé d'une Conférence sur la manière de s'occuper des retraitants*, appelés ici exercitants parce qu'ils se livrent aux exercices spirituels. [186]

de l'oraison s'écoule facilement. Il faut toutefois s'appesantir sur les pensées qui nous conviennent le mieux et passer rapidement sur les autres. « La reine suit cette méthode – remarque Vincent (35). – « Je ne saurais, - dit-elle – faire oraison. » Et elle fait lire auprès d'elle, puis elle médite sur ce que l'on a lu. Plusieurs grands personnages l'imitent et y font progrès. »

Un autre procédé très sympathique à M. Vincent à cause de sa simplicité, c'est l'emploi d'images sur lesquelles sont figurés les mystères qui font l'objet des méditations successives. De toutes ces images, les plus utiles de beaucoup sont celles de Notre-Seigneur et de sa Mère.

Sainte Jeanne de Chantal se servit de ce moyen avec grand profit. Le saint y fait allusion dans ce texte : (36) : « Une servante de Dieu apprit ainsi à faire oraison. En regardant une image de la Vierge, elle s'adressait aux yeux et disait : « O yeux de la Sainte Vierge, que faisiez-vous ? » Et il lui était répondu intérieurement : « J'étais dans la modestie et me mortifiais des choses qui m'eussent pu apporter du plaisir. » - « Que faisiez-vous encore ? » - « Je regardais Dieu dans ses créatures et passais par là à l'admiration de sa bonté. » Et puis elle recommençait : « O yeux de la Sainte Vierge, que faisiez-vous de plus ? » - « Je prenais tant de joie à regarder mon Fils ; et, en le regardant, j'étais élevée à l'amour de Dieu... »

« De là, cette bonne dame tirait instruction de

(35) IX, 427, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison*.

(36) IX, 426, n° 37. [187]

tout ce qu'elle devait faire, à l'imitation de la Vierge ; car, quand elle avait fini avec les yeux, elle allait à la bouche, de la bouche aux oreilles, au tact. Et ainsi elle apprit à si bien régler ses sens qu'elle atteignit à un haut degré d'oraison et de vertu. »

Cet emploi des représentations de mystères est particulièrement bon pour les personnes douées de mémoire visuelle et par suite plus attentives aux images qu'aux sons. Quant aux illettrés, ils trouvent là une sorte de lecture appropriée à leur état. Par contre ce procédé ne vaut rien pour les rêveurs parce qu'il n'offre rien à leur intelligence de suffisamment précis. Ces derniers ont besoin d'être rappelés de temps en temps à l'ordre par les point successifs d'un plan de méditation bien conçu.

Un moyen très pratique surtout pour les hommes d'action est de s'interroger sur ses défauts. L'oraison devient alors une prédication qu'on se fait à soi-même pour se convaincre du besoin qu'on a de recourir au bon Dieu et de coopérer avec sa grâce pour extirper les vices de son âme et y planter les vertus. L'avantage de la méditation ainsi comprise est de transformer bientôt celle-ci en une lutte de sa passion dominante.

Vincent donne à ce propos d'excellents conseils (37) : il recommande « de tenir ferme dans ce combat ; d'aller doucement dans la manière d'agir, et de ne pas se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser ; d'élever son esprit à Dieu et de l'écouter, parce qu'une de ses paroles fait plus

(37) XI, 84, n° 68. *Extrait d'entretien sur l'oraison.*

[188]

que mille raisons et que toutes les spéculations de notre entendement... Il n'y a que ce que Dieu inspire et qui vient de lui qui nous puisse profiter. » Ce système d'interrogation qu'on se pose à soi-même et qui s'enchaînent les unes les autres rappelle la méthode socratique.

Il est un procédé d'oraison à la portée des malades et des esprits qui ne peuvent, sans grande peine, faire travailler leur imagination et leur raison. Saint François de Sales en est, sinon l'auteur, tout au moins le principal propagateur. Bien entendu Vincent l'adopte et ne le propose, avec son discernement habituel, qu'aux âmes capables de le mettre à profit. Laissons le saint exposer lui-même ce mode d'union à Dieu (38) : « Le bienheureux évêque de Genève a enseigné à ses religieuses une autre sorte d'oraison, que les malades mêmes peuvent faire : c'est de se tenir doucement devant Dieu et de lui montrer ses besoins, sans autre application d'esprit, comme un pauvre qui découvre ses ulcères et qui, par ce moyen, excite plus puissamment les passants à lui faire du bien que s'il se rompait la tête à force de leur persuader sa nécessité. On fait donc une bonne oraison se tenant ainsi en la présence de Dieu, sans aucun effort de l'entendement, ni de la volonté. »

C'est encore à ce procédé si simple et si beau d'humble confiance, auquel Vincent fait allusion, quand il recommande, dans certains cas, de se tenir au pied de la Croix en silence si l'on n'a rien à dire,

(38) IV, 390, n° 1504. *Lettre à un Prêtre de la Mission* (mai 1652).

[189]

et d'y attendre patiemment que Dieu veuille bien parler (39).

Nous hésitons peut-être entre ces divers procédés. Auquel donner nos préférences ? Evitons tout parti-pris pour ou contre. Seuls les besoins du moment doivent inspirer notre choix. Aujourd'hui, telle méthode est opportune, il se peut que demain elle ne le soit plus, si notre état d'esprit à changé, dans cette hypothèse suivons-en une tout différente, pour revenir par la suite à la première, s'il y a lieu, ou pour en adopter une troisième. C'est une question d'opportunité : Il s'agit de prendre ce qui convient le mieux à ce que nous sommes présentement.

(39) IX, 50, n° 7. *Conférence du 15 octobre 1642, sur le Jubilé.*

[190]

CHAPITRE X

Part et importance des sentiments surnaturels dans l'oraison

Saint Vincent fait, dans l'oraison, une part très large au sentiment ou, pour mieux dire, à la vie affective. Sans elle – pense-t-il – rien d'important ni dans le bien, ni dans le mal. Si la lumière nous est nécessaire pour vivre, la chaleur ne nous est pas moins indispensable, et même, dans l'ordre moral, pour être brillante et durable, la lumière exige la chaleur.

D'après saint Dorothée, les anciens Pères tenaient pour une maxime constante que ce que l'esprit n'embrasse pas avec joie ne saurait être de longue durée. Si le sentiment, chez les âmes d'élite, tend à jouer un rôle de plus en plus faible et à s'effacer devant l'amour de volonté, il n'en demeure pas moins vrai qu'il tient une place considérable au début de toute vie spirituelle, et souvent par la suite. Saint Jean de la Croix le reconnaît en ces termes (1) : « Dès que l'âme a pris la ferme résolution de servir Dieu, le Seigneur a coutume de la diriger en la traitant comme une tendre mère qui

(1) *Nuit obscure*, l. I, c. 1.

[191]

nourrit son enfant. Cette mère réchauffe son fils sur son cœur, lui donne un lait bien doux, une nourriture délicate, le porte dans ses bras, enfin le comble de caresses et de gâteries. Mais à mesure qu'il grandit, elle le sèvre peu à peu de toutes ces joies. »

Combien de paroles et d'écrits du bon M. Vincent rappellent ce texte. La joie de Dieu de nous voir en oraison y est dépeinte sous des couleurs peut-être encore plus touchantes (2).

En tenant un grand compte de la vie affective (3), Vincent est d'accord avec la psychologie contemporaine et avec les diverses écoles de psychothérapie. Plusieurs siècles avant Ribot, Blondel, William James et tant d'autres philosophes, il a compris, comme saint Augustin et saint Ignace de Loyola, que l'idée pure ne pousse guère à l'action, et qu'une image ou une idée, pour exercer sur nous une influence déterminante, doit s'imposer au sentiment. A cette condition seulement, de purement représentative, elle devient motrice. Règle générale, nous agissons ou nous réagissons dans la mesure où nous sentons. Sans passion, pas ou peu d'initiative. Comment pourrait-il en être autrement puisque le principe qui préside à l'activité humaine sous toutes ses formes est le désir du bonheur, désir fatal, universel, qui commence et finit avec la vie. Cette soif de bonheur, que rien ici-bas ne peut satisfaire, est ce qui me fait vouloir toutes les fois que je

(2) X, 588, n° 105. *Conférence du 17 novembre 1658, sur le lever, l'oraison et autres exercices*.

(3) Cf ; Arnaud d'Agnel, *Saint Vincent de Paul directeur de conscience*. Paris, Téqui, 1925,

[192]

veux et quel que soit l'objet de mes volitions successives. Mieux que cela, elle est le fond même de ma volonté. Par là, cette volonté se fonde dans le sentiment pour former cette faculté si heureusement appelée par les Scolastiques *l'appétit intellectuel*, qui est à la fois tendance sentie et froide détermination, amour et force ;

Sous l'empire de cette conviction, Vincent fait souvent appel aux ressources de la vie affective. Sa tactique est d'ailleurs celle de la Providence qui nous attire vers la perfection par l'attrait des *douceurs sensibles*. Comme le remarque Sandreau (4), « ces consolations spirituelles, que les théologiens comprennent sous le nom de dévotion accidentelle, supposent, comme les émotions esthétiques, l'action des facultés spirituelles, mais la part qu'y prennent les facultés sensibles est si grande, que, dans le langage ordinaire, l'âme passe sous silence le rôle joué par l'intelligence et la volonté, et l'on appelle ces phénomènes les opérations sensibles de la grâce. Telles sont les émotions produites par les représentations imaginatives des choses saintes. »

Le rôle joué par la sensibilité dans l'œuvre de notre sanctification fait contre-poids au rôle plus considérable qu'elle joue dans notre perversion. D'ordinaire, nos passions mauvaises, y compris l'orgueil, de toutes la plus intellectuelle, prennent des formes sensibles. Suivant l'enseignement de l'Écriture, l'homme, en se détournant de Dieu par le péché pour se complaire en lui-même, diminue son

(4) Sandreau, *Les degrés de la vie spirituelle*, I, 245-246.

[193]

activité d'ange et du coup augmente son activité de bête.

L'emploi des images préconisé par M. Vincent a précisément pour but de sanctifier l'âme par l'intermédiaire des sens extérieurs. De plus, si le conseille d'avoir en mains les

représentations des mystères et de se dire en les regardant : que signifie ce geste, cette attitude ou cet acte, c'est moins pour agir sur l'esprit que sur le cœur. Personne n'en doutera après la lecture des lignes suivantes (5) : « Mme de Chantal prenait une image de la Sainte Vierge, et, considérant ses yeux, elle disait : « O aimables yeux ! » Puis, quand son cœur se sentait ainsi enflammé d'amour, elle priait Dieu de lui faire la grâce de ne point l'offenser par les regards : « Seigneur, donnez-moi cette modestie qu'avait votre sainte Mère. » Ensuite elle prenait résolution de bien garder sa vue et de ne laisser point égarer ses regards sur des choses vaines. »

Une autre preuve de l'importance qu'attache Vincent au côté affectif de l'oraison est son insistance auprès de ses dirigés pour qu'ils prennent surtout, comme sujet de méditation, la vie de Jésus et principalement ses souffrances et sa mort (6). Or, il n'est rien de plus émouvant pour des chrétiens que la Voie douloureuse et le Calvaire. Le Fondateur de la Mission et des Filles de la Charité, dans ses conférences, entretiens et répétitions d'oraison, fait l'impossible pour placer Jésus sous les yeux de ses auditeurs, pour les mettre à même de le suivre à

(5) X, 575, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison.*

(6) Voir le chapitre précédent.

[194]

travers les phases de son existence terrestre, d'entendre ses paroles, de se jeter à ses pieds, de presser ses mains dans les leurs, de baiser la trace sanglante de ses pas, et l'on ne serait pas convaincu qu'il donne au sentiment un rôle considérable !

Si cet orateur parle ainsi, c'est évidemment pour préparer ses filles et fils spirituels à méditer plus amoureuxment sur ces mystères.

N'est-ce pas encore un but d'ordre affectif que poursuit le saint en voulant qu'on fasse, au cours de l'oraison, un retour sur soi-même, qu'on se remémore les grâces reçues et les fautes commises depuis son jeune âge (7) ? La fin de cet examen de conscience et de ce rappel du lointain passé ne peut être que d'ouvrir le cœur au repentir et à la reconnaissance, en un mot à l'amour surnaturel. Qui ne dira devant les périls dont il a été délivré et les faveurs sans nombre dont il a été l'objet : « Quoi ? de toute éternité Dieu a songé à me faire du bien, même au temps où je n'étais pas entré dans les sentiments de gratitude et d'action de grâce ! »

Les lignes suivantes du saint répondent à cet ordre d'idées (8) : « Il ne faut pas chercher beaucoup de raisons pour s'exciter à l'amour de Dieu, il ne faut pas sortir hors de soi-même pour en trouver. Nous n'avons qu'à considérer les biens qu'il nous a faits et qu'il continue de nous faire journellement. »

Si Vincent presse ses dirigés de donner un caractère

(7) IX, 12, n° 1. *Conférence du 31 juillet 1634 sur l'explication du règlement.*

(8) XI, 225, n° 133. *Répétition d'oraison du 16 août 1655.*

[195]

personnel et pratique de leur oraison, quel qu'en soit le sujet, c'est toujours en vue de la vie affective et de la volonté. « Quelques uns ont de bonnes pensées et de bons sentiments – dit-il (9) – mais ils ne les appliquent pas à eux-mêmes et ne font pas assez de réflexion sur leur état intérieur ; et néanmoins on a toujours recommandé que, lorsque Dieu communique quelques lumières et quelques bons mouvements dans l'oraison, il les faut toujours faire servir à ses besoins particuliers ; il faut considérer ses propres défauts, les confesser et reconnaître devant Dieu, prendre une forte résolution de s'en corriger. Ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. »

Le Fondateur de la Mission félicite M. Coglée de consacrer très peu de temps aux raisonnements pendant l'oraison et de s'appliquer surtout à faire des actes d'affection. C'est la meilleure méthode. Pourquoi s'amuser à chercher toutes sortes de motifs ? Mieux vaut « s'affectionner aux actes d'amour vers Dieu, d'humilité, de regret de nos péchés... Qu'avons-nous à faire de raisons lorsque nous sommes persuadés de la chose que nous

voulons méditer ! » Suivons les lumières que Dieu nous donne au lieu de forger des arguments inutiles puisque le besoin ne s'en fait pas sentir (10).

Le danger de se perdre en des spéculations sans fin est de s'y absorber, de s'y complaire au point de ne plus entendre la parole intérieure de l'Esprit-Saint.

(9)XI, 90, n° 72. *Répétition de l'oraison sur l'oraison.*

(10) XI, 401, n° 167. *Répétition d'oraison du 17 juin 1657 sur ce qu'il ne faut pas s'amuser à raisonner pendant l'oraison.* [196]

Par là, ce que l'exercice gagne au point de vue psychique, il le perd au point de vue surnaturel. Si nous n'y prenons garde, nous transformerons inconsciemment ce moyen divin en un procédé purement humain. Le saint voit juste en disant et répétant sur tous les tons : n'accumulez pas raisons sur raisons... *Vous ne vous affectionnez pas assez.* Le raisonnement est quelque chose, mais ce n'est point encore assez ; il faut que la volonté agisse, et non pas seulement l'entendement... Toutes nos raisons sont sans fruit, si nous n'en venons aux affections.

Médite-t-on, par exemple (11), sur l'institution de la sainte Eucharistie, ce n'est ni le temps, ni le lieu d'argumenter sur les textes de l'Écriture et des Pères, comme le ferait un exégète ou un théologien, il suffit de fixer son attention sur ces paroles de Notre-Seigneur : *ceci est mon corps, ceci est mon sang.* La seule chose à faire est de *s'exclamer à Dieu* par des actes de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, de reconnaissance... O Seigneur, soyez loué et remercié à jamais de m'avoir donné pour nourriture et pour breuvage votre chair et votre sang ! O mon Dieu comment vous en pourrai-je dignement remercier !

A l'aide d'une comparaison aussi juste que poétique, M. Vincent montre la supériorité de l'amour sur la connaissance. Tout le travail intellectuel de l'oraison ne peut aboutir par lui-même qu'à mettre en relief le caractère, la beauté, les avantages du

(11) XI, 184, 185, n° 119. *Répétition d'oraison du 27 mai 1655 sur ce qu'il faut, pendant l'oraison, s'attacher plus aux affections qu'aux considérations.* [197]

sujet médité. Si actif, si lumineux qu'on le suppose, il ne peut aller au delà. C'est à l'amour qu'il appartient de mettre l'âme en communication effective avec la splendeur entrevue et de la lui rendre sienne en quelque sorte, par la lumière et la force qu'elle y trouve. « Le raisonnement nous fait voir la beauté de la chose, mais il ne nous la donne pas pour cela. Par exemple, je vois une pomme sur un pommier, et encore bien que, la considérant, je la trouve fort belle, je ne la tiens pas pour cela, je n'en jouis pas, je ne l'ai pas en ma possession ; car autre chose est de voir, et autre chose de posséder ; autre chose de considérer la beauté de la vertu, et autre chose de l'avoir. Or, le raisonnement nous fait bien voir la vertu, mais il ne nous la donne pas ; comme quand une personne dit à une autre : « Tiens, voilà cette pomme ; regarde qu'elle est belle. » Mais pour cela elle ne la lui donne pas en possession. C'est ainsi que fait le raisonnement en notre méditation. »

On voit à la lumière, dont le saint pousse cette comparaison, combien le problème soulevé lui tient à cœur. Et comment n'en serait-il pas ainsi puisque de la vie affective dépend indirectement la force des résolutions, comme on le verra au chapitre suivant.

A propos des sentiments pour lesquels, Vincent réclame une si large place dans l'oraison, une question très pratique se pose, celle des excès qui se peuvent produire dans la façon de s'exercer en l'amour de Dieu. Sans doute, la charité ne saurait être trop grande. Si ardente soit ses flammes, elles seront toujours en disproportion avec leur objet. Quoi que nous puissions faire nous n'aimerons [198] jamais Dieu comme nous le devons. Impossible de reconnaître cette générosité du Sauveur qui lui fait nous donner tout son sang, dont une seule goutte est d'in prix infini.

Il n'en demeure pas moins vrai que même là des excès peuvent se produire, et le saint de l'expliquer en ces termes (12) : « Bien que Dieu nous commande de l'aimer de tout notre cœur et de toutes nos forces, sa bonté ne veut pas toutefois que cela aille jusqu'à incommoder

et ruiner notre santé à force d'actes. Non, non, Dieu ne demande pas que nous nous tuions pour cela.

Rien d'instructif au point de vue psychologique comme ces lignes sur la genèse des excès en question (13) : « Quand la charité habite dans une âme, elle occupe entièrement toutes ses puissances : point de repos ; c'est un feu qui agit sans cesse ; il tient toujours en haleine, toujours en action la personne qui en est une fois embrasée O Sauveurs ! la mémoire ne veut se souvenir que de Dieu, elle déteste les autres pensées et les tient pour importunes, elle les rejette. Il n'y a que celles qui lui représentent son bien-aimé qui lui puissent être agréables ; il faut, mais il faut, à quelque prix que ce soit, se rendre sa présence familière, il faut qu'elle devienne continuelle. »

M. Vincent décrit alors cette course éperdue de l'âme après de nouveaux moyens de s'unir davantage à Dieu, et de se rendre sa présence plus sensible.

(12)XI, (12) XI, 217, n° 129. *Répétition d'oraison du 4 août 1655 sur les excès à éviter dans l'Amour de Dieu.*

(13) *Ib.* 216.

[199]

Encore si le choix d'une nouvelle dévotion s'accompagnait de l'abandon d'une autre date moins récente, la charge ne s'aggraverait pas de jour en jour au point de n'être plus supportable. Plus l'âme multiplie les actes d'amour, et plus elle ambitionne d'en augmenter le nombre et d'en intensifier la force, de sorte qu'elle s'use et s'épuise à courir cette sublime gageure. Cette surexcitation aboutit fatalement à une crise d'épuisement nerveux. Le diagnostic du saint est sévère, mais s'est vérifié en plusieurs cas : « On se rend tout à fait inutile pour le reste de ses jours et on ne fait que languir jusqu'à la mort, qu'on s'est bien avancée. »

Il semble qu'il soit bon d'être réduit à cet état par la charité ; N'est-ce pas mourir d'amour ; être martyr de l'amour. L'on pourrait appeler ces âmes des holocaustes, - observe le saint avec une pointe de malice – puisque, sans rien se réserver, elles se consomment d'amour.

Ne soyons pas dupes de cette ardeur excessive. Elle est trop souvent cause d'accidents lamentables par être estimée comme signe de sainteté. Pensons avec M. Vincent qu'il vaut mieux, beaucoup mieux, dans l'oraison, ne pas s'échauffer si fort, se modérer sans se rompre la tête pour se rendre l'amour de Dieu sensible. Que gagne-t-on le plus souvent à tant multiplier les actes de charité ? « Un dégoût de toutes sortes de dévotions, des peines extrêmes. »

Directeurs de conscience, parents, pédagogues doivent faire une attention toute particulière à ces dangers. « Cela arrive dans les commencements, [200] leur dit le saint (14). Quand on commence à goûter les douceurs de la dévotion, on ne peut s'en rassasier, on pense n'en avoir jamais assez, on s'y plonge trop avant. Oh ! il faut que j'ai cette présence de Dieu, mais continuelle, il faut que je m'y attache ; on se prend à la gorge ; je n'en démordrai pas ; on se lie avec une obstination invincible, jusqu'à s'en rendre malade. Oh ! c'est trop, c'est trop ! »

Les excès, auxquels il fait ici allusion, tiennent à la même cause profonde que ceux qui se produisent soit dans la partie proprement intellectuelle de l'oraison, soit dans les résolutions. C'est l'amour-propre reconnaissable à divers signes, dont le plus caractéristique est cette obstination invincible dont parle M. Vincent. Au fond, sous couleur d'aimer Dieu et de rechercher sa présence, on s'aime et on recherche sa propre satisfaction qui, pour être d'ordre supérieur, n'en est pas moins entaché d'égoïsme. Une conclusion importante se dégage : dans le domaine affectif, comme dans ceux de l'intelligence et de la volonté, l'oraison doit être faite en se plaçant au seul point de vue surnaturel. A mesure que l'humain s'y mêle, elle perd de sa grandeur et de son efficacité. Soyons tout esprit, tout cœur, tout volonté dans l'oraison, mais que ce soit l'esprit, le cœur, la volonté de Jésus-Christ. Tendre à cet idéal, c'est se livrer à cet exercice pour plaire à Dieu, Sans tenir compte de ses goûts ou de ses répugnances.

CHAPITRE XI

Les résolutions : Leur importance et leur technique

Il a été fait allusion au problème posé ici dans le chapitre sur la nature psychique de l'oraison. Sa gravité est telle qu'un examen approfondi s'impose. L'on peut affirmer sans crainte que le succès de l'oraison dépend principalement de la manière de se résoudre et de la nature des résolutions prises.

Nul maître de l'ascétisme et de la mystique n'a traité ce sujet avec plus de sens pratique et de précision que M. Vincent. Son pragmatisme et sa pénétration psychologique réunis n'ont négligé aucun détail.

Nous ne reviendrons plus sur l'importance primordiale du problème. Psychologues, moralistes et directeurs de conscience sont unanimes à le reconnaître : réflexions et sentiments sont inutiles s'ils ne mettent pas en mouvement la volonté. Sans résolution, l'oraison est un arbre improductif, un voyage manqué, un exercice sans but.

D'après le saint (1), cette pratique « est un pourparler de l'âme avec Dieu, une mutuelle communication

(1) IX, 419, n° 37. *Conférence du 31 mai 1648 sur l'oraison.*

où Dieu dit intérieurement à l'âme ce qu'il veut qu'elle fasse, et où l'âme dit à son Dieu ce que lui-même lui fait connaître qu'elle doit demander ». Mais à quoi bon être divinement informé de ce que la providence attend de moi si je ne me détermine pas en conséquence.

En fait de résolutions, M. Vincent ne se contente pas des premiers actes venus. Ce qu'il veut solliciter de ses dirigés avec une patience que rien ne décourage, c'est l'expression vraie, complète, évidente d'une volonté bien consciente d'elle-même. La volition pour le satisfaire doit avoir un but *unique, précis, réalisable et prochain*. Elle doit déplus s'accompagner d'une telle force que toutes les puissances psychologiques concourent à sa production. Et s'il en est ainsi, les arrière-pensées, les intentions sous-jacentes, en un mot tout ce qui secrètement énerve et affaiblit la résolution compromettant par là son efficacité, seront évitées.

Une détermination de toute nature et principalement d'ordre moral n'a de sens et de valeur qu'à condition de porter sur un seul objet. Se déterminer, par exemple, à mieux remplir tous ses devoirs, à répondre plus fidèlement aux appels de la grâce, à devenir un chrétien irréprochable, sont des fins générales sans influence sur notre conduite. Pour qu'une résolution soit effective, il faut lui assigner une fin particulière nettement définie.

Au lieu de se résoudre à faire le bien, on se résoudra à pratiquer telle vertu spéciale et même à en faire tel acte. Je suppose que la vertu choisie soit l'amabilité, l'on se dira dans le secret de sa conscience : je serai aimable vis-à-vis de mon frère ou [203] de ma sœur, en telles circonstances de temps et de lieu.

Saint Thomas d'Aquin explique comment cette unité de but se trouve imposée par les lois mêmes de notre activité psychique (2). Mais recherchons plutôt la pensée de Vincent sur cette question. L'un des textes les plus instructifs à ce point de vue est la lettre suivante adressée à Louise de Marillac (3) : « Je vous envoie les résolutions de Mme N..., qui sont bonnes ; mais elles me sembleraient encore meilleures si elle *descendait un peu au particulier*. Il sera bon d'exercer à cela celles qui feront la retraite chez vous. Le reste n'est que production de l'esprit qui, ayant trouvé quelque facilité et même quelque douceur en la considération d'une vertu, se

flatte en la pensée d'être bien vertueux. Néanmoins, pour le devenir solidement, il est expédient de faire des bonnes résolutions de pratiquer les actes particuliers des vertus et être fidèle à les accomplir. Sans cela, on ne l'est souvent que par imagination. »

Le correspondant de Louise ne se contente pas, comme le font les auteurs, d'affirmer l'inutilité des résolutions d'ordre général, il en explique la double cause. Psychologiquement, c'est le jeu d'une imagination satisfaite : moralement, c'est de l'orgueil et de la présomption.

Une leçon pratique se dégage de cette analyse. Loin de faire fond sur les déterminations de cette

(2) Cf. G. Arnaud d'Agnel et Dr d'Espiney, *Direction de conscience et Psychothérapie des troubles nerveux*, Paris, Téqui, 1927 (5^e édition revue et augmentée), p. 436 et suiv.

(3) II, 190, n° 544.

[204]

nature, tenons-les pour l'indice d'une mentalité superficielle puisqu'elle se nourrit de chimères. Pour beaux que soient les rêves, ils n'en sont pas moins creux. Prenons-y garde, notre sanctification pourrait bien n'être qu'illusoire. Elle l'est chez plusieurs, pourquoi ne le serait-elle pas chez nous ? Coupons court à ces projets hors de proportion avec l'imperfection de nos actes. Le personnage, qu'il plairait à notre amour-propre d'être, n'est qu'un brillant fantôme créé de toute pièce par notre imagination et qui n'a rien de commun avec ce que nous sommes et ce que nous pouvons devenir, si l'on en juge par nos dispositions présentes. Attention ! sur le terrain de l'oraison mentale, le rôle de dupe est particulièrement dangereux.

Il ne suffit pas de choisir une fin particulière et bien délimitée, encore importe-t-il de prendre le temps et la peine de s'en former dans l'esprit une idée claire et précise. « Il ne faut pas passer légèrement sur ses résolutions, - écrit le saint (4) - mais les réitérer et les bien mettre dans son cœur. Et même il est bon de prévoir les empêchements qui peuvent survenir, et les moyens qui peuvent aider pour en venir à cette pratique, et se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres. »

Il serait facile de voir distinctement le bien à faire présentement ou le mal à fuir, si ce n'était les passions. M. Vincent nous avertit : souvent elles s'interposent entre notre raison et nos volontés, comme les nuages entre le soleil et la terre, y répandent

(4) XI, 406-407, n° 168. *Répétition d'oraison du 10 août 1657 sur l'oraison*.

[205]

d'épaisses ténèbres ; et, pour agir, il est bon d'attendre le retour de la lumière. Voilà pourquoi le saint, comme son ami François de Sales, insiste tant sur la nécessité de la paix intérieure.

Le Fondateur de la Compagnie de Jésus, préoccupé de tout ce qui peut nuire à la direction spirituelle, veut la précision de but non seulement chez le dirigé, mais aussi chez le directeur. C'est ainsi qu'écrivant à Régadelle, il attribue son manque de courage aux conseils trop nombreux et imprécis du guide de son âme. « Je pense - écrit-il à ce propos (5) - que celui qui précise peu comprend peu et aide moins encore. »

Vincent partage entièrement cette manière de voir : lettres, entretiens, conférences sont d'une précision remarquable. Pas un mot qui ne tende à une fin particulière et appropriée aux besoins de l'heure présente ; pas un mot qui ne soit en rapport avec le sexe, l'âge, les tendances et les conditions de vie de ses correspondants ou de ses auditeurs.

S'il est nécessaire de fixer à ses résolutions un but particulier et d'en avoir une vue distincte, il importe aussi de leur assigner une fin de réalisation prochaine. A ne pas le faire, on courrait le risque de ressembler à ce paresseux du livre des *Proverbes* (6) qui veut de loin ce qu'il faut vouloir, mais à qui les bras tombent de langueur dès qu'il regarde le travail de près. « Vous ferez porter vos résolutions sur les *actions de la journée*, - dit

(5) *Deuxième lettre à une Religieuse de Barcelone*, 11 septembre 1536.

(6) *Proverbes*, XIII, 4.

[206]

dit le saint aux Filles de la Charité (7) principalement sur celles qui vous font tendre à la perfection et à l'accomplissement de votre règle, pour mieux honorer Dieu en votre vocation. »

Ces dernières lignes prouvent combien Vincent presse ses filles et ses fils spirituels de ne se proposer rien, dans leurs déterminations, qui ne soit à leur portée, par là même réalisable. C'est le mal des maux de vouloir atteindre l'impossible. Mieux vaut, en ce cas, ne se résoudre à rien, car la volition de l'irréalisable est, pour ainsi dire, la perversion de la volonté ou tout au moins la méconnaissance de sa raison d'être. Et pourtant grand nombre d'hommes et surtout de femmes tombent dans cette aberration en voulant toujours être ce qu'ils ne peuvent être, suivant le mot de saint François de Sales.

Vincent regarde tristement, avec M. de Genève, ces rêveurs qui combattent des monstres imaginaires et qui, faute d'attention, *se laissent tuer aux menus serpents cachés sur leur chemin* (8). Ses efforts tendent à les mettre en contact avec la réalité présente. Le moyen le plus efficace, d'après lui, est d'orienter ses résolutions vers l'accomplissement de son devoir d'état.

La sanctification formellement la même pour tous, puisqu'elle consiste dans l'imitation de Jésus-Christ, est objectivement différente pour chacun de nous. Dieu ordonne de l'aimer par-dessus toutes

(7) IX, 36, n° 5. *Conférence du 16 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(8) S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, III, c. XXXVII.

[207]

choses, mais sa Providence veut que je lui prouve mon amour en jouant de mon mieux le rôle qui m'a été dévolu. Prétendre en jouer un autre serait une désobéissance.

Mon premier devoir est de connaître exactement ma mission, sa nature, ses limites, celles qui découlent de ma vocation et de circonstances indépendantes de ma volonté. Il ne s'agit pas de réfléchir sur ce qu'il me plairait d'être, mais sur ce que je suis effectivement. L'un des bienfaits de l'oraison est de me documenter à cet égard, et je ne trouverai nulle part une documentation aussi solide. Une fois au courant de mes devoirs d'état ? il ne me restera plus qu'à prendre des résolutions en conséquence. C'est l'unique moyen de collaborer à la réalisation du plan divin dans la mesure où Dieu me le demande.

M. Vincent s'applique à convaincre ses filles et ses fils spirituels de cette vérité si simple et pourtant si souvent incomprise.

Selon sa tactique ordinaire, il donne un tour concret à ses explications. Faisant allusion à un magistrat fidèle observateur de l'oraison quotidienne, le saint rapporte ses paroles (9) : « Savez-vous, Monsieur, comme je fais mon oraison ? Je prévois ce que je dois faire dans la journée, et de là découlent mes résolutions. Je m'en irai au palais ; j'ai telle cause à plaider ; je trouverai peut-être quelque personne de condition qui, par sa recommandation, pensera me corrompre ; moyennant la

(9) IX, 29, 30, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité du lever et de l'oraison.*

[208]

grâce de Dieu, je m'en garderai bien. Peut-être qu'on me fera quelque présent qui m'agrèrait bien. Oh ! je ne le prendrai pas. Si j'ai disposition à rebuter quelque partie, je lui parlerai doucement et cordialement. »

Vincent tire un argument de la conduite du magistrat, son ami, pour convaincre ses auditrices de l'utilité des résolutions particulières (10) : « Eh bien ! que vous semble, mes filles, de cette manière d'oraison ? N'êtes-vous pas édifiées de la persévérance de ce bon président, qui pourrait s'excuser sur la quantité de ses affaires, et néanmoins ne le fait pas, pour le désir qu'il a d'être fidèle à la pratique de ses résolutions ?

« Et vous, mes chères Sœurs, n'avez-vous pas assez de courage pour essayer de suivre le dessein qu'a Dieu de vous perfectionner par la pratique de votre règle ? Vous pouvez faire votre oraison de cette manière, qui est la meilleure ; car il ne la faut pas faire pour avoir des pensées relevées, pour avoir des extases et ravissements, qui sont plus dommageables

qu'utiles, mais seulement pour vous rendre parfaites et vraiment bonnes Filles de la Charité. Vos résolutions doivent donc être ainsi : « Je m'en irai servir les pauvres ; j'essaierai d'y aller d'une façon modestement gaie pour les consoler et édifier ; je leur parlerai comme à mes seigneurs. Il en est qui me parlent rarement ; je le souffrirai. J'ai accoutumé de contrister une Sœur en telle ou telle occasion ; je m'en abstiendrai. Elle me donne quelquefois mécontentement en ce sujet ;

(10) IX, 30.

[209]

je le supporterai. Telle dame me gronde, une autre ma blâme ; j'essaierai de ne point sortir de mon devoir et lui rendrai le respect et honneur auquel je suis obligée. Quand je suis avec telle personne j'en reçois presque toujours quelque dommage pour ma perfection, j'en éviterai, autant que possible, l'occasion. » C'est ainsi, ce me semble, mes Filles, que vous devez faire vos oraisons. Cette méthode ne vous semble-t-elle pas utile et facile ? »

Quel que soit mon genre de vie, j'ai des devoirs d'état à remplir journallement. L'exemple du magistrat et des Filles de la Charité me montre comment je dois m'y prendre pour bien m'en acquitter. Il me faut, chaque matin, y penser au cours de mon oraison et prévoir tel acte particulier que je me déterminerai à faire ou à éviter durant la journée. Cette résolution prise, bien entendu, sous le regard de Dieu, sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus circonstanciée. Dans cette vue anticipée de l'acte, je m'efforcerai de la voir sous son aspect moral, d'en préciser les difficultés, non pas ce qu'il a de pénible pour la généralité des hommes, mais ce qu'il a de rebutant pour ma mentalité, mon caractère, mes habitudes.

S'il s'agit, par exemple, de dire un mot aimable à quelqu'un ou de lui rendre service, je verrai en imagination la physionomie et les manières peu engageantes de cette personne pour en atténuer l'impression désagréable. Je me dirai et me répéterai, plusieurs fois, qu'il serait puéril et lâche de perdre la maîtrise de moi devant un air froid et dédaigneux.

Alors même que nos résolutions auraient un but [210] *particulier, précis, prochain, réalisable*, si la force leur faisait défaut, elles ne développeraient guère notre vouloir et demeureraient sans action sur notre conduite. Vincent estime cette volonté indispensable, et l'expérience lui donne raison. Il voudrait que ces fils spirituels fussent semblables à cet homme fort et sage du Père Yvan qui ne s'effraie ni au bruit des canons, ni au bruit des cloches, tambours et tonnerres, ni au bruit des chiens, mais qui poursuit son chemin, comme s'il était sourd (11).

Selon une remarque de saint Augustin, il est aisé à l'homme de vouloir faiblement le bien et de continuer à faire le mal. Ce qui lui est difficile c'est de vouloir le bien d'une volonté si forte qu'elle le lui fasse accomplir. Sans force, en effet, les volitions sont sans intérêt. Sous l'empire de ce sentiment, l'auteur de l'*Imitation* écrit (12) : « Si celui qui forme de saintes résolutions ne laisse pas de retomber, que fera celui qui n'en forme jamais ou qui n'en forme que *faiblement*. » Combien terrible pour les natures hésitantes et molles ce rapprochement du défaut total de détermination avec les volitions faibles.

D'après M. Vincent (13), « le principal fruit de l'oraison consiste à se bien résoudre, mais à *se résoudre fortement*, à bien fonder ses résolutions, s'en bien convaincre, se bien préparer à les exécuter, et prévoir les obstacles pour les surmonter. »

(11) Père Yvan, *Lettre spirituelle*, II, 94, cité par Henri Bremond, *La Providence mystique au XVII^e siècle*.

(12) *Imitatio Christi*, lib. I, cap. XIX.

(13) XI, 87, n° 70. *Répétition d'oraison sur l'oraison*.

[211]

Voilà qui fait écho à cette phrase de sainte Thérèse : « On est beaucoup plus ferme vis-à-vis de soi-même quand on s'est dit : « Quoi qu'il arrive, je ne céderai jamais. »

Le saint estime qu'une oraison qui n'aboutit pas à des résolutions fermes est mal faite. On se résout d'autant plus énergiquement que l'on s'unit à Dieu davantage par l'esprit et par le cœur. Les directeurs de conscience et les spécialistes des troubles nerveux constatent cette corrélation, on peut dire mathématique, entre la *concentration* et l'acte de volonté. Pour que

cette dernière déploie toute son activité, il faut qu'elle y soit préparée par un sérieux travail de réflexion.

Jusqu'ici nous avons examiné les résolutions sous leur aspect psychique, c'est le côté humain du problème. Etudions-les maintenant au point de vue surnaturel. Après s'être placé, lui-même, sur le terrain de la psychologie, le saint s'élève à des pensées d'ordre surnaturel (14) : « Ce n'est pas néanmoins encore tout, car enfin nos résolutions ne sont d'elles-mêmes que des actions physiques et morales ; et quoique nous fassions bien de les former en notre cœur et de nous y affermir, nous devons néanmoins reconnaître que ce qu'elles ont de bon, leurs pratiques et leurs effets dépendent absolument de Dieu.

« D'où pensez-vous que provient le plus souvent que nous manquons à nos résolutions ? C'est que nous nous y fions trop, nous nous assurons sur nos bons désirs, nous nous appuyons sur nos propres

(14) *Ib.* 87-88.

[212]

forces, et cela est cause que nous n'en tirons aucun fruit. C'est pourquoi, après que nous avons pris quelques résolutions en l'oraison, il faut beaucoup prier Dieu et invoquer instamment sa grâce avec une grande défiance de nous-mêmes, afin qu'il lui plaise de nous communiquer les grâces nécessaires pour faire fructifier ces résolutions. »

M. Vincent présente la même idée sous une forme un peu différente (15) : « Ce n'est pas encore tout que de prendre une résolution, si de ce pas vous ne cherchez quelque moyen pour la mettre en pratique. Quand donc vous prenez celle ou de fuir un vice ou de pratiquer une vertu, vous devez dire en vous-mêmes : « Eh bien ! je me propose cela, mais c'est bien difficile à pratiquer. Le puis-je faire de mes propres forces ? Non ; Mais avec la grâce de Dieu, j'espère y être fidèle, et pour cela je dois me servir de tel moyen. »

L'on touche ici du doigt l'utilité ou mieux la nécessité d'une vertu requise entre toutes pour se livrer fructueusement à l'oraison. L'on comprend pourquoi Vincent insiste tant sur l'humilité. Seuls les humbles sentent vraiment le besoin de la grâce, et du coup ils recourent au bon Dieu avec tant de confiance qu'ils ont gain de cause.

Cette conscience de son néant est beaucoup plus rare qu'on ne le pense. Combien de dévots croient l'avoir, alors qu'elle n'existe que dans leur imagination. Il faut une longue pratique de l'humilité pour la posséder effectivement, c'est-à-dire dans les profondeurs de l'âme. Chose curieuse, ceux qui ne

(15) X, 572, n° 103. *Conférence du 13 octobre 1658 sur l'oraison.*

[213]

l'ont qu'imaginativement ne doutent pas un instant qu'ils ne l'aient au fond du cœur, et ceux qui la détiennent réellement se demandent s'ils ne s'illusionnent pas sur leur sort.

Voulons-nous connaître à laquelle de ces deux catégories nous appartenons ? Rien de plus simple : il suffit de savoir si l'on ne s'exerce à l'humilité qu'au cours de l'oraison, ou si cet exercice se poursuit tout au long du jour. Dans le premier cas, la conscience de son néant est illusoire, comme l'humilité qui lui sert de fondement ; dans le second cas, elle est réelle, comme sa base.

Les conseils suivants du saint nous aiderons à surnaturaliser nos résolutions (16) : « Il faut s'humilier, s'offrir à Notre-Seigneur, avec toutes les actions de la journée, en cette sorte : Seigneur, je m'offre à vous et vous donne tout ce que je ferai aujourd'hui (et principalement tes acte). » N'est-il pas bien raisonnable que le fruit d'un arbre planté dans un jardin soit rendu à qui appartiennent l'arbre et le fruit et le jardin ? Dieu vous a plantées comme des arbres, dans ce monde, pour porter des fruits d'humilité, pauvreté, patience et de toutes les autres vertus. C'est cela que Dieu demande de vous ; et ainsi vous voyez l'obligation que vous avez de vous offrir à sa divine majesté avec tout ce que vous pouvez faire. »

Si l'efficacité des résolutions dépend de l'humilité, elle dépend aussi de la mortification et de la

générosité, c'est-à-dire des deux autres vertus qui préparent et conditionnent l'oraison.

M. Vincent recommande fréquemment de *se donner* à Dieu au cours de l'oraison, et ce don de soi doit être sans réserve et réitéré. C'est en vue d'amener le sujet à se résoudre plus fortement. L'exigence du saint s'accorde bien avec celle des psychothérapeutes actuels : pour assurer aux exercices de volonté leur maximum de rendement, ces derniers ordonnent aux malades de les faire en y mettant toute leur âme, de manière qu'il ne reste aucune place libre où puisse se tapir quelque arrière pensée ou volition sous-jacente.

A la suite des saints Ignace de Loyola et François de Sales, Vincent, d'une part, défend la volonté contre la passion et, de l'autre, utilise en sa faveur le sentiment, c'est-à-dire l'amour, puisque tous les sentiments s'y ramènent. Comme un autre chapitre en fournit la preuve, il juge très important pour le succès des résolutions de conserver le plus longtemps possible les mouvements affectueux dont la volonté s'anime au cours de l'oraison.

C'est dans ce repos de l'amour que l'âme puise sa vigueur parce que, loin d'être un état de langueur et de somnolence, ce repos s'accompagne d'une activité d'autant plus grande qu'elle est plus paisible. Ce n'est pas pour rien que saint Grégoire le Grand appelle l'amour le levier de l'âme (17 – *Moralia*, VI, 37.), et que l'auteur de l'*Imitation* observe que l'impossible ne sert jamais d'excuse à un cœur aimant.

On l'a noté au début de cet ouvrage, le saint [215] excelle à diagnostiquer et à combattre les causes d'affaiblissement de la volonté, celles d'origine affective comme la tristesse, et celles de caractère imaginatif, comme l'inquiétude et l'agitation. Par là, il sert merveilleusement la cause des résolutions.

Il est une forme de découragement bien connue des directeurs de conscience pour l'entendre exprimée en ces termes ou en d'autres équivalents : Mon Père, je suis fidèle à ma méditation quotidienne, mais je n'en retire aucun profit. Chaque matin je me détermine de mon mieux à faire tel bien ou à fuir tel mal, et, malgré moi, je n'en tiens aucun compte. A quoi bon prendre des résolutions, du moment qu'elles sont pour moi lettre morte, le mieux est d'y renoncer.

M. Vincent entend souvent des plaintes semblables. Voici sa réponse propre à rassurer les âmes découragées (18). Si malgré nos prières et notre défiance de nous-mêmes, « nous venions encore à manquer aux résolutions prises en fin d'oraison, non seulement une ou deux fois, mais en plusieurs rencontres et pendant un long temps, quand bien même nous n'en aurions pas mise une seule à exécution, il ne faut jamais laisser pour cela de les renouveler et de recourir à la miséricorde de Dieu et d'implorer le secours de sa grâce.

« Les fautes passées doivent bien nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage ; et en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en lui, mais prendre toujours une

nouvelle résolution de s'en relever et de se garder d'y retomber, moyennant le secours de la grâce que nous lui devons demander.

« Quoique les médecins ne voient aucun effet des remèdes qu'ils donnent à un malade ; ils ne laissent pas pour cela de les continuer et les réitérer jusqu'à ce qu'ils y reconnaissent quelque espérance de vie. Si donc l'on continue ainsi d'appliquer des remèdes pour les maladies du corps, quoique longues et extrêmes, encore qu'on y voie aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire le même pour les infirmités de nos âmes, dans lesquelles, quand il plaît à Dieu, la grâce opère de très grandes merveilles. »

S'il nous suffisait de prendre une résolution pour l'exécuter du premier coup, nous serions portés à en tirer orgueil, et la perte l'emporterait sur le gain. L'attente, au contraire, nous est une humiliation nécessaire. L'esprit de foi et la confiance en Dieu y trouvent leur compte. Le seul péril est le découragement contre lequel il est bon d'être prémuni par

l'expérience des grands directeurs de conscience, tels qu'un François de Sales ou un Vincent de Paul.

D'ailleurs, Dieu, tout en permettant que notre résolution ne soit pas suivie d'effet, peut nous octroyer, à notre insu, de plus grandes grâces. La Providence montre par là qu'elle distribue des dons, comme bon lui semble. L'on demande une faveur spéciale, à laquelle l'on attache souvent trop d'importance, et voici qu'on en obtient une toute différente et complètement inattendue. C'est un moyen de nous faire pratiquer le détachement de [217] cœur au moment même où Dieu nous comble de ses biens.

Le saint signale divers procédés pour se rappeler ces résolutions. Le meilleur est l'examen de conscience dont il sera question dans un autre chapitre. Un moyen assez pratique est d'avoir sur soi un objet de piété que l'on transforme en aide-mémoire par association d'idée avec les déterminations prises. Vincent parle à ce propos, dans une conférence aux Filles de la Charité, d'une dame de sa connaissance qui portait dans sa manche une petite image. « Elle la tirait, sans que le monde s'en aperçut, - dit-il (19) - la regardait, faisait quelque aspiration à Dieu et la rentrait tout doucement. Cette pratique la tenait fortement attachée à la présence de Dieu. »

Un autre procédé, auquel le saint donne son approbation, est de tenir par écrit une sorte de comptabilité, au jour le jour, de ses échecs et de ses petits succès. Une résolution a-t-elle été tenue en deux circonstances, l'on porte le chiffre 2 à la colonne des recettes ; par contre, a-t-on été infidèle trois fois à la détermination prise, l'on inscrit le chiffre 3 sur l'autre colonne, celle du passif.

Ce moyen est depuis longtemps en usage dans la direction de conscience où il a donné et donne encore les meilleurs résultats. C'est pour s'être astreints à noter minutieusement leurs défaillances morales que beaucoup de prêtres et de fidèles ont acquis peu à peu la force de caractère, sans laquelle

(19) IX, 33, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

[218]

ils se seraient perdus, et qui leur faisait presque totalement défaut dans les premières années de leur vie spirituelle.

L'expérience le prouve : le seul fait d'écrire ses résolutions, s'il est souvent répété, en augmente la force. Quel merveilleux instrument que la plume pour finir de graver dans l'esprit et dans la volonté ce que l'on pense et ce que l'on veut.

Les psychothérapeutes ont jugé le procédé si rationnel qu'ils l'ont emprunté aux maîtres de la spiritualité pour en faire l'application aux abouliques (20). Plusieurs pédagogues y recourent aussi avec succès.

A la fin de ce chapitre sur les résolutions, citons ce texte de saint Bernard où se trouvent résumées les conditions à remplir pour se *résoudre sagement et fortement* suivant les conseils et les vœux de saint Vincent de Paul, maître d'oraison (21) : « Si la volonté veut plus qu'elle ne peut, il faut la réduire ; si elle ne veut pas ce qu'elle peut, il faut la stimuler et l'exciter. Souvent, si elle n'est retenue, elle s'élanche avec impétuosité et roule avec précipitation. » Voilà pour les imaginatifs et les passionnés. Voici pour les apathiques par tempérament, les paresseux par habitude et les découragés de toute nuance : « Souvent si la volonté n'est pas excitée, elle s'endort, s'attarde, oublie le but vers lequel elle se dirigeait et dévie en rencontrant à côté un plaisir qui la sollicite. »

(20) Cf. G. Arnaud d'Agnel et Dr d'Espiney, *Direction de conscience et Psychothérapie des troubles nerveux* (5^e édition revue et augmentée), Paris, P. Téqui, 1927, p. 349 et suiv.

[219]

Services rendus à l'oraison par l'examen de conscience, les retraites spirituelles, les exercices de saint Ignace, la lecture d'édification, les répétitions d'oraison.

L'examen de conscience prépare et facilite l'oraison mentale parce qu'il répond merveilleusement à ce qu'elle doit être. M. Vincent compare cette dernière à un miroir où l'âme se voit avec ses imperfections et ses défauts. Nous ne reviendrons pas sur cette comparaison si bien développée. Il suffit de noter qu'en l'esprit du saint il n'est pas d'oraison sérieusement faite sans un retour sur soi-même, sans effort pour se mieux connaître. L'examen de conscience est donc à ce point de vue un exercice préparatoire.

Saint Bernard nous assure qu'il n'est pas savoir plus désirable que la science de soi. « Laissez le reste – écrit-il (1) – que votre pensée débute par vous et finisse par vous ; n'examinez pas les autres objets en négligeant celui-là qui est le principal. Hors de votre salut, ne pensez à rien autre

(1) S. Bernard, *Traité de la maison intérieure*, ch. XXXVI, 75.

[220]

parce que, dans l'acquisition de ce bonheur, nul ne vous est plus proche et plus voisin que vous-même. »

D'après saint Augustin (2), c'est un devoir de se constituer son propre juge, de s'écouter, de se discuter, et que l'on ne se retranche pas derrière le prétendu silence de la voix intérieure. Si l'on n'entend pas sa parole, c'est qu'on manque de sincérité avec soi-même et qu'on est intéressé à ne pas l'entendre.

Aux yeux du Père Louis Lallemand (3), le plus grand malheur de l'homme est d'être tout entier d'action et de cœur dans la vie extérieure au point de ne songer à rien d'autre.

Du nombre des trois livres qu'il faut toujours porter avec soi et relire chaque soir, suivant Ruysbraeck l'*Admirable* (4), est un livre vieux, difforme, souillé, écrit à l'encre noire, c'est celui de notre conscience.

Pour convaincre son disciple qu'il est indispensable de se livrer à cet exercice, sous peine de s'exposer à la damnation éternelle, saint Ignace de Loyola le fait assister au siège de l'âme par le plus habile et le plus patient des capitaines, le Démon qui n'attaque jamais cette place avant d'en avoir découvert le point faible, la brèche par où il est facile de se glisser (5).

Pour Cassien si versé dans l'ascétisme, cette pratique

(2) Saint Augustin, *Sermon XIII*, c. 6.

(3) *Doctrine du Père Louis Lallemand*, 305-306.

(4) Ruysbraeck l'*Admirable*, *Le Livre des Sept Clôtures*, ch. XXI.

(5) Saint Ignace, *Exercices spirituels*, Discernement des esprits, Examen de conscience, 3°.

[221]

est aussi pénible à la nature qu'utile à la vie chrétienne puisqu'elle a pour objet le fond même de l'homme.

Les textes du saint cités au cours de cet ouvrage le montrent soucieux de mettre l'âme en face d'elle-même. L'un de premiers objectifs de sa direction est d'apprendre à se voir tel qu'on est réellement, et non tel qu'il plairait d'être. Toutefois si Vincent détourne du dehors le regard de son dirigé pour le lui faire ficher sur le dedans, ce n'est pas du tout dans l'intention de le séparer de ce qui l'entoure et de l'isoler égoïstement, c'est, au contraire, pour lui permettre de communiquer davantage avec son milieu en exerçant sur lui une influence pénétrante et plus utile.

Dans l'examen de conscience bien compris, le Chrétien ne s'étudie pas théoriquement à la façon du philosophe, mais pratiquement à la manière d'un homme d'action. Son désir n'est pas de se connaître pour se complaire en son moi et s'y enfermer dans une admiration béate ou dans une curiosité de psychologue. Son rêve n'est pas, non plus, de déduire de cette connaissance des observations d'ordre scientifiques. Ce qu'il ambitionne, par ce moyen, c'est une vue pratique de lui-même afin d'être, avec l'aide de la grâce, plus raisonnable et plus

saint dans ses actes tant extérieurs qu'intérieurs. Aussi s'examine-t-il en ayant soin de se voir parmi les gens et les choses où s'écoule sa vie. Il se regarde *lui*, mais lui vivant dans telle famille, se livrant à telles occupations et à tels jeux, fréquentant telles personnes, lisant tels livres ou courant après tels spectacles. Rien dans sa conduite [222] privée ou dans son rôle public, s'il en joue un, qui ne défile sous ses yeux. En un mot si le Chrétien cesse, un instant, de regarder le monde extérieur, ce n'est pas pour l'ignorer et ne plus en tenir compte, mais pour en avoir une vue plus nette, parce que plus réfléchie. Il sortira de son recueillement mieux armé pour les luttes de la vie.

M. Vincent envisage l'examen de conscience au point de vue pratique. Pas plus que l'oraison, il ne doit consister ni en rêverie sentimentale, ni en étude théorique. Il ne le faut pas faire pour devenir plus savant, mais pour se corriger peu à peu de ses défauts ou pour acquérir telle vertu.

Voici en quels termes, le saint enseigne cette doctrine aux Filles de la Charité (6) : « Cet examen peut se faire de deux manières. L'une en regardant si l'on a été fidèle aux résolutions de l'oraison du matin, car c'est le fruit de cet exercice de prendre de bonnes résolutions, et pratiques. Par exemple, voilà une vertu dont j'ai besoin : je suis prompt, j'ai besoin de patience ; je suis paresseuse, j'ai besoin de diligence. Et ainsi les autres. Comme l'on s'est proposé cela pour résolution, il faut faire attention, à l'examen particulier, si on a été fidèle, ou non. »

La seconde manière de s'examiner consiste à rechercher son défaut dominant afin de le mortifier le plus possible. Si l'on s'est dit en fin d'oraison : aujourd'hui je combattrai mon emportement en telles circonstances, l'on se demandera si l'on a

(6) X, 605-606, n° 105. *Conférence du 17 novembre 1658 sur le lever, l'oraison et autres exercices.* [223]

tenu parole, afin d'en remercier Dieu en cas de victoire et de s'en humilier en cas de défaite. 3Car, voyez-vous, - déclare le saint – il est impossible de bien corriger un vice, si l'on n'est pas exact à faire cet examen de conscience. »

Cette doctrine de Vincent est celle des maîtres de la spiritualité. Ils veulent tous que l'examen de conscience corrige et améliore notre conduite. Dès notre lever, - observe Jean Chrysostome (7) – avant de nous occuper d'aucune affaire, nous faisons venir notre serviteur et lui demandons compte des dépenses faites la veille. Ainsi faut-il procéder au point de vue moral. Appelons notre conscience, et qu'elle nous mette au courant des actes, des paroles et des pensées. Examinons ce qui est à notre avantage ou à notre préjudice. Cessons de penser à tort et à travers, et tâchons de substituer d'utiles dépenses aux nuisibles, des prières aux paroles indiscrettes, l'aumône aux regards trop libres.

L'assimilation de la conscience à un intendant est bien dans l'esprit et le goût du Fondateur de la Mission.

Le caractère éminemment pratique de l'examen de conscience, tel qu'il est compris par Vincent, ressort de cette recommandation de saint Bernard (8) : « Examinons notre conduite, que chacun pense réaliser des progrès, non quand il ne trouve rien en lui de fautif, mais quand il reprend et corrige ce qu'il découvre de mauvais. On ne

(7) *Homélie : Il ne faut pas parler en vue de plaire*, 4.

(8) *Sermon 58° sur le Cantique des Cantiques*, 12.

[224]

s'illusionne pas dans cette étude de soi-même, toutes les fois qu'on juge bon de la recommencer. »

D'après notre saint, sans ce recueillement de chaque jour, non seulement on ne se connaît pas, mais on n'a du monde extérieur qu'une connaissance illusoire. Pour mieux voir ce qui nous entoure, il faut souvent fermer les yeux et les rouvrir une fois reposés. Ainsi en est-il dans l'ordre religieux. Selon sainte Catherine de Sienne, la *cellule extérieure* est subordonnée à la *cellule intérieure*. Ce qui signifie, en son style mystique, que la connaissance du dehors est sous la subordination de celle du dedans (9).

La réflexion suivante de Rodriguez est identique dans le fond à des remarques de Vincent citées au cours du présent ouvrage. Le côté pratique de l'examen de conscience y ressort vigoureusement (10) : « Si l'on se met en la présence de Dieu, ce n'est point pour en demeurer là, mais pour que cette présence nous soit un moyen de bien faire nos actions... Pendant que l'on a un œil occupé à contempler Dieu, il faut se servir de l'autre pour regarder à bien faire toutes choses par amour du Seigneur. »

A vrai dire, cette observation porte sur la mise en la présence de Dieu, mais elle est d'autant plus appréciable à l'examen de conscience et à l'oraison, que ces deux exercices ne se conçoivent pas sans cette pratique. Là se trouve précisément l'intérêt de ce texte à notre point de vue. En effet, si l'on

(9) *Traité de la maison intérieure*, c. XXXVI, 76.

(10) P. Rodriguez, *Pratique de la perfection chrétienne* (traduction Paul Duez), Rouen, 1643, p. 291. [225]

entre en soi-même, n'est-ce pas pour y découvrir Dieu ? Et si l'on regarde du côté de Dieu, n'est-ce pas inversement pour mieux se connaître à sa lumière ?

Puisque le rôle de la conscience est souverainement utile, nous aurions tort de ne pas écouter cette voix d'autant qu'elle nous instruit et de nous-mêmes et de ce monde où force nous est de vivre et d'agir. Un disciple génial de M. Vincent, faisant écho à l'enseignement du maître, donne le conseil de laisser parler sa conscience (11) : « Elle a charge de Dieu de nous avertir ; elle l'a voulu faire, mais nous l'en avons empêchée. Il faut maintenant lui rendre la voix et la liberté que nous lui avons ôtées. Si elle refuse de parler, il la faut faire parler par force, il la faut mettre à la gêne et à la torture. » N'est-ce pas là l'une des principales raisons d'être de l'examen de conscience et de l'oraison, deux exercices qui se corroborent réciproquement ; et cette réciprocité de services n'a certes pas échappé à la perspicacité du saint.

Le Fondateur de la Mission se déclare partisan des retraites et particulièrement des *Exercices spirituels* de saint Ignace. Il n'est pas, à ses yeux, procédé plus efficace pour mourir à son propre esprit et se transformer moralement. « Une retraite bien faite est un tiers renouvellement, dit-il (12) : celui qui l'a faite comme il faut passe dans un autre état. Il n'est plus ce qu'il était, devient un autre homme. » Par là, le retraitant se dépouille

(11) Bossuet, *Sermon sur le péché d'habitude*, 3^e point.

(12) XI, 94-95, n^o 77. *Extrait d'Entretien sur l'utilité des retraites spirituelles*. [226]

du vieil Adam pour se revêtir de Jésus-Christ, afin d'accomplir en toutes choses son adorable volonté.

« C'est un temps de moisson que ces huit jours de silence – dit Vincent aux Filles de la Charité (13). – Quel bonheur si vous employiez bien ce temps que Dieu vous donne pour s'entretenir cœur-à-cœur avec vous ! Là vos repasserez dans votre esprit les actions de Notre-Seigneur sur terre. » Il déclare familièrement à ses chères auditrices en une autre circonstance (14) que la retraite raccommode tout et particulièrement les froissements d'amour propre et les petites rancunes.

Dans sa conférence du 16 mars 1659, le saint compare le rôle joué par les retraites dans l'ordre surnaturel aux bienfaits du soleil qui contribue, par ses influences, à la production des biens de la terre (15). C'est dire qu'il recommande aussi l'examen de conscience, mais un examen qui a pour principal objet le fond même de l'âme (16).

Un exercice de piété très profitable à notre entretien matinal avec le Seigneur est la *lecture spirituelle*. Il importe de lire, chaque soir, un chapitre de livre dévotieux. C'est chose nécessaire et bien facile, à condition de mettre un peu d'ordre dans l'emploi du temps.

Vincent nous explique la raison d'être de cet acte.

(13) IX, 221-222, n^o 21. *Continuation de la Conférence du 22 janvier 1645 sur la pratique du règlement, sur le catéchisme, les retraites et conférences*.

(14) X, 634, n^o 108. *Conférence du 16 mars 1659*.

(15) *Ib.*

(16) III, 461, n° 1114. *Lettre à la Mère Jeanne-Marguerite Chahu, de la Visitation.*

[227]

Le matin, nous parlons au divin Maître dans l'oraison, et, par la lecture, l'Esprit-Saint parle à nos âmes. « Si vous voulez être écoutées de Dieu en vos prières, - dit le saint aux Filles de la Charité (17) – écoutez Dieu en la lecture. Il n'y a pas moins d'avantage et de bonheur à écouter Dieu qu'à lui parler. »

Pour lire avec fruit et par là se préparer à la méditation, il faut le faire lentement pour laisser aux vérités le temps de s'imprimer dans l'esprit et de descendre jusqu'aux couches profondes de la vie affective. Quand la lecture est précipitée, il n'en reste rien.

M. Vincent parle à ce propos de l'office de lecteur institué par Notre-Seigneur. Quiconque a cette charge doit se faire entendre du peuple en lisant les saints livres à haute voix, *distinctement et posément*. *Quelqu'un lit-il ainsi, on dirait que chacune de ses paroles frappe et touche le cœur* (18). Vraies de la lecture publique, ces remarques le sont encore plus de la lecture privée parce qu'au cours de cette dernière, l'esprit se laisse facilement distraire. Lisons peu de pages, mais avec une extrême lenteur, les distractions seront moins nombreuses, et l'oraison du lendemain sera meilleure.

Le saint appuie ses conseils sur cette comparaison très juste (19) : « Notre esprit est comme un petit vase à ouverture très étroite ; qu'on y verse de l'eau

(17) IX, 116, n° 15. *Conférence du 14 juin 1643 sur l'explication du règlement.*

(18) XI, 151, n° 104. *Répétition d'oraison sur la lecture à haute voix.*

(19) XI, 152.

[228]

peu à peu, à petits filets, elle entre sans perte, et le vase se remplit ; mais qu'on la verse rapidement et en abondance, il en pénètre fort peu, ou plutôt il n'y entre rien . De même, avec une lecture posée, l'esprit s'imprègne de ce qu'il entend ; ce qui lui est impossible avec une lecture rapide.

Un autre exercice très utile au cœur-à-cœur matinal avec Dieu est la *répétition d'oraison*. Si M. Vincent n'en a pas eu l'idée première, l'on est en droit néanmoins de l'en considérer comme le créateur, parce qu'il l'a tellement transformée qu'elle est devenue son œuvre. D'une sorte de formalité presque sans vie ni influence, son esprit surnaturel, doublé de son sens pratique, a fait un acte vivant et d'une fécondité inouïe. Cet exercice vraiment sien a été jusqu'à sa mort l'objet de ses soins et de sa prédilection.

« La répétition d'oraison – dit à ses prêtres le Fondateur de la Mission (20) – est un moyen comme vous savez, des plus nécessaires que nous ayons pour nous enflammer les uns les autres à la dévotion. Nous avons sujet de remercier Dieu d'avoir donné cette grâce à la Compagnie, et nous pouvons dire que cette pratique n'a jamais été en usage dans aucune communauté, sinon dans la nôtre. »

Devant l'obstination d'un de ses missionnaires à refuser de rendre compte de son oraison, le saint dit « qu'il était bien étrange de se vouloir exempter de faire une chose qui était tant à édification et

(20) XII, 288, n° 210. *Conférence du 5 août 1659 sur la théologie morale, la prédication, etc.*

[229]

dont un chacun tirait tant de fruit pour la vertu, telles que sont les répétitions d'oraison (21) ».

Vincent développe ces mêmes idées dans une conférence aux Filles de la Charité (22) : « Soyez soigneuses de rendre compte de votre oraison le plus tôt que vous pourrez l'avoir faite. Vous ne sauriez croire combien cela vous sera utile. Dites-vous les unes aux autres tout simplement les pensées que Dieu vous aura données, et surtout retenez bien les résolutions prises. La Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation s'est servie de ce moyen pour se beaucoup avancer à la perfection. Elle rendait soigneusement compte (de son oraison) à sa servante. Oh oui, mes Filles, vous ne sauriez croire combien cela vous profitera, et le plaisir que vous ferez à Dieu en usant de la sorte.

« Voyez-vous la bonne Madeleine cachait dans son cœur les bonnes pensées qu'elle recueillait des paroles de Notre-Seigneur, et il est dit de même de la sainte Vierge. Ce sont des reliques que les bonnes pensées que Dieu vous donne en l'oraison. Ramassez-les soigneusement pour les mettre en pratique, et vous réjouirez le cœur de Dieu ; et tous les saints en feront fête. »

Vincent voit, dans l'exercice en question, un stimulant de premier ordre pour l'âme par la perspective qu'il lui ouvre, durant son oraison, d'avoir à en rendre compte. Evidemment cet exposé

(21) XII, 70, n° 194. *Répétition d'oraison du 17 novembre 1658. Blâme adressé à un prêtre qui avait refusé de répéter son oraison.*

(22) IX, 4 et 5, n0 1. *Conférence du 31 juillet 1634. Explication du règlement.* [230]

succinct de ses pensées et de ses sentiments obtenait son plein effet à Saint-Lazare (23) parce qu'il était obligatoire et public. Personne ne pouvait s'y soustraire, quels que fussent son âge et l'importance de ses fonctions. On a vu, au cours de cet ouvrage, un Frère sévèrement blâmé, puni pour avoir essayé de s'y dérober.

Le saint si compatissant aux misères humaines était sur ce terrain là impitoyable. Il allait jusqu'à interdire aux prêtres de dire la messe pendant un ou deux jours, et, aux séminaristes, jusqu'à prolonger de plusieurs mois leur temps de séminaire. C'était, en effet, le temps choisi par le Fondateur de la Mission pour révéler certaines fautes particulièrement nuisibles au bon ordre et à la prospérité de l'Institut.

M. Vincent transformait par son exemple la répétition d'oraison en un acte d'humilité : avant de réprimander les autres, il se traitait lui-même très durement, et avec une telle force et une telle sincérité d'amour de Dieu qu'il arrachait des larmes à l'assistance.

Cette pratique, si bienfaisante dans les communautés religieuses, est irréalisable par les chrétiens vivant dans le monde. Sauf de très rares exceptions, il est impossible de s'y livrer entre parents ou entre amis, mais chacun de nous pourrait, s'il le voulait bien, se répéter à lui-même son oraison. Quant à faire cet exercice, pour assurer son plein rendement, encore faut-il l'accomplir régulièrement

(23) La maison de *Saint-Lazare* à Paris était, au temps de M. Vincent, la maison mère des Prêtres de la Mission, comme elle l'est encore de nos jours. [231]

heures et jours fixés d'avance. Faute de cette détermination et de cette régularité, les résultats en seraient compromis.

Ce n'est là qu'un côté de la question, et le moindre, les répétitions d'oraison doivent être faites dans l'esprit de M. Vincent. Avant tout, il importe d'y voir un acte d'humilité. L'on se dédoublera mentalement de manière à se constituer son propre juge, et un juge sévère, impitoyable, dont les recherches ne se bornent pas seulement à connaître les péchés, mais s'efforcent d'en découvrir les causes. Une fois la culpabilité démontrée, l'on se traitera durement, l'on se déchirera comme le Fondateur de la Mission excellait à le faire.

Ce procédé différera de l'examen de conscience proprement dit en ce qu'au lieu de faire porter son attention sur l'ensemble de sa conduite, on la concentrera uniquement sur son oraison mentale. L'on se remémorera la manière dont elle a été faite, et, en constatant ses distractions et ses négligences, l'on se demandera si elles ne proviennent pas d'un fonds d'orgueil ou de paresse, de haine ou de jalousie, d'avarice ou d'ambition, d'attachement trop vif à ses idées personnelles ou à quelque créature...

L'on avisera ensuite aux moyens directs ou indirects de corriger tel ou tel défaut de son oraison avec la certitude qu'il n'est pas de mesure plus propre à se sanctifier que d'améliorer cet exercice estimé par M. Vincent l'âme de notre âme. [232]

CHAPITRE XIII

Saint Vincent de Paul et le mysticisme

Est-ce prudent de solliciter des conseils sur la vie mystique d'un saint absorbé par les œuvres extérieures comme le fut en tout temps le Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité ? La réponse à cette question se trouve déjà dans un précédent chapitre où la vie intérieure du saint est mise en lumière. Des textes nombreux montrent avec évidence qu'il n'est pas d'acte extérieur de M. Vincent qui n'est jailli de cette source. Pas un geste, pas une parole, pas une tractation d'affaires qui n'ait eu pour point de départ sa doctrine sur l'adhérence aux divers états du Verbe fait chair.

Suivant le témoignage des témoins de sa vie, Vincent ne perdait jamais le sentiment de la présence de Dieu. Au milieu d'occupations très différentes qui se disputaient son temps, cet homme conservait un recueillement et une sérénité imperturbables.

Lui demandait-on conseil, quelles qu'en fussent la nature et l'importance, il ne répondait jamais sans avoir imploré l'assistance de l'Esprit-Saint. Lui, dont le jugement et l'expérience étaient prisés par [233] tant de grands personnages et par la Cour elle-même, se méfiait de ses propres lumières. On l'a vu quelque fois le regard fixé durant des heures entières sur un crucifix qu'il tenait entre les mains (1). Des mauvaises nouvelles lui parvenaient-elles, sa paix intérieure n'en subissait aucun contre-coup, et son visage ne perdait rien de sa céleste douceur. Lui-même, sans se nommer, a livré le secret de son excellence en tout. « On lui a souvent ouï dire – écrit son premier historien Abelly (2) – qu'il n'y avait pas grand chose à espérer d'un homme qui n'aimait pas s'entretenir avec Dieu ; et que si on ne s'occupait pas, comme il fallait, de ses emplois pour le service de Notre-Seigneur, c'était faute de se bien tenir à lui, et de lui demander le secours de sa grâce avec une parfaite conscience. »

Dans ses courses à travers Paris, Vincent marchait en la présence de Dieu, le louant et le priant en son cœur. Quand, sur son déclin, sa santé l'obligea à se servir d'un carrosse, il fermait les rideaux, et les paupières closes, il s'entretenait avec l'Hôte divin de son âme. L'une de ses coutumes les plus chères était de sanctifier les heures et même les quarts d'heure par un signe de croix et des oraisons jaculatoires.

Non content d'être sans cesse attentif à la présence de Dieu, le saint, pour entraîner ses missionnaires à sa suite, fit mettre, dans le cloître de Saint-Lazare,

(1) Cf. Abelly, *La vie de saint Vincent de Paul* (nouvelle édition complète annotée par un prêtre de la mission), Paris 1891, tome III, page 79.

(2) *Ibid.*

[234]

plusieurs écriteaux où se lisaient ces mots : *Dieu vous regarde.*

Emule du séraphique François d'Assise et naturellement poète comme lui, Vincent adorait le Créateur dans ses œuvres les plus matérielles. Devant la campagne couverte de blé ou devant des arbres chargés de fruits, son âme méditait sur l'abondance inépuisable des biens qui découlent, à chaque instant, de l'infinie bonté de Dieu ; elle admirait la Providence, veillant à la conservation de ses créatures et distribuant à toutes des aliments en rapport avec leurs besoins respectifs.

La vue des fleurs ou d'un site pittoresque était, pour le saint, l'occasion de contempler en esprit la souveraine perfection du Créateur et de dire intérieurement ces paroles qu'on a trouvées écrites de sa main (3) : « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, principe de toute la perfection des créatures ? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune et le soleil empruntent leur lustre et leur beauté ? »

S'étant trouvé dans une chambre si bien tapissée en quelque sorte de miroirs qu'une mouche n'eût pu s'échapper, sans être vue, Vincent se dit à lui-même : « Si les hommes ont trouvé l'invention de représenter ainsi tout ce qui se passe en un lieu, jusqu'au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire que toutes choses

sont représentées dans ce grand miroir de la divinité qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient

(3) *Ibid.* p. 74.

[235]

tout, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles et par conséquent tous leurs actes de patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu et des autres vertus. »

Comme le prouve ces textes et combien d'autres, qui pourraient être allégués, tout est bon au saint pour entrer en oraison et en tirer des motifs d'admirer les attributs divins, de s'abîmer dans des sentiments de foi, d'humilité, de reconnaissance et d'amour.

Une dernière citation confirme les précédentes et en montre toute la portée morale (4) : « La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté ; le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et, par sa grâce, se formera en habitude ; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. Combien pensez-vous, mes Frères, qu'il y a de personnes même dans le monde, qui ne perdent presque point Dieu de vue ? Je me rencontrai, ces jours passés, avec une personne qui se faisait conscience d'avoir été, trois fois le jour, distraite de la pensée de Dieu : ces gens-là seront nos juges, qui nous condamneront devant la majesté divine, de l'oubli que nous avons d'elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer, et à lui témoigner notre amour par nos regards et nos services. »

Ce texte est important au point de vue mystique par le passage suivant : *nous serons enfin comme animés de cette divine présence*. Peut-on imaginer

(4) *Op. cit.* p. 75.

[236]

préparation plus directe aux états supérieurs d'oraison ? Est-ce admissible qu'une âme puisse ne jamais perdre Dieu de vue dans ses pensées et dans ses intentions, même dans la multiplicité des affaires les plus absorbantes, et ne pas être contemplative au plus haut degré ? C'est d'autant moins croyable qu'il existe, d'après les maîtres de la spiritualité de toute école, une étroite corrélation entre la mise en la présence de Dieu et l'oraison. Cette dernière correspond comme qualité, comme valeur, à la première. Du moment que celle-ci est parfaite chez M. Vincent, celle-là doit l'être également.

Ce sentiment de la présence de Dieu n'est pas ici simplement une préparation prochaine à l'oraison, c'est un état permanent et par le fait même la préparation éloignée de cet exercice. Il est plus exactement, à lui seul, une oraison constante.

En dehors d'autres preuves, nous voici certains par là de l'excellence chez Vincent des dispositions requises pour vivre d'union avec Dieu. L'humilité du saint, sa mortification et sa générosité ne nous seraient pas connues par ailleurs que nous ne douterions ni de leur existence ni de leur héroïcité puisque l'excellence des effets prouverait l'excellence de la cause. Comment admettre qu'un humble parmi les humbles n'ait pas été élevé jusqu'au sommet de la contemplation et même de l'extase par le Dieu qui se plaît à élever ceux qui s'abaissent et s'anéantissent en sa présence ? Si le détachement des créatures et de soi-même prédispose aux états mystiques, où trouver quelqu'un de mieux préparé à ses faveurs que M. Vincent ! [237]

Enfin s'il suffit de se donner généreusement à Dieu pour attirer sur son âme les dons de l'Esprit-Saint, qui a réalisé plus parfaitement cette condition que le saint dont le zèle était avivé par l'épreuve.

Est-ce possible qu'un apôtre de l'oraison mentale, comme l'a été le Fondateur de la Mission, n'ait pas atteint le sommet de cette montagne sur les pentes de laquelle il a conduit tant d'âmes avec un dévouement sans égal ? Non content de pousser les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité dans la voie de l'oraison, il prenait la peine de leur faire rendre compte publiquement de la manière dont cet exercice avait été fait. Deux fois par semaine, ses missionnaires lui exposaient ainsi qu'à leurs confrères les pensées et les sentiments dont Dieu

les avait favorisés pendant cette heure de récollection intérieure. En échange de leurs confidences, que d'avis éclairés et d'encouragements ne recevaient-ils pas de leur Général !

Un autre argument à l'appui du mysticisme de M. Vincent est l'éloquence avec laquelle ce dernier parle de l'oraison. Loin d'être de la rhétorique et de la déclamation, son éloquence est le résultat de sa science expérimentale et de ses convictions profondes. Observation importante : elle ne consiste jamais en un verbiage édifiant. Tout ce qu'il dit et tout ce qu'il écrit sur ce sujet dénote une compétence remarquable. C'est un homme qui traite la question en connaissance de cause. Et dans cet ordre d'idées, si l'on évite la banalité, l'on s'expose à tomber dans l'erreur.

Quand Vincent s'occupe de l'oraison, ce n'est [238] jamais en théoricien. Son enseignement à cet égard n'est pas simplement le produit d'études méthodiquement conduites, la synthèse de ses recherches dans l'œuvre d'un saint Jean de la Croix ou d'une sainte Thérèse, pas plus d'ailleurs qu'il n'est l'écho de ses sentiments avec quelqu'un des maîtres de la spiritualité d'alors. C'est quelque chose de senti, d'aimé, de vécu. Méthodes et considérations empruntées à saint François de Sales, au cardinal de Bérulle ou à d'autres, prennent sous ses lèvres et sous sa plume un caractère très personnel.

Que le saint envisage l'oraison sous un aspect ou sus un autre, qu'il en analyse les divers actes, qu'il en détaille les avantages et les difficultés, c'est toujours à sa propre expérience qu'il fait appel. Pas un développement doctrinal, pas un conseil qui ne soit le fruit de son expérience. Telle est précisément l'une des causes de l'influence qu'ont ses écrits sur tant d'âmes. Voilà pourquoi ils donnent au lecteur l'impression d'avoir été rédigé à son intention.

M. Vincent n'a pas seulement la connaissance pratique de l'oraison, il en a l'amour, un amour profond, généreux et si fidèle qu'il ne s'est démenti en aucune circonstance. Cet amour, il le communique aux membres de ses deux Instituts. Sa plus grande joie, dans ses dernières années, est de constater soit chez les Prêtres de la Mission, soit chez les Filles de la Charité, un très fort attachement à la pratique quotidienne de l'oraison mentale. Pour lui, il n'est pas de pronostique plus certain du bel avenir réservé à ces deux Compagnies. Quel esprit serait assez illogique pour douter encore du [239] mysticisme d'un des plus grands apologistes et propagandiste de l'oraison, d'un des auteurs qui en ont parlé avec le plus grand esprit surnaturel, de conviction et de sens pratique.

Avant d'étudier la manière dont le saint dirige les âmes vers les voies mystiques et les y prédispose, une objection se pose. A voir Vincent recommander les formes d'oraison les moins élevées, des mentalités superficielles pourraient le croire peu porté vers la contemplation. Comme un père trouve belle sa fille dans toutes ses toilettes, lui aime tant l'oraison qu'il la regarde tendrement dans toutes ses modalités, depuis les plus humbles jusqu'aux plus sublimes.

Si le Fondateur des Filles de la Charité pousse celles-ci vers la méditation proprement dite, ce n'est pas pour leur interdire de se livrer dans l'avenir à la contemplation, si Dieu les y appelle, mais au contraire pour les y préparer d'une certaine façon en les maintenant par là dans d'humbles sentiments d'elles-mêmes.

Ne serait-ce pas, en effet, de la présomption, et combien ridicule et dangereuse, de vouloir du premier coup s'élever très haut dans la mystique. Le meilleur moyen de ne parvenir jamais à la contemplation est de s'en juger digne. A la table de l'oraison, il est bon de se mettre à la dernière place, pour que le maître du festin dise : montez plus haut.

Vincent sert la cause du mysticisme en modérant chez les dévots deux tendances opposées. L'une est de se complaire dans de belles pensées et de douces émotions, sans faire aucun retour sur soi-même [240] pour tirer profit des lumières octroyées par Dieu. L'autre est d'examiner si minutieusement ses intentions et ses actes qu'il ne reste plus le temps de contempler amoureuxment l'Eternel comme le font les anges du Ciel et les saints sur la Terre.

« Il ne faut pas – dit le saint aux Filles de la Charité (5) – faire votre oraison pour avoir des pensées relevées, des extases et ravissements qui sont plus dommageables qu'utiles, mais pour vous rendre parfaites. » Il prend soin aussi de prémunir ses auditrices contre le penchant

opposé, les avertissant de ne pas employer tout le temps de l'oraison à prévoir le programme de leur journée et les moyens de le bien remplir.

Une lettre du Fondateur de la Mission montre son discernement et son doigté au point de vue mystique. Elle est adressée à un Chartreux qui se croit appelé par la Providence à sortir de son Ordre pour s'élever encore plus haut dans la spiritualité. Tout d'abord Vincent y fait allusion aux faveurs extraordinaires dont son correspondant se dit l'objet, non sans quelque recherche personnelle. Remarquons avec quelle aisance il se meut dans les lignes suivantes, signe qu'il ne s'aventure pas sur un terrain inconnu (6) : « Je commencerai donc par vous dire, mon Révérend Père, que j'ai été consolé de voir les attraits que vous avez à l'union parfaite avec Notre-Seigneur, la fidèle correspondance

(5) IX, 30, n° 4. *Conférence du 2 août 1640 sur la fidélité au lever et à l'oraison.*

(6) IV, 576, n° 1600 .

[241]

que vous avez à cela et les caresses dont sa divine bonté vous a souvent prévenu. Les grandes difficultés et les contradictions que vous avez rencontrées dans les divers états par lesquels vous avez passé, et enfin les filtres d'amour que vous avez pour cette grande maîtresse de la vie spirituelle, sainte Thérèse. »

Cet exorde n'est évidemment pas d'un homme d'action pieux, mais étranger aux grandeurs de la vie mystique. Loin de dédaigner cette vie ou de n'en avoir qu'une intelligence médiocre, M. Vincent la connaît bien, et il le prouve en n'étant pas dupe de son correspondant. Celui-ci s'est mépris en pensant l'éblouir par l'exposé de ses extases. Le saint lui démontre qu'il doit demeurer dans son Ordre sans arrière-pensée et de tout son cœur. L'obéissance et le renoncement à soi-même sont les seuls chemins pour atteindre au sommet de la perfection chrétienne. Son devoir est de se soumettre entièrement à la direction de son Supérieur. Tout Religieux doit tendre à s'enivrer de plus en plus de l'esprit de son Ordre, sous peine de n'appartenir à cet Ordre que par l'habit, au lieu d'être à lui par le dehors et par le dedans.

Habitué à distinguer, chez lui et chez les autres, les impulsions de la nature des mouvements de la grâce, M. Vincent oppose les premières aux secondes avec une sûreté de doctrine propre à renseigner le Chartreux sur son cas : « C'est une maxime que l'esprit de Notre-Seigneur agit doucement et suavement, et celui de la nature et de l'esprit malin agit au contraire âprement et aigrement. Or il paraît par tout ce que vous me dites que vos allures [242] sont âpres et aigres et qu'elles vous font tenir tenacement à vos sentiments contre ceux de vos Supérieurs. »

Le saint a raison de terminer ainsi sa réponse. *Tenir à ses sentiments* est en effet le grand obstacle au mysticisme d'après les maîtres de la vie spirituelle. C'est d'ailleurs la raison des épreuves si dures auxquelles Dieu soumet les âmes appelées à la contemplation ou à d'autres faveurs de ce genre. Ces privilégiés sont frappés d'ordinaire dans leur corps et dans leur esprit. Il n'est rien en eux qui ne souffre d'une façon ou d'une autre et souvent de plusieurs manières. Blessés dans leurs sentiments humains, ils le sont aussi dans leurs sentiments religieux.

C'est d'un directeur compétent de le rappeler fréquemment à ses dirigés. « L'ennui peut venir de Dieu même ; - écrit-il (7) – car pour élever une âme à une perfection souveraine, il la fait passer par la sécheresse, les ronces et les combats, lui faisant ainsi honorer la vie languissante de son Fils. »

Dans ces lignes écrites à la Sœur Hardemont, le saint développe la même doctrine, mais en expliquant l'attitude qu'il convient d'observer dans les épreuves préparatoires à la vie mystique (8) : « Oui, je vous porte compassion de voir que votre pauvre cœur gémi oppressé de grand dégoût... Dieu veuille, par les miséricordes de sa douceur, adoucir votre mal, et vous faire voir que vous êtes plus heureuse que vous ne pensez ! Oui, ma Sœur notre

(7) IV, 32, n° 1228. *Lettre à Guillaume Cornaire, Prêtre de la Mission du Mans.*

[243]

bonheur est en la croix, et Notre-Seigneur n'a-t-il pas voulu entrer dans sa gloire que par les amertumes. Il vous conduit par la voie des saints ; ne vous en étonnez pas, je vous en prie, mais ayez patience, laissez-le faire. »

Quelle fonction et quelle fermeté dans ce passage. Ces remarques ne sont pas seulement pensées, mais profondément senties : elles sont, à n'en pas douter, le fruit d'une expérience personnelle. Un souffle divin les anime. C'est un mystique qui les a écrites comme l'écho de ce qui s'était passé en son âme. Telle est donc la cause de l'action qu'elles exercent encore sur les cœurs aimants après tant d'années.

Les conseils suivants, reçus par une Visitandine, sont marqués au coin de la même sincérité parce qu'ils sont, eux aussi, expérimentés par qui les donnent, d'où leur accent de conviction (9) : « Je compatissais sensiblement à vos peines, qui sont longues et diverses ; c'est une croix étendue, qui embrasse votre esprit et votre corps ; mais elle vous élève au-dessus de la terre, et c'est ce qui me console. Vous devez aussi vous consoler beaucoup de vous voir traiter comme Notre-Seigneur a été traité. Ses souffrances étaient intérieures et extérieures ; et les intérieures ont été continuelles et sans comparaison plus grandes que les autres. »

La force ascensionnelle de la souffrance ne saurait être mieux rendue que par cette *croix qui élève l'âme au-dessus de la terre*. Quant à l'importance

(8) VII, 232, n° 2641. *Lettre à la Sœur Anne Hardemont, Fille de la Charité à Ussel.*

(9) VIII, 313, n° 3147. *Lettre à une Visitandine.*

[244]

et au rôle des peines intérieures dans les épreuves des mystiques, ils ne pourraient être affirmés plus nettement et en termes plus théologiques.

Les tourments d'ordre spirituel sont en effet des instruments dont Dieu se sert pour hâter dans certaines âmes l'accomplissement de ses vues particulières. M. Vincent précise cette idée en ces termes dans une lettre de direction (10) : « La conduite de Dieu est telle sur ceux qu'elle destine à quelque chose de grand ou de bien particulier pour son service, qu'il les exerce auparavant par des dégoûts, traverses, aversions et mouvements d'inconstance, tantôt pour les éprouver, tantôt pour leur faire expérimenter leur faiblesse, tantôt pour les détacher davantage des créatures, d'autres fois pour abattre les fumées de quelque vaine complaisance, et toujours pour les rendre agréable à ses yeux.

D'après le saint, « la meilleure condition est celle qui nous rend plus semblables à Notre-Seigneur tenté, priant, agissant et souffrant. » Jésus – déclare-t-il (11) – par ce moyen, conduit les âmes qu'il veut élever à une plus haute perfection. Il les invite à porter leur cœur dans les plaies sacrées du Crucifié (12). Son intelligence pénétrante comprend qu'il est difficile et délicat de conduire les mystiques

(10)II, 169, n° 920. *Lettre à un Prêtre de la Mission.*

(11)VII, 188, n° 2611. *Lettre à Mlle Champagne, novice à l'Abbaye de Notre-Dame de Sézanne.*

(12) VIII, 420, n° 3260. *Lettre à un Prêtre de la Mission* (septembre 1660).

[245]

à travers les voies mystérieuses où ils avancent sans se rendre compte, eux-mêmes, du chemin à parcourir : aussi faut-il les suivre au jour le jour et modifier continuellement ses indications et ses conseils selon les circonstances (13).

Le saint est particulièrement admirable dans la manière dont il comprend et seconde les desseins de la Providence sur Louise de Marillac. C'est merveille de lui voir faire en faveur de sa Philothée par excellence ce que son ami François de Sales fait pour Madame de Chantal. Loin de se contenter d'un rappel plus ou moins fréquent au grand devoir de l'union à Dieu, Vincent recherche et combat dans l'âme de Louise tout ce qui s'y oppose directement ou indirectement : un amour excessif pour son fils, une affection trop vive pour son directeur, un état d'émotivité, d'agitation intérieure, de tristesse et de scrupule. Nous ne le suivrons pas à travers les luttes sans cesse renouvelées qu'exige la direction de conscience ainsi comprise (14).

Louise, une fois héroïquement humble et détachée de toutes créatures, n'a plus qu'à soutenir une dernière épreuve pour s'élever très haut dans les voies mystiques. Trouve-t-elle

dans son directeur un guide éclairé, un appui solide ? Bien que Dieu se serve des joies comme des tristesses pour notre sanctification, il réserve pourtant ces dernières aux

(13)III, 612, n° 1191. *Lettre à un Prêtre de la Mission à Saintes.*

(14) Voir à ce sujet : Arnaud D'Angel, *Saint Vincent de Paul, directeur de conscience*, 3^e édit., Paris, Téqui, 1925. Ch. XIV, p. 258 à 297. [246]

âmes d'élite. Grâce à Vincent, Mlle Legras en est convaincue. Elle comprend et goûte les lignes suivantes (15) : « Votre cœur n'est-il pas consolé, Mademoiselle, de voir qu'il a été trouvé digne devant Dieu de souffrir en le servant ? »

Cet état de souffrances extraordinaires, auquel est voué sa fille, n'est pas un mystère pour le saint, comme il le serait pour la plupart des prêtres. Ce maître en spiritualité y voit la préparation d'une âme à la vie mystique. Loin d'en être peiné, il s'en réjouit. Ce qu'il appréhende plutôt pour Louise, c'est la joie, alors même qu'elle est très dégagée des sens et de l'imagination. Sa sollicitude à cet égard lui inspire cet avertissement (16) : « Béni soit Dieu, Mademoiselle, des caresses dont sa divine majesté vous honore ! Il faut les recevoir avec respect et dévotion, et en la vue de quelque croix qu'il va vous préparant. Sa bonté a coutume de prévenir les âmes qu'il aime de la sorte, quand il désire les crucifier. »

Avec cette lettre nous sommes en plein mysticisme. A la suite de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, M. Vincent montre avec fermeté à sa fille le but auquel tendent contemplation, extases, ravissements, et ce but c'est le crucifiement des âmes, quand ce n'est aussi des corps par les stigmates, en Jésus-Christ dont les souffrances de toutes sortes sont ressenties par ces âmes de façons très différentes et dans des mesures très variables. Le saint ne pourrait mieux rendre ce mystère

(15)I, 94, n° 56 (22 octobre 1630).

(16) III, 232, n° 983. [247]

d'amour qu'en disant au sujet des mystiques enivrés d'un bonheur céleste : *La bonté de Dieu a coutume de prévenir les âmes qu'il aime, de la sorte, quand il désire les crucifier.*

Ces mots du saint sont la réponse aux lignes suivantes qu'il vient de recevoir de Mlle Legras encore sous le coup des transports divins qu'elle a éprouvés (17) : « Monsieur, mon cœur, encore tout empli de joie de l'intelligence qu'il me semble que notre bon Dieu m'a donné de ces mots *Dieu est mon Dieu*, et du sentiment que j'ai eu de la gloire que tous les bienheureux lui rendent ensuite de cette vérité, ne peut s'empêcher de vous parler ce soir et de vous supplier à m'aider à faire usage de ces excès de joie. »

Louise de Marillac expérimente les souffrances d'ordre spirituel qu'endurent les mystiques. Comme sainte Thérèse d'Avila, elle souffre d'avoir l'esprit *brouillé* (18), *enveloppé*. Son premier mouvement est alors de recourir à son directeur parce qu'elle est pleine de confiance en ses lumières (19) : « Il me semble que mon esprit est tout enveloppé, tant il est faible. Toute sa force et son repos est, après Dieu, d'être, par son amour, mon très honoré Père, votre très humble et très obéissante servante. »

Cette obéissance et cette humilité à toute épreuve sont bien quelque peu l'œuvre du saint. Craignant de faire une communion qui ne soit à sa confusion, puisqu'elle se sent l'esprit très brouillé,

(17)III, 231, n° 982.

(18) VI, 397, n° 2337 (14 août 1657).

(19) VI, 319, n° 2283 (Juin 1657). [248]

Louise demande au bon M. Vincent de la bénir. Est-il preuve plus certaine de la compétence du saint dans la direction des mystiques ?

Dieu a récompensé le dévouement du grand directeur à sa Philothée par excellence. Ses conseils ont porté leur fruit. Quelle merveille de voir la fille parvenir, malgré son naturel émotif, triste et inquiet, à la sérénité d'âme de son père spirituel.

La principale cause du succès de Vincent est, tout en dirigeant de très près son enfant, d'avoir respecté l'action divine en elle. Elle s'est toujours rappelé, suivant son expression, que le *vrai directeur des âmes* n'est pas lui, mais Jésus-Christ. Ainsi, après avoir conseillé à Louise de retarder son voyage en Anjou à cause de la peste, il lui écrit (20) : « Puisque Notre-Seigneur vous donne mouvement d'aller à Angers, allez-y *in nomine Domini* ; ce qu'il garde est bien gardé. »

Cette manière si désintéressée, si surnaturelle, de diriger les consciences est précisément celle qu'exige Sainte Thérèse des prêtres chargé de conduire les mystiques. Elle ne surprend pas de la part de Vincent dont la pensée dominante est l'imitation du Maître.

Voici un passage de la correspondance du saint qui fait ressortir encore davantage l'action qu'il exerce sur Mlle Le Gras et la confiance sans borne de cette dernière en son directeur. On y voit plus nettement le sérieux de cette direction où la volonté divine anime, console, reprend, fortifie jusqu'au

(20) I, 603, n° 410 (30 novembre 1639).

[249]

point de tout dominer et de tout absorber (21) : « Je suis assuré que vous voulez et ne voulez que ce que Dieu veut et ne veut, et que vous êtes en état de vouloir et de ne vouloir que ce que nous vous dirons qu'il semble que Dieu veut et ne veut. Tâchez de vivre contente parmi vos sujets de mécontentement et à honorer toujours le non-faire et l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là votre centre et ce qu'il demande de vous pour le présent et pour l'avenir, pour toujours. »

Tout l'effort des mystiques et de leurs guides spirituels doit tendre, par l'humilité, la mortification, l'obéissance au règne de la volonté de Dieu dans l'âme par le complet renoncement de celle-ci à sa propre volonté.

Pour bien démontrer qu'aucun des problèmes soulevés par le mysticisme n'est étrange à M. Vincent, interrogeons-le d'abord sur la question si souvent discutée des mortifications d'ordre physique. Son expérience, qui n'est jamais à court, répond qu'un usage immodéré des pénitences corporelles, particulièrement de la discipline, n'est chez certains qu'une forme anormale et par suite extrêmement dangereuse de la sensualité. « L'excès en la pratique des vertus – écrit-il à propos de la flagellation volontaire (22) – est quelque fois un plus grand mal que le défaut de les pratiquer, et, en ce genre là, il s'est vu des personnes, et j'en connais, qui y trouvent de la volupté sensuelle et universelle. »

(21) I, 62, n° 29 (entre 1626 et mai 1629).

(22) III, 112, n° 893. *Lettre à Guillaume Delattre, Supérieur de la Mission à Cahors* (23 novembre 1646). [250]

Si nous sommes portés vers les mortifications extérieures, cet avertissement si sage doit nous déterminer à ne rien faire, dans cet ordre d'idées sans consulter notre directeur et sans nous en rapporter, les yeux fermés, à son jugement.

Un autre problème, sur lequel il est intéressant de connaître le sentiment du saint, est s'il faut tenir la contemplation pour un privilège accordé seulement à une élite. Dans cette question débattue entre les Ecoles de spiritualité, M. Vincent se range du côté des optimistes. Loin d'être de ces théologiens d'après lesquels cet acte mystique est réservé à quelques âmes de choix, il le croit accessible à la plupart des Chrétiens d'une dévotion profonde, et même il l'enseigne dans le passage suivant d'une de ses conférences (23) :

« Dans la contemplation, l'âme, présente à Dieu, ne fait autre chose que recevoir ce qu'il lui donne. Elle est sans action, et Dieu lui inspire, lui-même, sans qu'elle ait aucune peine, tout ce qu'elle pourrait rechercher, et bien plus. N'avez-vous jamais, mes chères Filles, expérimenté cette sorte d'oraison ? Je m'assure que bien souvent dans vos retraites, où vous êtes étonnées que, sans avoir contribué du vôtre, Dieu par lui-même remplit votre esprit et y imprime des connaissances que vous n'aviez jamais eues. »

Le saint n'ignore rien de tout ce qui concerne le mysticisme. Très au courant – nous l'avons vu – des épreuves par lesquelles passent les mystiques,

il les mentionne en ces termes au sujet de la communion (24) : « Après avoir reçu la sainte Hostie, sainte Catherine était torturée de si énormes pensées qu'elle craignait d'être abandonnée de Dieu. Dans les moments où Notre-Seigneur se communiquait à elle tendrement, elle lui parlait très cordialement. Un jour comme elle se plaignait à lui de ces horribles représentations, il l'assura que, lors de ses plus fortes peines, il était au milieu de son cœur. Ainsi en est-il de certaines âmes que Dieu se plaît à exercer de la sorte.

« J'ai connu une personne de grande vertu si fort travaillée de ces peines fâcheuses, au temps de la communion, qu'elle me faisait pitié. Jamais, hors de là, elle n'avait aucune pensée de ce genre : c'étaient des pensées si horribles que je n'oserais vous les dire. » Revenant sur ce sujet, le saint parle d'âmes très chères qui *demeurent abattues et sans aucun sentiment*.

Les extraits de lettres, conférences et entretiens du saint au cours de ce chapitre témoignent de l'estime de Vincent pour le mysticisme et de la justesse de ses vues. Elles prouvent par là même qu'il est homme à diriger prudemment les âmes les plus comblées de faveurs extraordinaires.

Cette connaissance qu'il a des états mystiques le jette dans une admiration sans bornes pour les desseins de la Providence. Les lignes suivantes méritent à ce point de vue d'être reproduites. C'est un

cantique d'action de grâces des plus instructifs et des plus touchants (25) : « Que les voies par lesquelles Dieu mène les siens sont admirables et adorables. Certes, rien ne lui coûte pour la sanctification d'une âme. Il livre le corps et l'esprit à la faiblesse pour les fortifier dans le mépris des choses de la terre et dans l'amour de sa Majesté ; il blesse et guérit ; il crucifie en sa croix pour glorifier en sa gloire ; bref, il donne la mort pour faire vivre en l'éternité. »

Table des Matières

Chapitre premier – Ce qu'est l'oraison au point de vue psychique	1
Chapitre II – Ce qu'est l'oraison au point de vue surnaturel. Son importance, ses effets	11
Chapitre III – Nécessité morale de l'oraison	27
Chapitre IV – Comment devenir homme d'oraison ?	46
Chapitre V – L'oraison accessible à tous	57
Chapitre VI – L'oraison mentale et les œuvres extérieures	91
Chapitre VII – Vertus requises pour faire avec fruit l'oraison mentale	133
Chapitre VIII – Réparations prochaines et préliminaires immédiats	157
Chapitre IX – Considérations et réflexions : choix des sujets d'oraison, manières Diverses de méditer	171
Chapitre X – Part et importance des sentiments surnaturels dans l'oraison	190
Chapitre XI – Les résolutions : leur importance et leur technique	201
Chapitre XII – Services rendus à l'oraison par l'examen de conscience, les retraites spirituelles, les exercices de saint Ignace, la lecture d'édification, les répétitions d'oraison	219

Scanné en mars mai 2008 par Claudine LAUTISSIER